



307

Juillet - Septembre 2019

Les Barbouillons

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

2	Editorial
2	Calendrier des activités
4	Rapports des activités
4	9 mars : Conférence débat : Aux confins de l'Himalaya, voyage naturaliste en Inde du Nord
5	17 mars : Balade dans l'Arboretum de Tervuren
7	17 mars : Visite du nouveau Musée africain de Tervuren
9	23 mars : Prospection naturaliste de sites thermophiles aux environs du Belvédère de Han
10	31 mars : Journées wallonnes de l'Eau : Comment l'homme a utilisé l'eau à travers les siècles
13	6 avril : Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne, Auffe et Belvaux
14	14 avril : Végétation des pelouses silicicoles à Jamblinne et site de la Collyre à Villers-sur-Lesse - Notule sur quelques espèces rencontrées lors de la sortie « pelouses silicicoles »
16	20 avril : Premiers insectes printaniers
19	27 avril : Géologique et patrimoniale dans la vallée de la Mehaigne entre Moha et Hosdent
20	1 ^{er} mai : Inventaires botaniques dans les parcelles Natagora-Famenne « plaine de Behotte » et « Tige d'Eprave »
27	3 & 5 mai : Initiation à la b(beau)tanique : Eléments d'organographie végétale
29	11 mai : Sortie ornithologique à Harchies et botanique sur le teril de Condé-sur-Escaut
31	18 mai : Excursion à Bourdon (Hotton) et à Marche-en-Famenne (Réserve des Brûlés)
38	30 mai : Sortie à Han-sur-Lesse (matin) et à Auffe (après-midi)
40	Chronique de l'Environnement
40	Destruction de la héronnière de Lessive
41	Le bocage de Cobri (Lessive- Ave-et-Auffe) défiguré
42	Opération stop dérives Chasse
45	Nouvelles de la formation ornitho:
45	Module" formation débutant " : 10/2; 31/3; 20/4 et 25/5
54	Module participatif « confirmés » : 28/4
56	Travaux de nos membres :
56	Cahier n°9 des Naturalistes de la Haute-Lesse : session d'été 2018 en Ardèche
57	La « forêt subnaturelle » définition
58	L'orchis singe fleurit à nouveau au Cobri
59	Informations diverses
59	L'Abbaye Saint-Remy et Ardenne et Gaume
62	Recours contre la proposition de retrait de la reconnaissance des NHL comme association d'Education permanente

Editorial

Damien DELVAUX

En ces premiers 3 mois de ma nouvelle présidence le comité n'est pas resté inactif, loin de là !

Nous avons hérité du lourd dossier des subsides de l'Education Permanente de la Région Wallonie-Bruxelles. Comme vous le lirez dans ce Barbouillons, l'évaluation des NHL en tant qu'association d'Education Permanente a été défavorable et a conduit les inspecteurs à proposer la non reconduction de notre reconnaissance. Nous avons fait appel et demandé à être entendus. Cela nous a permis de mieux comprendre la situation et les perspectives. Le rapport ci-après en fait le point.

D'autre part, nous avons aussi été sollicités pour tenir un stand lors de journées grand public organisées par diverses associations. Malgré le fait que deux de ces stands se tenaient sur la plaine de jeux du domaine des Grottes de Han (partie publique donc), nous avons décidé de répondre positivement. Tout d'abord, le fait d'avoir été sollicités montre bien que les NHL sont considérés comme incontournables dans notre région d'action, ce dont on peut être fier. D'autre part, ce fut l'occasion de montrer notre existence au grand public et surtout d'améliorer nos relations avec les autres associations naturalistes. Nous avons tenu un stand le 4 mai aux journées du 60^{ème} anniversaire des Sentiers de Grande Randonnée à Han-sur-Lesse (sous la neige), le 19 mai au Natura 2000 Day à Han-sur-Lesse (sous la pluie) et le 1^{er} juin à la journée Ardenne et Gaume à Furfooz (enfin sous le soleil). Cela n'a pas fait l'objet d'un envoi d'information à tous les membres des NHL mais je remercie néanmoins ceux qui nous ont aidés et soutenus lors de ces activités.

Il y a aussi une nouvelle importante dont je dois vous faire part. Lors de la réunion de Comité du 24 mai dernier à Sohier, Arlette Gelin nous a fait part de sa décision de quitter le Comité. Nous en avons pris acte lors de la réunion et la remercions pour ce qu'elle a apporté lors de son action dans le comité, et en particulier pour la préparation de l'agenda d'avril – juin.

Je remercie enfin Pierre Mannaert qui a bien voulu reprendre la rédaction des Barbouillons.

Je vous souhaite une bonne lecture, et surtout de bonnes vacances naturalistes.

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique*
1er au 6 juillet Complet	Voyage d'été dans le massif de l'Oisans organisé par nos amis les Naturalistes de Charleroi. Promenades botaniques et géologiques aux environs de l'Alpe d'Huez, de la Meije, du col du Lautaret, du col du Galibier, dans les forêts le long de la Romanche ...	Arrivée dimanche 30 juin au soir, départ dimanche 7 juillet au matin. Hôtel Le Faranchin à Villar-d'Arène, à 35 km de Bourg d'Oisans. Guides : Francy Moreau et Jean-Pierre Duvivier (jpiduvivier@gmail.com , Tél. : 071 65 00 48).
Dimanche 14 juillet 	Balade à Spontin. A partir de l'ancienne gare de Spontin, visite des anciennes carrières de pierre et fours à chaux. Nous reviendrons d'abord vers le centre de Spontin (château, ancien moulin) pour aller ensuite vers les eaux minérales de Spontin en longeant l'ancienne voie de chemin de fer et la rivière le Bocq (sources de Spontin, repas de midi). Retour au point de départ par Dorinne.	9h45, Parking de l'ancienne gare de Spontin. Guide : Richard Natalis, richard.natalis@skynet.be Tel : 0478 06 22 14

Date	Activité	En pratique*
Mercredi 14 août    	Avoir l'eau à la bouche, au cœur de la forêt subnaturelle (Randonnaille). Au cours des siècles, les peuplements feuillus ont subi de profondes mutations. Certains d'entre eux ont été épargnés et constituent ce que l'on appelle "la forêt subnaturelle". Le massif forestier feuillu de Wellin, situé sur le premier contrefort de l'Ardenne, en est un représentant majeur. Dégustation de produits locaux en fin de balade. Activité organisée avec la commune de Wellin	13h15, Passerelle Maria (rue Napoléon Bonaparte, 6922 Halma) 5 kms (+/- 2h30), parcours forestier vallonné. Guide : Philippe Corbeel Réservation au plus tard 3 jours avant, au 084 41 33 59 ou tourisme@wellin.be . Participation aux frais 5 €/pers, pour la commune de Wellin.
Samedi 24 août	Sortie d'initiation à la cécidologie (galles)	9h30 à Givet, porte de Rancennes : en venant de Beauraing, tourner à gauche juste avant le pont sur la Meuse (rive droite donc), suivre la route jusqu'à la porte de Rancennes (± 500 mètres) où il y a un parking. Guides : Marie-Thérèse Romain et Mikaël George
Dimanche 1 septembre	Découverte des dernières fleurs de l'été et des premiers fruits de l'automne. Le matin, prospection d'un milieu au sol calcaire et l'après-midi, déplacement en voiture à Mirwart où nous découvrirons un milieu au sol plus acide	9h30, église de Wavreille Guide : Michel Louviaux
Samedi 28 septembre   	Wellin "sept" mon point de vue et je le partage. Randonnée (+/- 12 kms) avec un peu de tout : ornithologie, sylviculture, gestion, PEFC et pourquoi pas un peu de géologie, géomorphologie et botanique, selon les ressources humaines présentes sur place et avec surtout de très beaux points de vue.	9h30, église de Chanly Guide : Philippe Corbeel. Prévoir son pique-nique et si possible annoncer sa présence au 084 / 38 72 72 ou p.corbeel@hotmail.com
Dimanche 29 septembre	Sortie mycologique conjointe avec le Cercle des Naturalistes de Charleroi	9h30, parking autoroute E 411, "aire de Wanlin" côté direction Luxembourg (pour accès direct au bois de Wanlin). Guides : Fr Moreau et Marc Paquay : Tel : 0476 21 49 29

* Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation.

Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

 : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable.  : Chantier

 : Avertir le guide de la participation   : Promenade familiale  : Endurance requise

 : Activité nocturne  : Annulé en cas d'intempéries  : Activité en salle  : Horaire inhabituel

N'hésitez pas à communiquer au Comité vos idées et suggestions.

Rapports des activités

Conférence débat :

Aux confins de l'Himalaya, voyage naturaliste en Inde du Nord

Samedi 9 mars

Georges DE HEYN

En novembre 2019, nous avons voyagé du Rajasthan à l'Uttarakhand, en passant par l'Uttar Pradesh, nous consacrant à la visite des réserves et parcs naturels de ces diverses régions. Nous sommes partis de Delhi, cette mégapole de près de 20 millions d'habitants, qui est un enfer car la circulation y est démente et la pollution tant sonore que chimique y atteint des sommets.

La zone traversée du Rajasthan est une plaine limono-argileuse soumise au régime de la mousson, avec une longue saison sèche qui s'étend d'octobre à début juillet. L'agriculture dépend donc fortement de l'irrigation. L'argile alimente de nombreuses briqueteries artisanales et les fosses creusées permettent la formation de mares temporaires qui accueillent une riche faune aviaire comme les grues antigones, les tantales, les pélicans, les anatidés, les limicoles ...En raison probablement de la religion hindouiste, la chasse est peu pratiquée et il est fréquent de voir des antilopes nilgaut fréquenter les zones rurales.

Au Rajasthan nous avons visité le Ranthambore Nat. Park et Keoladeo Nat. Park. Ce dernier est une vaste zone humide de 28 km², ancien territoire de chasse aux canards du maharadja local. Depuis 1982, il est devenu le sanctuaire des oiseaux de Bharatpur, tant pour les oiseaux migrateurs d'hiver que pour les nidifications de printemps. Cette réserve naturelle est entourée d'une enceinte de deux mètres de haut, la protégeant de l'extension de la ville de Bharatpur, et permet à 230 espèces d'oiseaux d'y trouver la quiétude. Pour visiter la réserve, le cyclo-pousse est le moyen de transport idéal. Cette réserve doit faire face à deux problèmes : la pullulation des jacinthes d'eau (*Eichhornia crassipes*, Pontédériacée) dans les étangs et la gestion de l'eau en général. Les plantes invasives sont récoltées à la main par des femmes qui les entassent dans des remorques tirées par des tracteurs conduits par les hommes. Un réservoir extérieur fournit l'eau car la pluviométrie est très irrégulière et un système de canaux et de digues maintient le niveau nécessaire aux divers plans d'eau.

Le Ranthambore Nat. Park couvre 1334 km² de jungle, avec des zones escarpées où se réfugient les vautours. La population de vautours a dramatiquement décliné suite à l'emploi du Diclofénac, anti-inflammatoire utilisé pour le bétail, qui se révèle très toxique pour les charognards. Cet ancien territoire de chasse du maharaja local est devenu le symbole de la protection du tigre et actuellement 65 tigres attirent les foules, qui parcourent le parc en safari sur 8 circuits différents dans l'espoir d'apercevoir cet animal mythique.

Aux confins du Rajasthan, de l'Uttar Pradesh et du Madhya Pradesh, la rivière Chambal est un sous-affluent du Gange, non navigable ; elle couvre une zone protégée de plus de 5000 km² et est le refuge du gavial, du dauphin du Gange et de diverses tortues. Outre ces espèces en voie d'extinction, de nombreux oiseaux et reptiles profitent de ce sanctuaire, que l'on peut visiter en bateau.

Plus au nord, dans l'Etat d'Uttarakhand, nous sommes sur les flancs de la chaîne de l'Himalaya. Nous avons séjourné à Sattal (1600m alt.), Pangot (2500m alt.) et Corbett (1100m alt.), ce qui a permis d'observer une faune et une flore spécifiques selon l'altitude, dont de nombreuses espèces endémiques.

Certaines auberges de montagne ont aménagé des abris d'où l'on peut observer les oiseaux sans les effaroucher. Les zones traversées sont également des réserves où la chasse est interdite et les nombreux ornithologues de tous les horizons observent sur le terrain la faune inféodée aux torrents de montagne et aux forêts d'altitude où pins de l'Himalaya et chênes verts forment l'essentiel de la couverture végétale.

Une plante invasive, le lantanier (*Lantana camara*), provenant d'Amérique Centrale, est devenue un problème majeur dans cette région. Les fruits (drupes) de cette Verbénacée sont hépatotoxiques pour les herbivores qui la consomment. Elle résiste au feu et, par ses drageons et ses graines, envahit des niches écologiques en concurrençant les plantes indigènes.

Le Parc Nat. de Corbett a été créé en 1936 à l'initiative de Jim Corbett, chasseur célèbre qui voulait protéger le tigre sur une mosaïque de zones aussi diverses que des marais, des vallées aux flancs escarpés, des forêts tropicales, des prairies de savane, cela profitant à 488 espèces animales. La réserve s'étend aux pieds de l'Himalaya sur une surface de 1318 km², à une altitude variant de 400 à 1300 m, en incorporant divers villages dans sa zone tampon, ce qui crée régulièrement des drames suite à l'attaque de tigres ou de léopards.

Un mur a été érigé dans sa partie sud pour éviter de tels accidents. Les problèmes rencontrés dans la gestion de ce parc sont dus aux plantes invasives comme le Lantanier et une espèce de tanaïsie, aux prédateurs du bétail ou des humains par les grands fauves, et aux accidents de circulation sur la route qui traverse le parc. La nuit, la circulation sur cette route est en principe interdite. Le braconnage et l'exploitation forestière illégale sont relativement bien contrôlés. Des couloirs de migration sont à l'étude pour le déplacement des grands félins, des éléphants et du rhinocéros unicorne qui subsiste au Népal.

Conclusion : l'Inde, ce sous-continent de tous les contrastes, mène une politique de protection de la nature qui génère une activité économique non négligeable. L'écotourisme est source importante de revenus pour la population locale qui fournit gardes, chauffeurs de jeeps pour les safaris, personnel hôtelier..., mais les problèmes pour maintenir ou développer la biodiversité sont à la hauteur des objectifs poursuivis.



Bulbul à joues blanches



Vautour de l'Himalaya

Balade dans l'Arboretum de Tervuren

Dimanche 17 mars (matinée)

Guide et texte Jacques MERCIER

Cette excursion a été ajoutée pour compléter la visite de l'après-midi au Musée d'Afrique centrale de Tervuren, modernisé. Mais elle était un peu prématurée du fait que les arbres n'avaient pas encore revêtu leur parure printanière. Nous avons donc rendu visite à des arbres nus.

L'arboretum de Tervuren a été créé à partir de 1902 sous la direction de Charles Bommer, professeur à l'ULB et conservateur du Jardin botanique de l'Etat, et à l'initiative de M. Dubois, directeur des Eaux et Forêts, avec le soutien de Léopold II, donateur du terrain, qui lui appartenait.

C'est dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle que naît un véritable intérêt pour l'étude raisonnée des essences exotiques dans leur ensemble, en vue notamment de leur utilisation en sylviculture. A cette époque, la mode était de planter des arbres exotiques dans les parcs et jardins afin de découvrir des arbres d'autres continents. Ex. : tulipier, sequoia...

C'est l'occasion de rappeler ici que cette époque a été marquée par de grands botanistes qui se sont côtoyés, tels que Jean Massart, Léo Errera, François Crépin (avec sa première flore) et Théophile Durand, directeur du jardin botanique, dont la fille Hélène, botaniste, deviendra dessinatrice au musée du Congo en 1906. Ce mouvement fut soutenu par l'action des institutions scientifiques et se manifesta par l'éclosion de jardins botaniques le plus souvent annexés aux universités ou aux organismes de recherche, jardins qui contenaient et recèlent encore de très belles collections dendrologiques.

Le premier jardin botanique belge fut créé en 1826 à Bruxelles pour déménager en 1938 à Meise. L'arboretum de Groenendael fut créé en 1897 (sur 13 ha), au temps de M. Dubois, directeur des Eaux et Forêts. Les premiers plants de l'arboretum provenaient de l'Exposition internationale de Tervuren.

Puisque nous allons visiter le musée, c'est l'occasion de rappeler que l'Exposition internationale s'est déroulée de mai à novembre 1897 sur deux sites différents et comprenait 14 sections ; la plus célèbre étant celle de la colonisation du Congo, promue par le Roi Léopold II et qui traitait plus précisément de l'art africain. Le premier site était situé au Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Le deuxième, à Tervuren, consistait en une section coloniale consacrée à l'État indépendant du Congo, propriété personnelle de roi Léopold II.

Cela pour dire que lorsqu'on crée l'arboretum de Tervuren, on avait déjà une certaine expérience. Sauf qu'ici le but poursuivi n'était pas tant scientifique et dendrologique que pratique et économique. On voulait étudier dans ce milieu écologique de la Moyenne Belgique le comportement des essences étrangères susceptibles, de par leur croissance rapide et leur forte production, d'aider le forestier et le reboiseur à augmenter la productivité des forêts belges, et en déduire ainsi les possibilités de culture à l'échelle de la forêt. Ajoutons à cela que l'industrie minière de charbon se développait et avait grand besoin de bois pour étançonner les galeries. C'est d'ailleurs à cette époque que l'on a commencé à planter des pins.

Une particularité de cet arboretum est que les créateurs se sont efforcés de rassembler, non seulement les grandes essences ligneuses, mais également les arbustes qui leur sont associés dans leur aire de dispersion naturelle, en vue de reproduire, aussi parfaitement que possible, le faciès des associations végétales des forêts en zone tempérée. Cela contrairement aux arboretums classiques où les essences sont disposées par genres ou familles : Pinacées dans une parcelle, Fagacées dans une autre...

Pour compléter l'information, il faut savoir que l'arboretum occupe une surface de \pm 100 ha, avec environ 465 espèces ligneuses. Il est divisé en deux sections, le Nouveau Monde et l'Ancien Monde, elles-mêmes subdivisées en groupes numérotés de 1 à 40. Chaque groupe représente un type de forêt naturelle caractérisé par une ou plusieurs espèces forestières déterminées. Après cette introduction nous partons à la découverte des forêts du Nouveau Monde et plus particulièrement les forêts tempérées situées dans l'Est des USA. Le temps imparti nous étant très limité, nous ne pourrons visiter que les groupes 16, 18, 19 et 20.

Ces forêts, de par leur composition, rassemblent beaucoup d'espèces de chez nous - ou qui y ont vécu. En effet, c'est lors de la séparation à l'époque tertiaire, lorsque l'Eurasie s'est séparée de l'Amérique, que de nombreuses espèces tant végétales qu'animales se sont retrouvées isolées et ont poursuivi leur existence soit en se différenciant (par spéciation), soit en s'adaptant, alors que l'espèce originale disparaissait en Europe.

Ainsi le genre *Quercus* s'est différencié en 28 espèces aux USA alors que l'on n'en trouve que 7 espèces en France. Le genre *Liquidambar* (Copalme) existait en Europe il y a de cela 25 millions d'années mais s'est éteint, alors qu'aux USA il est encore spontané. A ce sujet, on lira un article

intéressant de la Soc. Bot. de France intitulé : « *Remarques sur quelques arbres monotypes actuels et leur histoire géologique* ». <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/00378941.1966.10838488>

C'est donc avec des feuilles tombées au sol et quelques panneaux indicatifs que nous identifions quelques arbres :

- Dans le groupe 20, comme *Liquidambar styraciflua* (Copalme d'Amérique) – *Betula nigra* (Bouleau noir) ;
- Dans le groupe 19 : *Quercus phellos* (Chêne à feuilles de saule) caractérisé par de longues feuilles entières et étroites ;
- Dans le groupe 16 : *Carpinus caroliniana* (Charme de Caroline), *Carya laciniata* (Caryer lacinié) et *Carya ovata* (Caryer ovale ou C. blanc). Voici deux arbres de la famille des Juglandaceae ayant vécu en Europe et qui se sont éteints à l'aube du quaternaire, victimes des glaciations dont l'Europe a souffert. Leurs fruits, des noix, sont comestibles. Une espèce voisine (non présente), *Carya illinoensis* (le Pacanier) donne d'ailleurs la noix de Pécan.

Un dernier arbre que nous parvenons à identifier grâce à ses feuilles particulières est *Liriodendron tulipifera* (le Tulipier de Virginie).

C'est grâce à ces arbres disparus de chez nous et présents ici que nous pouvons imaginer la composition des forêts européennes il y a 25 millions d'années. Les arbres présents ici sont en quelque sorte des fossiles vivants. En visitant l'arboretum, on peut prendre mieux conscience du temps géologique qui passe...

Comme l'a bien dit Francis Hallé : « Les plus grands êtres vivants sont des arbres et ont toujours été des arbres pendant les ères géologiques antérieures ».

Visite du nouveau Musée africain de Tervuren

Dimanche 17 mars

Damien DELVAUX

Le dimanche 17 mars, un total de 33 membres des NHL se sont retrouvés dans le hall d'accueil du tout nouveau « Musée africain » vers 14h pour une visite organisée par Damien Delvaux, géologue au Département des Sciences de la Terre du Musée de Tervuren.

Le 7 décembre 2018, le *Musée royal de l'Afrique centrale* de Tervuren, rebaptisé « Musée africain », rouvre ses portes après une restauration majeure qui aura pris 5 années de chantier et près de 15 années de préparation. Ce travail avait pour ambition de redonner une nouvelle jeunesse au bâtiment et de l'adapter aux standards modernes, tout en présentant les collections de manière plus moderne et avec une « vision décolonisée ».

Ne souhaitant pas tomber dans le débat de la critique de l'action coloniale belge qui est actuellement en vigueur, j'ai souhaité montrer les particularités, diversités et richesses exceptionnelles de l'Afrique centrale d'un point de vue culturel et naturel. Il s'agit surtout du Congo – RDC, du Rwanda et du Burundi, puisque c'est la provenance principale des collections, et non de l'ensemble de l'Afrique comme le laisserait supposer le nouveau nom de Musée africain. N'ayant pas souhaité solliciter les services d'un guide officiel, je me suis improvisé guide pour l'occasion, en puisant dans ma connaissance et mes expériences du Congo pour y avoir voyagé et travaillé lors de nombreuses missions géologiques et réalisé plusieurs projets de recherche.

Une fois le groupe réuni, nous sommes descendus le long du raide escalier qui nous amène dans le sous-sol du nouveau bâtiment d'accueil tout en verre. Nous atteignons un long couloir que la célèbre grande pirogue nous invite à traverser. Pour la petite histoire, la veille de l'ouverture, lors d'un essai du système incendie, la réserve d'eau s'est entièrement vidée et tout le sous-sol fut inondé. La pirogue aurait bien pu reprendre du service !

Par une nouvelle volée d'escalier, montant cette fois, on franchit par sa base le mur extérieur du vieux musée construit à partir de 1904 et inauguré en 1910 en style néoclassique par l'architecte français Charles Girault sous le modèle du *Petit Palais* à Paris. Les anciennes caves, qui autrefois abritaient de nombreux trésors (les « réserves »), ont été presque entièrement vidées pour laisser place à un « rebut » de statues datant du début de la période coloniale « qui n'ont plus la place dans le musée actuel ». Le parcours passe alors par une série de stands qui expliquent le rôle du Musée en tant qu'institution scientifique de recherche et la manière dont les collections ont été rassemblées.



Un nouvel escalier nous mène enfin dans la galerie avec les colonnades qui nous permet d'accéder à l'ancienne entrée du musée donnant sur la chaussée de Louvain. La visite des salles s'effectuant dans le sens des aiguilles d'une montre, nous découvrons successivement les salles Langage et Musique, le studio de la Rumba (petit pas de danse...), passons par la salle Afropea, nous attardons dans la salle d'art, passons par le robot qui règle la circulation tant au Musée qu'à Kinshasa et pénétrons dans l'ancre des paysages et biodiversité. Là, on se retrouve au cœur de la nature luxuriante de la Cuvette centrale et de son pourtour avec de nombreux animaux empaillés, malheureusement si rares à observer actuellement. On note en particulier les 3 animaux emblématiques du Congo : l'Okapi, le Bonobo et le Pan congolais. De même, une vitrine nous rappelle que le Congo est le seul pays au monde qui héberge 4 des 5 espèces de grands singes appartenant à la famille des hominidés (le Gorille, le Chimpanzé, le Bonobo et ... l'Homme). La différenciation des deux variétés de Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*) bordant le Fleuve Congo et du Bonobo (*Pan paniscus*) est étroitement liée à l'histoire du Fleuve Congo. Ne sachant pas nager, ces espèces cousines se sont trouvées isolées par le Fleuve Congo d'une part et par les limites nord et sud de l'extension de la forêt tropicale d'autre part. L'homme lui-même (*Homo sapiens*) se serait développé en lisière de la forêt tropicale, au contact de la savane.



Nous nous échappons de l'oppressante opulence de ces salles pour nous réfugier dans la Grande rotonde où trône actuellement une sculpture monumentale : *Nouveau souffle* ou *le Congo bourgeonnant*, œuvre d'Aimé Mpané, qui cherche à replacer le Congo au centre du Musée. Elle a pris la place de la statue du roi Léopold II qui est reléguée dans un coin de la

salle « le Paradoxe des Ressources », entourée des produits de « son larcin »...

La salle Ressources donne une impression –bien réelle– de non terminée et de bâclée. C'est malheureusement bien le cas. J'y ai contribué pour le module sur les Energies fossiles qui m'ont donné l'occasion d'introduire un peu de géologie en montrant des reconstitutions de carottes de sondage sous forme de 3 grandes colonnes de 3 mètres de haut et d'une échelle du temps. Elles représentent l'évolution du bassin du Congo (ou Cuvette centrale) sur 1 milliard d'années (presque 1/4 de l'histoire

de la Terre). Cette évolution a été contrôlée principalement par la tectonique (migration et configuration des masses continentales) et le climat (fonction de la latitude et du climat global de la terre), en parallèle avec l'émergence et le développement de la vie, contrôlant ainsi les ressources en énergie fossile (charbon, schistes bitumineux, pétrole et gaz).



Adjacent à la salle Ressources, le Cabinet de minéralogie expose la variété et la richesse minéralogique du Congo, avec les minéraux bien connus comme la malachite, la cassitérite et le coltan, mais aussi une grande variété d'oxydes et de sulfures ainsi que de minéraux uranifères riches en couleurs. Un certain nombre de ces derniers ont été identifiés pour la première fois au Katanga et portent le nom de géologues et minéralogistes.

La Salle des Crocodiles, avec ses peintures murales qui montrent des paysages de la région de Boma – Matadi, est la seule qui n'a pas changé de tout le musée, constituant ainsi un témoin de l'exposition originale de 1910.

La salle de l'Archéologie ou Longue Histoire du Congo montre que l'histoire du Congo est nettement plus ancienne que celle de la colonisation. On y trouve une dent datée d'environ 1 million d'années et le fameux Bâton d'Ishango (env. 30.000 ans) trouvés lors de fouilles à l'exutoire du lac Edouard vers la Semliki par le Prof. De Heinzelin. Fameux car selon De Heinzelin, il indiquerait que l'homme de cette époque maîtrisait déjà l'arithmétique. Une tombe datant d'environ 1000 ans et provenant du bassin de l'Upemba y a aussi été reconstituée.

Pressés par le temps (et la fatigue), nous évitons la salle sur l'Histoire coloniale et l'indépendance et parcourons rapidement la salle Rituels et Cérémonies qui contient une série d'œuvres d'art majeures. La journée ayant été bien remplie (avec la visite de l'Arboretum le matin pour certains), nous nous retrouvons pour boire un verre bien mérité avant de nous séparer pour continuer nos rêves d'Afrique.

Prospection naturaliste de sites thermophiles aux environs du Belvédère de Han sur-Lesse

Samedi 23 mars

Marc PAQUAY

Cette première sortie botanique fut l'occasion de se remettre nos chères plantes en mémoire. Vu la date assez précoce, nous avons exploré un site sur calcaire, "bien thermophile", très connu et classique ! Les floraisons étant encore timides à cette date, nous avons "travaillé" la plupart des plantes sur base de leurs aspects végétatifs. Néanmoins, nous avons admiré les fleurs bien épanouies du Tabouret des montagnes (*Thlaspi montanum*) dont le site du Belvédère constitue une belle station. Parmi quelques autres plantes typiques et souvent peu rencontrées, nous avons noté : *Stachys recta*, *Veronica prostrata* subsp. *scheereri*, *Rosa pimpinellifolia* et *Geranium sanguineum*.

En résumé : c'était une belle balade studieuse, de remise en condition des méninges, en équipe avec nombreux échanges comme cela se fait toujours dans cette bonne ambiance chez les Natus !

Journées wallonnes de l'Eau

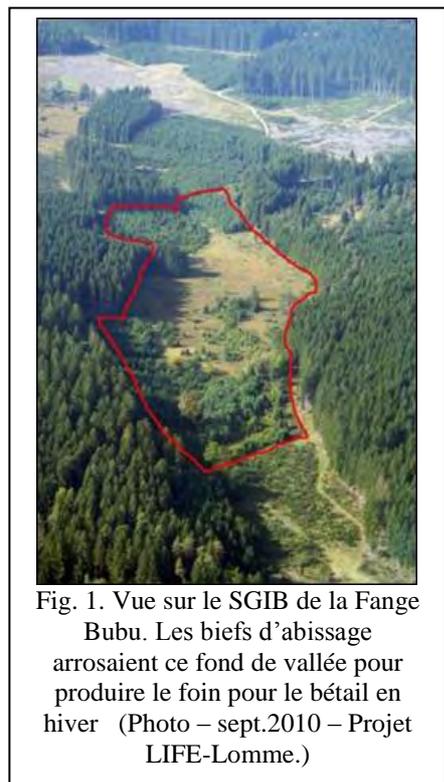
Comment l'homme a utilisé l'eau à travers les siècles à la fange de *Tailsus*, au haut fourneau de *Contranhez* et aux *Troufferies* de Libin

Dimanche 31 mars
Jean-Claude LEBRUN

Si le thème proposé s'impose d'année en année, les lieux et les activités humaines proposés varient et semblent intéresser les participants. Une trentaine de promeneurs, dont dix naturalistes de la Haute-Lesse, ont profité de cette belle journée printanière pour découvrir trois sites étonnants logés au cœur du massif forestier libinois. Une approche historique... qui permet de mieux comprendre les paysages actuels dessinés par les activités humaines !

Introduction

C'est en voiture, par des chemins peu fréquentés, que le groupe s'est rendu d'abord le long du ruisseau de *Tailsus* qui s'est creusé une modeste vallée sur le versant ouest de la Lomme. Cet affluent draine la fange éponyme que les botanistes connaissent bien pour l'avoir prospectée plusieurs fois. La fange de *Tailsus* (ainsi que la fange *Bubu*) a obtenu le statut de réserve naturelle domaniale (25 ha) créée à la suite du projet LIFE Lomme (2010-2014), en complément aux célèbres *Troufferies* de Libin qui ne se trouvent qu'à un kilomètre plus au sud.



Des prairies abissées à *Tailsus*

De nos jours, le promeneur qui parcourt les sites de *Tailsus*, de *Contranhez* et de ses environs, est frappé par le nombre important de pessières. Il n'en a pas toujours été ainsi ! Lorsque le comte de FERRARIS dresse la première carte significative des Pays-Bas autrichiens (1770-1778), l'Ardenne, tout comme la région libinoise, a subi une déforestation causée, en partie, par la grande consommation en charbon de bois des hauts fourneaux. Les futaies feuillues sont, à cette époque, réduites à une peau de chagrin et se situent généralement aux confins des territoires communaux. D'immenses landes à bruyères peu productives sont alors parcourues par les troupeaux d'ovins et de bovins.

Quand en 1812, le conseil municipal de Villance répond à la demande du préfet, il décrit la situation en ces termes : « La commune compte 585 ha de biens non loués. Ils sont couverts de bruyères ou sont complètement stériles. En sartant une fois sur trente-cinq ans le même terrain, les habitants en tirent un petit seigle ; les autres années, le terrain est livré au pâturage commun (vaine pâture). Les anciens usages s'opposaient à toute location, il n'y a pas d'exemples de fermage. L'on trouverait difficilement des locataires pour faire les sarts. Quant

aux pâturages, il n'y a que les riches propriétaires qui pourraient les louer. Il résulte que les indigents qui représentent les trois quarts de la commune et qui n'ont pas d'autres propriétés, seraient réduits à la mendicité dans un pays comme ici, n'ayant plus les communs. Sans engrais, les landes ne sont propres qu'à essarter et jamais mises en culture par le mauvais fond. Pour les rendre productives, il faudrait au moins cent voitures de fumier par hectare pour espérer une récolte en un seigle et deux avoines ; encore il y a une partie remplie de rochers et mauvais fond. Nous en avons l'expérience par des habitants qui en ont voulu faire la culture. »¹

Pour nourrir le bétail en hiver, les modestes paysans recherchent les endroits les plus propices à

¹ Archives de la commune de Villance, *Registre municipal (1802-1822)*, Séance du 4 mars 1812.

accueillir des prairies de fauches pour s'assurer ainsi une bonne production de foin. En Ardenne, ces agriculteurs les aménagent principalement dans les fonds de vallées et, lorsque c'est possible, ils les « arrosent » grâce à de nombreux canaux d'abissage. Dans la vallée de la *Fange de Tailsus*, des biefs d'abissage attestent de la présence d'une exploitation agricole. L'arrivée du chemin de fer en 1858 bouleverse complètement le fond de la vallée de la Lomme et réduit la superficie des nombreux prés de fauche. Un fermier de *Contranhez* en est probablement une victime. Le 24 décembre 1858, Hubert Cougnet, y résidant, met une partie de ses meubles en vente publique. Fuit-il ce lieu de plus en plus isolé ? On l'ignore mais on y trouve toujours une habitation à la fin du XIX^e siècle. Lorsqu'Émile TANDEL, l'historien bien connu, décrit la situation de la population de Libin, il note, au 1^{er} janvier 1893 : « pour *Contranhez*, six habitants, une maison, une écurie, un feu ». Peu de temps après, *Contranhez* et la haute vallée de la Lomme perdent leurs derniers occupants et connaissent une reforestation après plusieurs décennies d'exploitations industrielles et agricoles.



Fig. 2. Aux confins du territoire de Libin, proche du Serpont, le site de *Contranhez* n'a conservé que les substructures du haut fourneau, le bief et des tas de scories (Photographie – 2015 – Jean-Claude LEBRUN).

Le haut fourneau de *Contranhez*

Une courte marche a ensuite conduit les visiteurs vers *Contranhez* en passant devant le site géologique et légendaire des *Rochers de Contranhez*. Tombé dans l'oubli, le haut fourneau fut redécouvert en 1961 par l'Abbé Germain Lafontaine². Situé à l'extrémité du territoire de Libin, sur la parcelle cadastrale 1255 C, le site métallurgique s'étend sur quelques ares et est coupé en deux parties distinctes. Sur la rive droite du Serpont, côté Bras, on peut retrouver les traces de la base d'un haut fourneau, quelques terrils de scories et suivre un bief recoupé par le talus du chemin de fer. Sur la rive gauche, à l'extrémité du périmètre de la réserve domaniale des *Troufferies*, les traces sont encore bien visibles. D'énormes blocs de grès sont entassés sur les substructions du haut fourneau adossé à un talus de près de trois mètres de haut. À proximité, une végétation

buissonnante et luxuriante a envahi plusieurs petits terrils. En les dégagant superficiellement, on trouve immédiatement des scories aux couleurs chatoyantes et quelques traces de charbon de bois. Certains cailloux présentent une vitrification uniforme et sont issus des parois intérieures du fourneau. Quelques plantes plus calcicoles (parisette, bois joli, etc.) se sont installées là car, au minerai de fer et au charbon de bois, les fondeurs mélangeaient l'indispensable castine apportée de Famenne calcaire. Au-dessus du talus, plus au sud, on peut toujours suivre, sur deux cents mètres, un profond bief d'arrivée d'eau qui apportait l'énergie nécessaire pour entraîner une roue à aubes et assurer le fonctionnement des soufflets indispensables à la fonte du minerai ou un éventuel bocard utilisé pour concasser le minerai et les scories. Les nombreuses pierres éparpillées sur un sol remanié sont vraisemblablement les restes de quelques habitations ou la base de la halle de charbon de bois généralement construite en planches. Sur le coteau, au milieu des rejets envahissants de bouleaux, une zone aplanie laisse deviner l'emplacement d'un bâtiment.



Fig. 3. L'eau du bief entraînait une roue à aube qui actionnait le soufflet. (Photographie – 2015 – Jean-Claude LEBRUN)

² L'érudit curé de Villance, décédé en 1975, était un passionné d'histoire et passa sa vie au milieu des livres après avoir décroché simultanément trois doctorats. Lire à son propos : Jean-Claude Lebrun, « Germain Lafontaine, un curé érudit, change l'aspect de l'église de Villance », *Aux Sources de la Lesse – Libin. Un Terroir et des Hommes*, revue n° 15, Libin, 2018, pp. 167-180.

Les travaux entrepris au XIX^e siècle (1853-1858) pour installer la ligne de chemin de fer Bruxelles-Arlon ont partiellement bouleversé et isolé les deux sites qui n'en formaient vraisemblablement qu'un seul. Il est même possible qu'une partie des scories et des pierres de construction des hauts fourneaux aient été réemployées dans l'assise du chemin de fer ou la construction du pont qui enjambe le Serpont. Sur le plateau, quelques excavations restent énigmatiques. On sait que la région était relativement riche en minerai de fer, mais les fosses prospectées portent à croire qu'on se trouve plutôt face à des sites d'extraction de kaolin. En l'absence de véritables fouilles, quelques sondages superficiels ont été pratiqués, les 8 avril et 8 mai 1961, pour mettre à jour la base du quadrilatère qui constituait le haut fourneau (4m50 x 2m50). Outre des scories et quelques fragments de charbon de bois, ces fouilles ont livré un fragment de panse d'un broc de grès à glaçure brillante, de couleur brune, qui daterait du XVI^e siècle³.

Le haut fourneau de *Contranhez* est loin d'avoir livré tous ses secrets. Des recherches dans les archives sont en cours et ont livré quelques indications sur ce site encore mal connu. Le haut fourneau a vraisemblablement fonctionné au XVIII^e siècle. Le Serpont établissant la limite entre la Terre de l'abbaye de Saint-Hubert et la seigneurie de Mirwart, les recherches ont été entreprises dans les dépôts d'archives couvrant ces deux juridictions⁴.

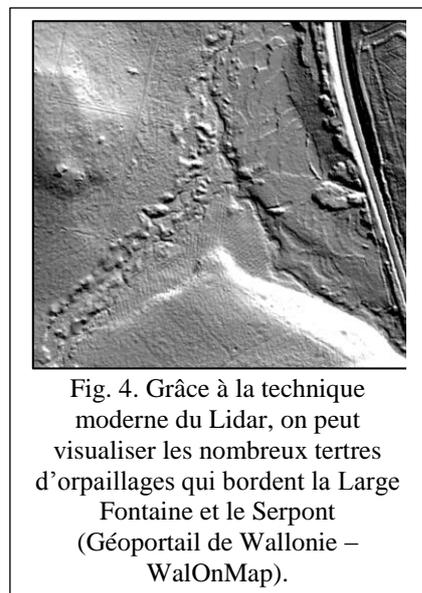


Fig. 4. Grâce à la technique moderne du Lidar, on peut visualiser les nombreux tertres d'orpaillages qui bordent la Large Fontaine et le Serpont (Géoportail de Wallonie – WalOnMap).

L'orpaillage à l'origine des Troufferies

Les marcheurs les plus courageux ont suivi le guide pour découvrir un autre site remarquable, celui des *Troufferies*⁵. Ici, les hommes n'ont pas utilisé directement l'énergie de l'eau mais ont simplement profité du travail d'érosion des cours d'eau et de la particularité géologique locale. Au centre de la large cuvette, le paysage s'ouvre largement et, vers l'est, le visiteur découvre l'ensemble du site où serpente discrètement un petit ruisseau. Très vite, l'attention est attirée par de nombreux monticules qui bordent celui-ci. Ils ressemblent à de petits terrils largement évasés à la base et se dressent de chaque côté de la Large Fontaine. Ce sont d'anciens tertres d'orpaillage. Appelés aussi aurières ou haldes, ils dépassent rarement trois mètres de hauteur et sont couverts par une lande rase caractéristique des endroits secs où se reconnaissent la callune (*Calluna vulgaris*), le nard (*Nardus stricta*), la myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et une petite laïche (*Carex pilulifera*). On dénombre plus de 400 de ces tertres

qui bordent la Large Fontaine, la Noire Eau et le Serpont. Ils forment un bourrelet bosselé élargissant d'une bonne dizaine de mètres le fond du thalweg. Ces aurières reposent sur des nappes de tourbe, preuve de leur origine artificielle. Elles rehausseront aussi le niveau de tourbe et permettront une exploitation systématique de ce « charbon du pauvre » jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Une coupe pratiquée dans un tertre laisse immédiatement apparaître du gravier et des cailloux roulés de diverses tailles mélangés à des particules plus fines. Ces éléments proviennent manifestement de l'entassement des matériaux enlevés dans le lit de la rivière et rejetés à bonne distance lors des pratiques de lavage des alluvions aurifères. Pour retrouver de l'or au fond de



Fig. 5. Lavage des alluvions permettant de recueillir les précieuses pépites (Photographie – site Internet).

³ *Les cahiers du fourneau Saint-Michel*, 1961, p. 69.

⁴ Un article plus complet sur le haut fourneau de *Contranhez* est en cours de rédaction et sera publié dans la prochaine revue du cercle d'histoire de Libin (Revue n° 16, 2020).

⁵ Lire à ce propos : Jean-Claude LEBRUN, « Sur le plateau ardennais – Les anciennes Troufferies de Libin », *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 37, Saint-Hubert, 2005, pp. 27-57.

sa batée, il ne suffit pas de laver les alluvions d'un cours d'eau aurifère. Du fait de sa densité, l'or et les minéraux lourds charriés par le courant se déposent et se concentrent sur certains endroits spécifiques appelés placers alluviaux. C'est à ces endroits qu'il faut prélever les alluvions à laver. La rivière classe selon leur densité les matériaux qu'elle déplace et dépose. La nature prépare ainsi le travail de l'orpailleur en concentrant naturellement les minéraux lourds en placers alluviaux. Le laboratoire de palynologie de l'Université de Louvain a procédé à des mesures de radioactivité qui ont permis d'affirmer que ces tertres furent érigés entre 75 avant JC et 35 après, époque marquée par la présence des Celtes dans nos contrées.

En guise de conclusion

Aujourd'hui, l'exploitation agricole et le haut fourneau de *Contranhez* sont presque tombés dans l'oubli. L'orpaillage n'attire plus d'aventuriers. Une mutation écologique s'est opérée. L'épicéa, introduit à la fin du siècle passé, à grand renfort de subsides de l'État belge, a donné à toute la vallée une autre richesse dont les habitants actuels de la commune de Libin tirent chaque année de plantureux revenus. L'or des Celtes extrait à proximité et les gueuses des fondeurs ont disparu pour faire place à l'or vert... Pour combien de temps ? C'est une autre histoire !

Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne, Auffermann et Belvaux

Samedi 6 avril

Pierre LIMBOURG

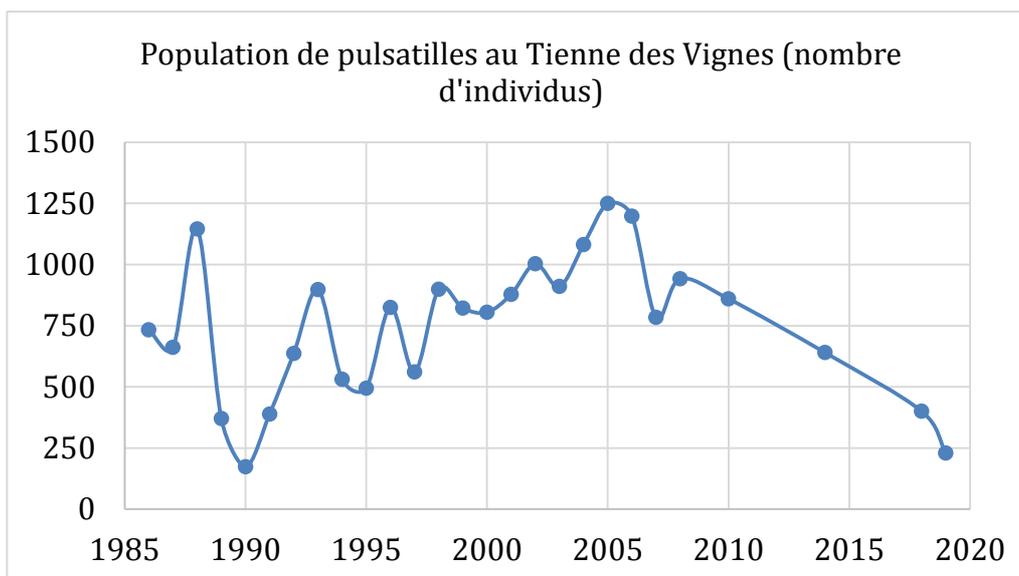
Rappel

C'est en 1983 (il y a 36 ans déjà !) que les Naturalistes de la Haute-Lesse ont entrepris la gestion de la pelouse calcicole du Tienne des Vignes par abattage d'arbres, débroussaillage... dans le but de sauvegarder une des plus belles populations d'anémones pulsatilles de Lesse et Lomme. En 1986, nous avons quadrillé le site de 70 carrés de 10 m x 10 m, délimités par des piquets numérotés, enfouis jusqu'au niveau du sol, afin de faciliter les comptages et la localisation des pieds fleuris. En 1991, nous avons procédé au premier fauchage avec exportation dans huit carrés (portés à 11 en 1994), en ménageant à proximité des carrés « témoins », jamais fauchés et présentant au départ une population équivalente de pulsatilles. Six fauchages au total ont ainsi été pratiqués entre 1991 et 2003 ; les résultats obtenus ont montré les effets bénéfiques de cette intervention : cinq années après l'abandon des fauchages, les arrières-effets étaient toujours visibles (+ 95% par rapport aux carrés témoins correspondants non fauchés).

A partir de 2001, l'ensemble du site a fait l'objet d'un pâturage périodique par des moutons dans le cadre d'un Projet Life, et à partir de 2004, grâce à une Convention Pâturage passée avec la Région wallonne et Ardenne & Gaume. Signalons « pour la petite histoire » qu'en 2007, desensemencements de pulsatilles avaient eu lieu, à notre insu, par un doctorant du Laboratoire d'Écologie de Gembloux (sans succès apparemment) !

Depuis lors, nous nous contentons de procéder à une évaluation périodique de la population par comptage des pieds fleuris sur l'ensemble du site (fleurs isolées + touffes contenant 4 fleurs en moyenne, écartées les unes autres de moins de 20 cm). La tâche n'est pas aisée suite à la disparition des piquets ... Les résultats ont été les suivants : en 2008, 2010, 2014, 2018, respectivement 942, 860, 640 et ± 400 pieds fleuris, et cette année, 230 seulement.

Alors que la population avait pratiquement doublé entre 1986 et 2008 (de 523 pieds fleuris en moyenne à 1041 : voir graphique), on est obligé de constater une diminution sensible depuis lors : 860 le 10/04/2010, 640 le 13/04/2014, ± 400 le 7/04/2018 et 230 cette année ! Les explications invoquées étaient les suivantes : pâturage trop sélectif par les moutons, délaissant certaines zones, mais surtout extension considérable des genévriers (espèce protégée), entraînant davantage d'ombre sur le site, limitant les surfaces disponibles pour les plantes herbacées ? ...



Sur le site des Grignaux (Hérumont) à Han-sur-Lesse, une petite déception nous attendait également, mais pour des raisons différentes : la plupart de nos protégées, toujours très abondantes (1346 pieds fleuris l'année dernière !) étaient déjà défleuries ; aucun comptage n'y a donc été effectué cette année. Nous en profitons pour y pique-niquer devant le magnifique point de vue qui s'offre à nous. Merci à Mikaël qui mettra courageusement à profit notre pause pour aller prospecter la station de Turmont (Thérumont) située en face : 100 pieds fleuris relevés cette année, contre ± 400 en 2008.

Au cours de l'après-midi, nous nous rendrons à une autre station prestigieuse de la région : les rochers de Maupas à Belvaux, où là aussi de nombreuses plantes étaient défleuries : seulement 70 fleurs y ont été recensées, soit moins de la moitié du nombre enregistré l'année passée (164), et beaucoup moins que notre record de 2010 (± 600 !), mais seul le plateau a été prospecté, à l'exclusion des escarpements rocheux.

Pour information, un tableau récapitulatif donnant l'évolution des effectifs des anémones pulsatilles sur l'ensemble des sites de Lesse et Lomme est présenté dans *Les Barbouillons* n° 301 de mai-juin 2018.

Nous ne pouvions clôturer cette belle journée ensoleillée sans nous rendre à un autre site mythique de notre belle région, tout proche : les Rapides de la Lesse à Belvaux, à l'entrée majestueuse de la rivière dans les calcaires givetiens du flanc sud de l'Anticlinal de Wavreille.

Végétation des pelouses silicoles à Jamblinne et site de la Collyre à Villers-sur-Lesse

Dimanche 14 avril

Arlette GELIN

Nous étions nombreux en ce matin glacial à nous réunir devant la chapelle de ce joli village de Famenne. Afin de nous permettre d'inventorier quelques pelouses silicoles à la microvégétation si particulière, l'exploitant de la ferme de Jamblinne, Monsieur Convié, nous avait autorisés à parcourir ses pâtures. Ingénieur agronome de formation, M. Convié s'est entièrement consacré à la production biologique.

La chapelle

A tout seigneur tout honneur, commençons par la visite d'une des plus intéressantes chapelles de la Famenne. Autant l'extérieur de la bâtisse est sobre, voire banal, autant l'intérieur nous séduit par la richesse et l'harmonie de son décor et de son mobilier. L'atmosphère est prenante ! Erigé en 1759, ce monument classé possède des fonts baptismaux du 16^{ème} siècle, de jolies statues d'albâtre et de belles dalles funéraires tout aussi anciennes.

Après avoir soigneusement refermé les trois lourdes portes cadénassées sur ce patrimoine précieux, nous dévalons, au pas mesuré des naturalistes, le chemin champêtre qui nous conduit à la ferme de Jamblinne.

Michel Louviaux nous fait observer, sur ce chemin creux, ombragé par les hautes haies adjacentes, quelques plantes rudérales : *Galium aparine*, *Geum urbanum* (dont nous essayons de sentir l'odeur de clou de girofle – eugénol – dégagée par les rhizomes, *Alliaria petiolata* à l'odeur, elle, bien connue et reconnaissable, et *Veronica hederifolia*...

Les pelouses silicicoles de Jamblinne

Averti de notre passage et conscient du problème de la disparition progressive de ce type de milieu, M. Convié a protégé par une clôture mobile les pelouses les plus intéressantes, pelouses que nous n'avions encore jamais observées.

Situées sur schistes famenniens où la couverture du sol, presque inexistante, se dessèche dès les premiers beaux jours, les plantes, réduites à une taille minuscule, sont en outre soumises à la contrainte de fleurir et de fructifier avant la sécheresse de l'été.

Anciennement appelé Thero-Airion, ce type de formation végétale (Alliance) se nomme maintenant Airion caryophylleo-*praecocis*. Nous en avons retrouvé les plantes caractéristiques : *Aira praecox*, *Veronica arvensis*, *Trifolium striatum*, *Aphanes microcarpa*, *Teesdalia nudicaulis* ... avec quelques espèces accompagnatrices comme *Cerastium pumilum*, *C. glomeratum*, *Hieracium pilosella*, *Erodium cicutarium*, *Rumex acetosella*, *Potentilla argentea*...

Les yeux exercés de Pierrick découvrent une rare petite Portulacacée d'un vert jaunâtre. Il s'agit de *Montia minor* (confirmation Pierrick et Gisèle), espèce connue des pelouses sur schistes, l'autre espèce, *Montia fontana*, préférant, comme son nom l'indique, les zones humides.

Un scléranthe forme des tapis en maints endroits mais, en l'absence de fleurs, il est difficile de confirmer l'espèce. Un bouton floral est tout de même trouvé et la large membrane blanchâtre qui borde les sépales fait pencher la balance vers *Scleranthus perennis*.

Mais la bise souffle, la progression est lente et quelques-uns s'en retournent, frigorifiés... Une naturaliste habitant Villers-sur-Lesse nous propose gentiment de pique-niquer chez elle. Aucun refus ! Et c'est un bon feu de bois qui accueille une vingtaine d'individus bottés et crottés. Merci, Myriam !

Le site de la Collyre

Réconfortés, nous nous dirigeons vers ce site, bien connu des naturalistes pour sa richesse biologique. En 2001, nous avons vigoureusement réagi, mais en vain, contre un projet de RAVeL qui voulait utiliser l'assiette de ce sentier remarquable. Avant d'emprunter le chemin longeant les rochers que surplombe le château de Ciergnon, nous admirons la Lesse à sa confluence avec le Vachau. Elle coule ici dans une large plaine alluviale, forme des méandres, des noues, se divise en bras qui entourent de petites îles et ne semble quitter ce lieu enchanteur qu'à regret. Les infatigables castors ont trouvé ici un endroit rêvé pour leurs ébats.

A l'entrée du chemin de la Collyre, un rond de sorcière de tricholomes de la Saint-Georges est au rendez-vous à quelques jours près (23 avril !). Ils poussent ici aux côtés de deux plages d'*Anemone ranunculoides* et *A. nemorosa* (voir notule suivante pour comparaison).

Nous suivons la Lesse qui coule au pied de la haute falaise constituée de grès schisteux du Famennien supérieur. Elle est en partie couverte de buis et de quelques plantes introduites jadis par les occupants royaux. Notamment *Ribes alpinum*, qui mériterait une note à lui seul (voir également notule suivante).

Dans les fissures des rochers, nous découvrons quelques fougères typiques de ce milieu : *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes* (sous-espèce acidiphile, contrairement à la sous-espèce *quadrivalens*, calciphile), ainsi que le rare *Asplenium septentrionale*, aux frondes filiformes. Pas de trace cependant de l'hybride entre *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes* et *Asplenium septentrionale*.

Au cours du trajet, nous notons : *Arabidopsis thaliana*, *Hieracium glaucinum*, *Sedum album*, *Teesdalia nudicaulis*, *Festuca lemanii*, *Melica nutans*, *Anthericum liliago*. *Silene nutans*, en touffes non encore fleuries, est abondante.

Sur la berge, nous retrouvons la belle station d'*Omphalodes verna*, la petite bourrache, découverte par un de nos membres en avril 1996. Originaire des Carpathes, cette jolie petite Boraginacée à fleurs bleues est échappée de jardins et s'est naturalisée notamment ici, y recouvrant actuellement une vingtaine de mètres carrés. En examinant la falaise, Marc Paquay déplore la dégradation de deux stations de deux lichens intéressants (*Cladonia rangiformis* et *C. convoluta*).

Le circuit se termine à Ciergnon où une grande station connue d'aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum*) envahit les berges et les accotements du sentier. Cette plante toxique pousse en compagnie de l'ail des ours (*Allium ursinum*), souvent abondante en ses stations.

La retraite d'une guinguette à ciel ouvert, discrètement installée en retrait du sentier, attire les moins frileux, qui s'y rafraîchiront. Les autres remonteront la Lesse jusqu'à l'ancienne halte ferroviaire royale de Jamblinne où nous avons parké les voitures. Nous saurons par la suite qu'en guise de rafraîchissements, ces courageux naturalistes se sont laissé tenter par un bol de potage bien chaud, préparé avec de l'ail des ours et sans aconit, évidemment...

Documentation

DUVIGNEAUD J. & SAINTENOY-SIMON J., 2001, Le site de la Collyre à Ciergnon. Les Barbouillons n° 199 (mars-avril 2001), p. 41-44.

JAVAUX J.L., 2008, de la Meuse à l'Ardenne, n° 40 : Une perle en Famenne : la chapelle Saint-Barthelemy de Jamblinne (1758-1759), p. 117-147.

MARÉE B., 2019, Entre Lesse et Lomme, la Nature et les Hommes : La chapelle de Jamblinne. Ch.47.

Notule sur quelques espèces rencontrées lors de la sortie

« Pelouses silicicoles »

Dimanche 14 avril

Michel LOUVIAUX

En descendant vers le Ry de Vachau, au départ de la chapelle de Jamblinne, nous rencontrons sur terrain humide et frais la Corydale défleurie (*Corydalis solida*) et la discrète Moscatelline (*Adoxa moschatellinella*) encore partiellement fleurie. Il est parfois difficile de les distinguer à l'état végétatif. (Voir tableau 1)

<i>Adoxa moschatellina</i>	<i>Corydalis solida</i>
Segments des feuilles terminés par une dent blanche (voir photo 4)	Segments des feuilles terminés par une dent rougeâtre
Bord du limbe translucide avec de très petites dents cartilagineuses. Forte loupe (voir photo 4)	Bord du limbe vert sans aucune dent
Pétiolule avec une forte gouttière à la face	Pétiolule sub-rond à triangulaire

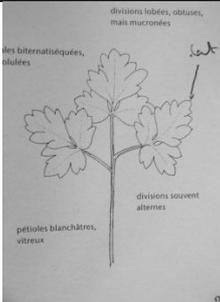
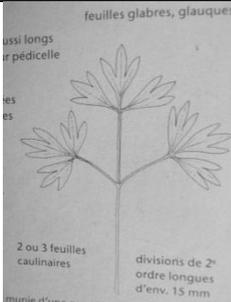
supérieure	
Pétiole et pétiole grisâtres à translucides	Pétiole et pétiole bien verts
Base de la tige sans écaille	Base de la tige avec une écaille
Système racinaire : racines +/- fasciculées, nombreux stolons souterrains	Système racinaire : un tubercule (« bulbe ») plein
 <p>Flora vegetativa 2013</p>	 <p>Flora vegetativa 2013</p>

Tableau 1 : comparatif des caractères végétatifs d'*Adoxa moschatellina* et de *Corydalis solidia*

L'examen attentif (de préférence à la loupe 20 X) du bord foliaire est discriminant. Voir photos 1 et 2. S'il reste un doute, un opinel vous permettra de dégager et de découvrir le bulbe de la Corydale ou le fin rhizome de l'Adoxa.

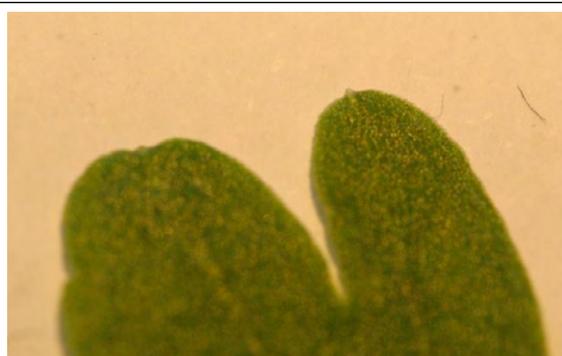


Photo 1 : Marge hyaline avec très petites dents cartilagineuses et apex avec dent blanche d'*Adoxa moschatellina*.



Photo 2 : Bord de la feuille sans aucune dent et apex avec une dent rougeâtre (rarement blanche) chez *Corydalis solidia*

Le fourré thermophile en bordure de la pelouse examinée le matin, au-dessus de la ferme de Jamjoule nous montre un exemplaire de bonne taille d'un groseillier. Il s'agit du Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*) assez peu fréquent. Il se distingue du Groseillier à maquereau (*Ribes uva-crispa*) par l'absence d'épines et par ses inflorescences en grappes multiflores versus fleurs solitaires ou par 2-3 chez le Groseillier à maquereau. Le pétiole est poilu (glabre chez *Ribes uva-crispa*) et les axes des inflorescences portent des poils glanduleux.



Photo 3 : Le Groseillier des Alpes

Contrairement aux deux autres groseilliers inermes de notre flore, le Cassis et le Groseillier rouge, ses grappes de fleurs sont dressées et non pendantes.

Il possède une particularité physiologique assez curieuse : il est fonctionnellement dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des pieds mâles et des pieds femelles. Cependant, les pieds mâles, avec des étamines bien formées, ont aussi un pistil rudimentaire et les pieds femelles avec un pistil bien développé, ont des rudiments d'étamines.

Dans notre région, il est considéré comme

naturalisé, échappé des parcs où il est fréquemment planté. Nous le verrons d'ailleurs en abondance l'après-midi le long du « RAVeL » de la Collyre, en bordure du Parc Royal. La raison de ces plantations dans les parcs est mystérieuse car les fleurs verdâtres (voir photo 3) ne sont pas très décoratives et ses fruits bien que comestibles sont tout à fait insipides.

L'après-midi, nous parcourons le site de la Collyre, bien connu des naturalistes. Nous y voyons côte à côte les 2 anémones de nos régions : la très commune Anémone sylvie et la plus rare Anémone fausse renoncule. Elles sont toujours fleuries à cette époque et à ce stade ne posent pas de problème de détermination. Il en va autrement à l'état stérile. Voir le tableau 2, comparatifs des caractères floraux et végétatifs de ces deux espèces.

<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Anemone ranunculoides</i>
Les 3 bractées involucrales pétiolées (pétiole supérieur à 20 % de la bractée) (photo 4)	Les 3 bractées involucrales sessiles ou très courtement pétiolées (pétiole inférieur à 10% de la bractée) (photo 5)
Pédoncule glabre ou à poils épars	Pédoncule densément pubescent
Pétiole foliaire (pas celui des bractées !) poilu au moins près du limbe	Pétiole foliaire (pas celui des bractées) glabre
Fruit généralement penché	Fruit(s) généralement dressé(s)
Limbe foliaire cilié (poils de plus de 0,2 mm) (photo 6)	Limbe foliaire cilié (poils de moins de 0,1 mm)
Fleur solitaire	Fleurs souvent par deux ou trois
Tépales au nombre de 5 à 10	Toujours 5 tépales
Tépales blancs souvent lavés de pourpre à l'extérieur	Tépales jaunes
Face inférieure des tépales glabre	Face inférieure des tépales pubescente

Tableau 2 : comparatif des 2 anémones de nos régions

A noter qu'il faut toujours examiner des plantes saines, car les anémones peuvent être atteinte par un champignon de l'ordre des urédinales (*Tranzschelia anemones*) qui modifie considérablement leur morphologie : pétiole plus grand, feuilles chlorotiques, perte de la pilosité. Elles sont presque toujours au milieu de plantes indemnes et l'examen de la partie souterraine (rhizome épais) permet de ne pas les confondre avec, par exemple, *Corydalis solida* (bulbe) ou *Adoxa moschatellina* (fins rhizomes).



Photo 4 : *Anemone nemorosa* : bractées



Photo 5 : *Anemone ranunculoides* : bractées

Le talus schisteux le long du chemin de la Collyre est abondamment colonisé par la fougère *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes* et par 2 touffes peu fournies d'*Asplenium septentrionale*. Nous n'avons pas trouvé l'hybride *Asplenium* × *Alternifolium* que nous avons vu l'an passé lors de notre session d'été en Ardèche (voir photo 7).



Photo 6 : détail des cils du limbe de *Anemone nemorosa*



Photo 7 : *Asplenium alternifolium* vu en Ardèche en 2018.

Premiers insectes printaniers

Sortie d'initiation à la reconnaissance des hyménoptères apoïdes

Samedi 20 Avril

Marc PAQUAY et Jacques MERCIER

Après une brève introduction expliquant le sujet de cette journée, nous nous sommes rendus non loin du Roptai, à proximité de la petite Réserve Domaniale du même nom. Le beau temps était de la partie et nous avons pu faire quelques captures pour montrer ces insectes aux participants. Les niveaux de connaissance étant variés, nous avons progressé lentement sur le terrain : on capture, on regarde, on explique, on discute, cela prend du temps. Je pense que la progression des entomologistes sur le terrain est encore plus lente que celle des botanistes !

Le début du printemps voit surtout voler les reines de **bourdons** et c'est l'occasion d'y accorder un peu d'attention. Les bourdons font partie de la famille des apidés, c'est à dire de la même famille que l'abeille domestique. Ils se distinguent aisément (au moins les reines à cette époque) par leur taille assez forte et rondelette et surtout par une abondante pilosité sur le corps. Cette "fourrure" de coloration variée leur permet de butiner dans des conditions de température plus basses que d'autres abeilles sauvages, parfois même par temps légèrement pluvieux. Plus précisément, on distingue les bourdons en examinant les cellules et la nervation de l'aile antérieure : on y voit trois cellules dites « cubitales » (rattachées au "nodus" de l'aile) dont la première est traversée par une "fausse nervure". La faune de Belgique comprend 31 espèces de Bombinae (sous-famille des bourdons au sein des Apidae). Un premier tri doit être fait entre faux bourdons (7 espèces, sous-genre *Psithyrus*) et bourdons vrais (24 espèces, sous-genre *Bombus*). Les faux bourdons (ou bourdons coucous) sont des parasites spécifiques de certaines espèces de bourdons. Alors que chez les vrais bourdons existent des reines, des ouvrières et des mâles (comme chez l'abeille domestique), il n'y a que des mâles et des femelles chez les parasites. On les distingue par l'absence de corbeille de récolte sur les tarses antérieurs, par leur pilosité plus éparse laissant voir la brillance des tergites et par des ailes souvent plus nettement "enfumées". Au niveau du comportement, ils ont un vol plus lent et plus lourd que l'on peut repérer avec un peu d'habitude. L'identification des espèces de *Psithyrus* n'est pas toujours facile et il faut parfois en récolter pour des examens détaillés sous la binoculaire. Même si l'identification spécifique des *Bombus* peut être très difficile, il est possible d'en reconnaître une majorité (particulièrement au printemps quand seules les reines volent) en les examinant en main (avec des gants car les reines piquent !) ou dans un tube avant de les relâcher. On évitera de récolter les reines en début de saison afin de ne pas affaiblir les populations reproductrices. En effet, beaucoup d'espèces de bourdons ont disparu de notre pays pour les diverses raisons qui dégradent notre environnement naturel et que nous connaissons trop bien ... Au cours de cette sortie sur le terrain, nous avons tenté de montrer quelques espèces évidentes afin de dégrossir la question ... car le simple sujet des bourdons reste vaste !

D'autres captures nous ont permis de reconnaître d'autres familles d'apoïdes comme les andrènes (Andrenidae, env. 80 espèces en Belgique) représentée par *Andrena haemorrhoa*, facile à reconnaître par son thorax roux et son abdomen noir garni d'une touffe de poils roux à l'apex. De petites abeilles ressemblant un peu aux guêpes furent également observées, volant au ras du sol. Il s'agit d'un genre bien reconnaissable (*Nomada*) au sein de la famille des Anthophoridae. La plupart de ces abeilles sont des parasites des andrènes vues juste avant. 46 espèces de *Nomada* ont été observées en Belgique. Leur identification repose d'abord sur l'ornementation du thorax et des segments abdominaux (couleur et disposition des taches) et ensuite sur la coloration des pattes et antennes. Quelques espèces peuvent être identifiées sur le terrain mais il n'existe pas encore de clé pratique pour cet exercice. Les références existantes sont basées sur les caractères précis observables sous un fort grossissement. Il est dès lors nécessaire de récolter l'un ou l'autre exemplaire pour faire des déterminations correctes.

Après diverses observations dont le coléoptère *Meloe proscarabeus*, lui aussi parasite des abeilles, nous avons examiné une osmie bicolore (*Osmia bicolor*). Cette abeille de la famille des Megachilidae se caractérise, chez les femelles, par la présence d'une brosse de récolte ventrale. *Osmia bicolor* fait partie d'un groupe d'osmies dites « hélicoles » : ces abeilles ont un comportement très particulier qui consiste à nidifier dans des coquilles d'escargot vides. La nature est incroyable d'imagination !

En fin de matinée, nous avons effectué un déplacement assez long vers les environs du village de Celles (entité de Houyet). Après le pique-nique dans le jardin bucolique d'une amie de Jacques, Madame Fouassin nous guidera vers le site suivant : l'ancienne sablière de Celles. L'endroit « valait le voyage » comme on dit dans le guide Michelin ! En effet, cette sablière aux sables très colorés (site anciennement exploité notamment pour la fabrication de briques réfractaires) nous montrera une belle richesse en hyménoptères « sabulicoles ». Dès l'entrée, nous tombons sur une colonie très populeuse de *Colletes cunicularius* sur un versant pentu de la sablière. Cette abeille aime particulièrement ce type de sol. Elle est de belle taille, fort poilue et ressemble un peu à une reine d'abeille. Cette espèce nidifie tôt. Elle ressemble aussi un peu à une autre grosse espèce d'andrène (*Andrena vaga*) présente également sur le site. Les deux espèces en mélange ont semé un peu la confusion et il a fallu bien comparer les deux pour constater une pilosité nettement plus gris-argenté sur le thorax de *vaga*. Les espèces parasites étaient également présentes avec principalement *Sphecodes albilabris* (parasite de *Colletes cunicularius*), un représentant de la famille des Halictidae et le plus gros dans son genre. Plusieurs autres espèces furent observées : *Andrena cineraria*, *Andrena gravida*, des *Nomada* sp. Et, dans un autre Ordre, des cicindèles. On épinglera particulièrement la présence de *Cicindela silvicola*, une espèce peu fréquente, que j'avais identifiée erronément comme *C. hybrida*. Merci à Danny pour m'avoir remis sur le bon chemin !

L'activité aura permis de se rendre (un peu) compte de la diversité des abeilles sauvages. Leur étude demande beaucoup de travail d'observation et le rassemblement d'une abondante documentation mais finalement, c'est cela le « boulot » du naturaliste !

Géologie et patrimoine dans la vallée de la Meuse entre Moha et Hosdent

Samedi 27 avril

Geneviève et Eric LEBRUN-MORÉAS

Massif de Brabant

Le Massif de Brabant consiste en une ceinture plissée d'orientation ONO-ESE qui s'est développée au Paléozoïque inférieur. Elle apparaît comme une large structure anticlinale avec un cœur cambrien flanqué de terrains ordoviciens et siluriens et recouverte de façon non conforme dans ses parties sud par des dépôts dévoniens et carbonifères supérieurs du Parautochtone brabançon. Le Massif du Brabant est peu exposé et presque complètement recouvert par des dépôts méso- et cénozoïques. Le

long de sa marge sud, des rivières (dont la Mehaigne et son affluent la Burdinale) l'incisent et en exposent de rares affleurements.

Château de Moha

Il semblerait que le comté de Moha se soit formé lors du morcellement de l'empire carolingien et du pagus de la Hesbaye à la fin du IX^{ème} siècle. Albert est le premier comte de Moha connu avec certitude grâce à un écrit de 1031.

Construit sur un éperon rocheux entre le XI^{ème} et le XIV^{ème} siècle, le château de Moha domine le confluent de la Mehaigne et de la Fosseroûle. Moha est une zone tampon entre trois grandes puissances : le comté de Namur, le comté de Huy intégré à la principauté de Liège et le duché de Brabant. La forteresse de Moha s'avéra utile lors des fréquents conflits avec les Hutois. Les princes-évêques adoptèrent la technique du blocus économique face aux cités révoltées. Des hommes, placés dans certains châteaux, faisaient de rapides raids pour arrêter et détrousser les marchands privant la ville de ravitaillement. Moha permettait de contrôler la vallée de la Mehaigne et la route de Tirlemont qui aboutissait au pont de Huy. Cette politique déplait profondément et entraîne des représailles : les Hutois assiègent Moha dès 1225. La forteresse de Moha réputée imprenable est détruite par les Hutois en 1376.

En 1889, les ruines du château, qui servaient de carrières pour les constructions des environs, sont achetées par l'Etat belge. Le Château de Moha est classé comme monument et comme site depuis 1980.

Chemin de fer

Sur la carte du réseau ferroviaire belge en 1857, la région Hesbaye-Condroz est totalement dépourvue de rails. L'industrie locale (agriculture, élevage, industrie de transformation et d'extraction) est susceptible d'apporter un important trafic au rail. Une concession est demandée en 1863 pour un projet de ligne (internationale !) de Landen à Aye via Huy. Les sections Landen-Statte et Statte-Ciney sont livrées à l'exploitation commerciale en 1875.



A Huccorgne, pour éviter un important méandre de la Mehaigne, un tunnel de 71 mètres est percé, permettant l'accès direct au site de la gare. En 1915, une ligne vicinale va être implantée et est à l'origine d'une curiosité unique en Belgique. En provenance de Burdinne, via la vallée de la Burdinale, la voie surplombe d'abord la Mehaigne et, ensuite, après une rampe continue, la ligne 127 au niveau du tunnel de Huccorgne. La ligne redescend ensuite à flanc de coteau pour

aboutir au-devant de la station. Elle remonte ensuite vers Vinalmont en suivant le Roua, affluent de la Méhaigne. En 1961, la SNCB décide de la suppression d'un certain nombre de lignes jugées déficitaires, dont la ligne Landen-Ciney. Le dernier train de voyageurs parcourra la section Huy-Sud-Landen le 29 septembre 1963. Comme chaque gare voulait fêter dignement l'événement, le train arrivera à Landen avec plus de 2h de retard ! La SNCB suspend toute circulation au-delà de Moha en 1981. L'armée assure l'entretien des voies au titre d'infrastructure stratégique jusque 1992. Aujourd'hui, au-delà de Moha, le tronçon est converti en RAVeL.

Géologie au Thier de l'Espinette

Le Thier de l'Espinette est un concentré de géologie sur une très courte distance. Les galets roulés observés sur le plateau correspondent probablement au profil de terrasse de niveau T7 (altitude 175m) reconnu 500m plus à l'ouest. Un profil de terrasse de niveau T9 est présent à une altitude de 190m au lieu-dit "Les Maisons Sottiaux". Les rognons de silex et de rares fragments de craie appartiennent à la Formation de Gulpen. Des sables et argiles glauconieux et une marne blanchâtre appartiennent à la Formation de Lonzée. La Formation de Bovesse repose en discordance sur la formation de Fumal. Celle-ci y expose bien ses turbidites. Les turbidites sont des roches sédimentaires détritiques meubles ou indurées, déposées par un courant de turbidité. Ces courants sont des écoulements gravitaires dans lesquels le sédiment est maintenu en suspension. Le mélange d'eau et de sédiment possède une densité plus grande que celle de l'eau et se déplace vers le bas sous l'effet de la gravité. Ces roches sont caractérisées par un granoclassement des particules sédimentaires (séquence de Bouma). La formation permet de visualiser les plans de stratification (S0) et les plans de schistosité (S1). La schistosité existe presque systématiquement dans des roches qui ont été déformées et se développe selon une direction perpendiculaire au plan d'aplatissement maximal. Elle constitue un plan d'anisotropie mécanique, typiquement proche du plan axial des plis. L'affleurement y présente 3 niveaux de mullions. Les mullions sont des figures tectoniquement induites en contexte compressif où les niveaux plus compétents prennent une structure en forme de tonneaux juxtaposés. Les bancs dans le haut de la formation sont aussi déformés par un fauchage qui est une manifestation du lent mouvement du sol sous l'effet de la gravité (creep).



Château de Fumal

Seigneurie, château et église de Fumal

La première famille à porter le nom de Fumal apparaît en 1150 avec la mention d'un chevalier, Albert de Fumal. La seigneurie reste dans la famille de Fumal jusqu'en 1367, date à laquelle le fief, vendu, est relevé par Rigault II de Warnant.

Le village de Fumal est aujourd'hui situé en province de Liège. Sous l'ancien régime, le territoire de Fumal était partagé entre le comté de Namur et l'évêché de Liège. La petite seigneurie de Fumal (le château et son enceinte,

l'église, une ferme et quelques maisons situées au lieu-dit "La Basse" et au nord de la Mehaigne) relevait du comté de Namur.

Le reste du village (le quartier de Fumal proprement dit au sud de la Mehaigne et le hameau de Foncourt) relevait du Prince-Evêque de Liège. De nombreuses contestations ont opposé les autorités comtales (Namur) et épiscopales (Liège) jusqu'en 1360 (ou 1445), date à laquelle un compromis fixa les limites de la seigneurie telles qu'elles apparaissent sur la carte de Ferraris (1777).

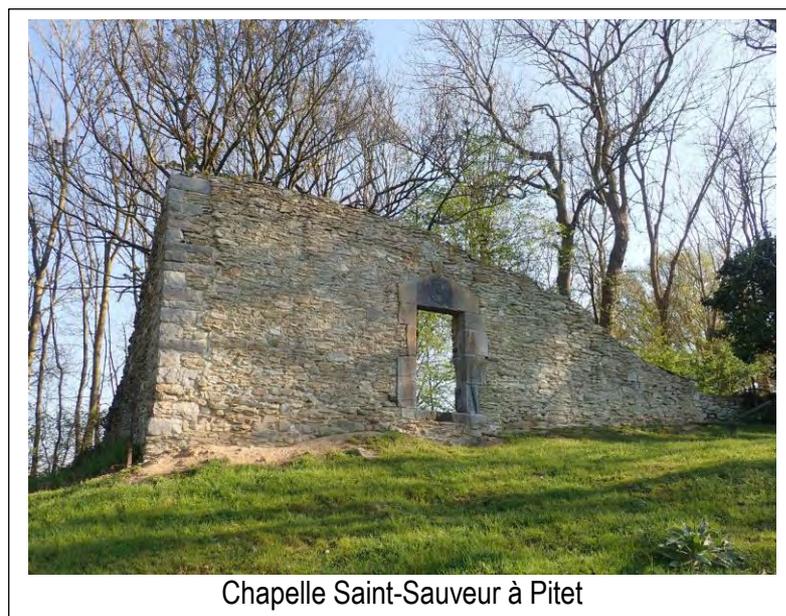
La plus ancienne mention du château est celle du "chastial de Fumal" en 1343. Dès



Eglise de Fumal

le XIV^{ème}, des maisons ou manoirs sont alors construits à côté des tours qui ne serviront plus alors que d'abris. La mention d'une "vieille tour" dans des textes de 1563 conduit à penser qu'il en existait une "neuve" et qu'un nouveau donjon a dû être construit en 1563. Remanié depuis, il constitue le donjon actuel. Au XVII^{ème} siècle (1622), un corps de logis à deux niveaux, en calcaire de Vinalmont, est construit à gauche de la tour. La toiture à bulbe octogonale de style baroque a été posée après l'incendie de 1722.

L'église paroissiale Saint Martin, proche du Moustif et comprise dans l'enceinte médiévale, apparaît comme une église antérieurement domaniale. Le patronage de Saint-Martin dénote par ailleurs une fondation très ancienne. L'église fut saccagée en 1692 par les troupes de Louis XIV. Des travaux de réparation recommandés par l'évêque de Namur en visite à Fumal en 1708 ne furent terminés qu'en 1762 ! En 1765, on procède à la réfection des toitures et du chœur. En 1778, le chœur est reconstruit. L'édifice est profondément remanié en 1884 uniformisant le décor en style néo-gothique.



Chapelle Saint-Sauveur à Pitet

La butte et la chapelle Saint-Sauveur

La butte Saint-Sauveur a été occupée par l'Homme depuis le néolithique : des silex taillés néolithiques du 5^{ème} millénaire avant JC, une nécropole du Haut-Empire datée du I^{er} au III^{ème} siècle, une nécropole mérovingienne datée du V^{ème} et VI^{ème} siècle et une nécropole médiévale y ont été découverts. Au sommet de la butte se dressent les vestiges d'une chapelle y mentionnée dès 1243 qui appartenait à Rigauld de Beaufort, seigneur de Fallais. En

1562, la chapelle, alors en ruine, fait l'objet d'une première restauration. Elle fait l'objet d'une nouvelle restauration ordonnée par l'évêque de Namur entre 1742 et 1751. Désaffectée après la Révolution, elle est vendue en 1841 par l'administration communale de Fallais. Jusqu'en 1939, les pierres de la chapelle sont vendues comme matériaux de construction pour les maisons environnantes et pour l'empierrement des routes. La butte Saint-Sauveur est classée en 1976 et la chapelle en 1985. La porte d'accès comprend un linteau triangulaire de réemploi de la première chapelle mentionnée en 1243. Le linteau est orné d'un Agnus Dei, représentation du Sauveur du Monde.

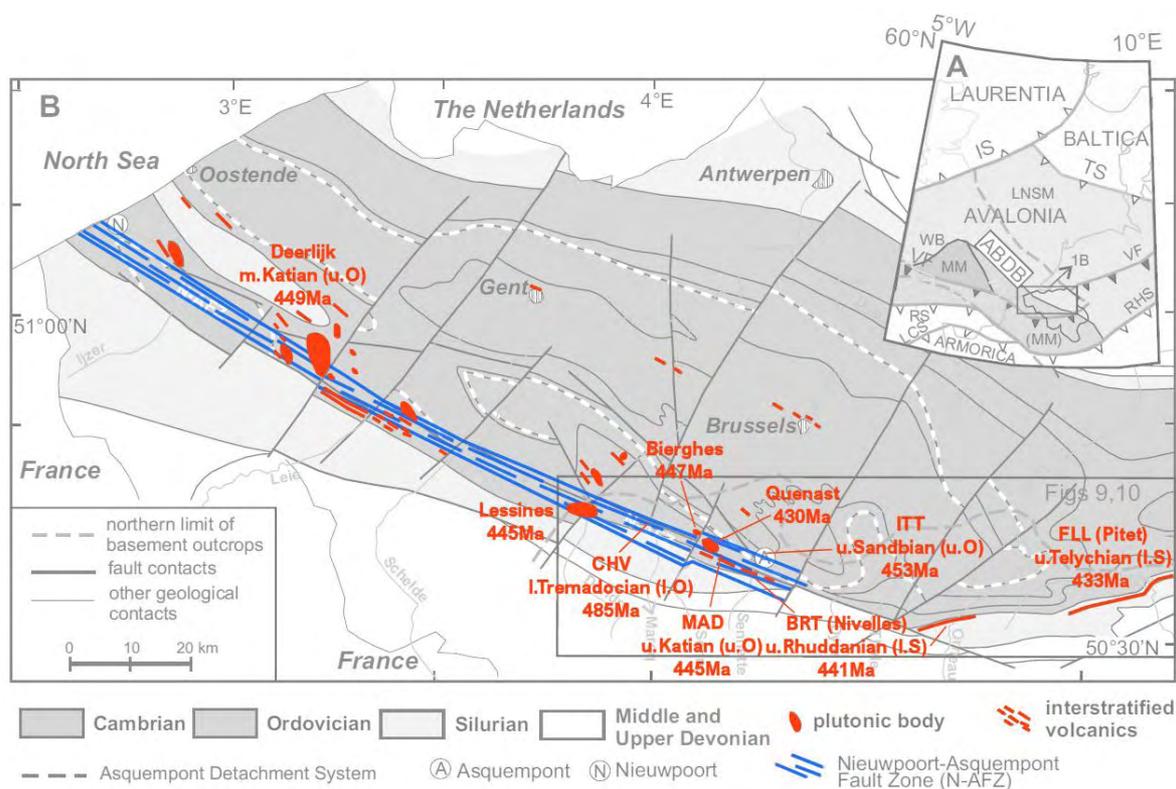
Jet de la Poire

Au sommet de la butte Saint-Sauveur où s'élève la chapelle Saint-Sauveur, une coutume dite du Jet de la Poire avait lieu le jour de la Dédicace de Saint-Sauveur au mois d'août. A cet endroit se terminaient les juridictions de Fallais (relevant du duché de Brabant) et de Warnant (relevant de la principauté de Liège). Les autorités du Brabant et de Liège s'y réunissaient afin de procéder à la fixation pour l'année de leurs limites respectives. Deux poires étaient présentées à un homme parmi les plus robustes. Une poire était lancée depuis le haut de la butte en direction du bois Robert et l'autre dans la direction du ruisseau de Dreye. Les points où tombaient les projectiles désignaient pour cette année la délimitation des deux territoires. Cette tradition aurait eu lieu pour la dernière fois en 1793.

Magmatisme du Massif de Brabant

Une unité volcanique d'une épaisseur de ~30m est observable dans l'ancienne carrière de la butte de Pitet : le Membre de Pitet au sein de la Formation de Fallais. Il s'agit d'une roche massive claire de composition rhyolitique interprétée comme une coulée ignimbritique remobilisée comme turbidite et datée du Silurien inférieur. L'unité s'étend jusqu'à Burdinne, distante d'environ 13km. Si l'unité

volcanique de la Formation de Fallais près de Monstreux correspondait stratigraphiquement au Membre de Pitet, l'unité aurait une extension de 50km. L'épaisseur de l'unité décroît d'est en ouest, suggérant que le centre volcanique était situé à l'est et que le flux turbiditique venait de l'est. Plus largement, l'activité magmatique dans le Massif de Brabant, qui s'étend de l'Ordovicien supérieur au Silurien moyen (de 460 Ma à 430 Ma), est principalement localisé le long de la marge sud-ouest du cœur cambrien du massif et plus particulièrement le long de la zone faillée de Nieuwpoort-Asquempont. Le modèle d'évolution du Massif de Brabant, et plus largement d'Avalonia, durant le Paléozoïque inférieur intègre l'activité magmatique du massif de la manière suivante : le cœur du Massif de Brabant est localisé à la frontière entre deux micro-cratons (Midlands au SO et Lüneberg au NO). La collision entre Avalonia et Baltica a induit une réactivation de la discontinuité lithosphérique entre les deux micro-cratons et un mouvement d'extension ou trans-tension le long de la zone faillée de Nieuwpoort-Asquempont qui a permis la remontée de l'asténosphère, sa fusion par décompression, la fusion partielle de la lithosphère et la remontée de magma vers la surface.



D'après HERBOSCH et al., 2018, figure 1

Château de Fallais

Le château était protégé par un double fossé du côté nord et ouest et par un triple fossé du côté sud et est. L'accès se faisait par deux doubles ponts levés : charretier et piétonnier. La forteresse, un quadrilatère de 68m sur 56m, compte 4 tours d'angle, reliées soit par des bâtiments soit par des bourtines (épaisses murailles de défense). Au XI^{ème} siècle, la seigneurie est une possession de l'église de Liège. Le prince-évêque la concède en 1044 à la famille de Beaufort. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, la seigneurie relève de la Principauté de Liège. Entre 1271 et 1273, trois membres de la famille de Beaufort inféodent leur château au comte de Namur. Trois forteresses liégeoises, Goesnes, Beaufort et Fallais, appartenant aux Beaufort et situées aux frontières de la principauté, passent dans le camp ennemi namurois. En 1464, Charles de Bourgogne, futur Charles le Téméraire, reçoit Fallais par héritage en tant que duc de Brabant. En 1468, Charles le Téméraire fait arrêt à Fallais en compagnie du roi de France, Louis XI. Ils iront mettre le siège devant Liège qui sera en partie détruite. En 1675, le roi Louis XIV dont les armées traversent la Hesbaye, loge au château de Fallais. A son départ, il ordonne de canonner une partie des ouvrages fortifiés probablement pour protéger une éventuelle retraite. Le site est classé en 1988.

Seigneurie, château et ferme de Hosdent

En 1208, la seigneurie de Hosdent appartient à l'abbaye de Cornelimunster, près d'Aix-la-Chapelle. Plus tard, elle est cédée à Daniel de Hosdent, notable hesbignon, et reste dans cette famille jusqu'au XVIIIe siècle. En 1654, la veuve d'Eustache de Hosdent lègue la terre de Hosdent à son petit-fils, Eustache Charles de Salmier. Faute de descendance de la famille Salmier, la seigneurie échoit aux vicomtes de Maulde qui la possèdent encore à la Révolution française. La seigneurie comprenait un moulin banal, déjà mentionné au XVe siècle et occupait les deux rives de la Meuhaigne.

Sous l'Ancien Régime, les habitants devaient y faire moudre leurs céréales et ils payaient pour cela le douzième de la mouture au meunier. Le château fut démoli au XIXe siècle. Des fouilles archéologiques ont pu déceler des traces d'habitat du XIIIe siècle. La mention la plus ancienne d'une maison date de 1433. Au château était jointe une ferme dont de nombreux vestiges subsistent. Le noyau primitif date du XVIe siècle.

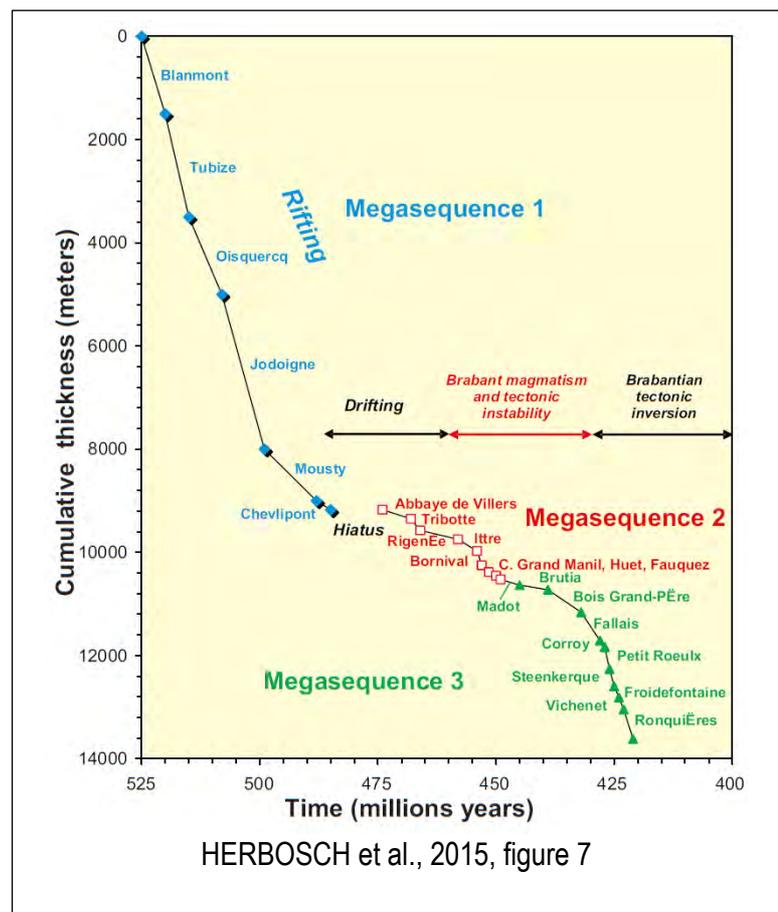
Cour de justice de Hosdent

La cour de justice est un bâtiment d'un niveau et demi utilisant le schiste pour la maçonnerie, le calcaire pour les chaînages d'angle et les encadrements et couvert d'une toiture de tuiles avec coyaux et croupettes. La porte d'entrée est surmontée d'une pierre armoriée de 1685 portant les noms des seigneurs SALMIER et HAVRECH qui le firent construire. Le bâtiment a été classé comme monument en 1985 mais laissé à l'abandon jusqu'en 2004. La cour de justice, composée de sept échevins, d'un bailli ou maire et d'un greffier, réglait les problèmes courants de la vie quotidienne. A Hosdent, elle jugeait selon la loi de Liège et allait en appel devant les tribunaux de l'Empire.

Modèle d'évolution du Massif de Brabant

Le Massif de Brabant montre une succession sédimentaire siliciclastique et turbiditique presque continue allant du Cambrien inférieur au Silurien supérieur. La séquence sédimentaire dépasse 13km d'épaisseur dont plus de 9km pour le seul Cambrien et constitue un témoin de la marge sud d'Avalonia face au Gondwana durant le Cambrien et ultérieurement face à l'océan Rhéique jusqu'à sa fermeture. L'intégration et l'interprétation des résultats issus de différentes disciplines de la géologie permettent de dresser un modèle d'évolution du Massif de Brabant, et plus largement d'Avalonia, durant le Paléozoïque inférieur.

A titre d'exemple, la construction d'une courbe cumulative des épaisseurs sédimentaires met en évidence trois zones de variations de la vitesse de sédimentation.



La mégaséquence 1 (>9km ; ~525Ma à ~480Ma) se dépose dans un bassin en extension en subsidence rapide seulement compatible avec un contexte de rifting à la marge ouest de Gondwana. Le hiatus de sédimentation correspond à la dérive d'Avalonia s'éloignant de Gondwana durant l'ouverture et l'expansion de l'océan Rhéique

La mégaséquence 2 (~1300m ~468Ma à ~448Ma) correspond d'abord à une sédimentation de plateforme stable. Avalonia est alors un microcontinent indépendant dérivant vers Baltica. A l'approche de ce dernier, apparaissent des instabilités tectoniques accompagnées de manifestations magmatiques. Avalonia entre en collision avec Baltica vers 450Ma.

La mégaséquence 3 (>3500m ; ~448Ma à ~425Ma) correspond au développement d'un bassin d'avant-pays dont la subsidence s'accélère quand Baltica et Laurentia entrent en collision. Le Massif de Brabant est alors en contexte de marge passive au nord-ouest de l'océan Rhéique. L'inversion tectonique du bassin évolue ensuite vers une orogénèse. La sédimentation cesse vers 415Ma.

L'orogénèse brabançonne

A partir du Silurien moyen jusqu'au Dévonien inférieur, la déformation progressive du Massif de Brabant résulte en un soulèvement continu d'un coin de sédiments cambriens comprimé entre deux micro-cratons (Midlands au SO et Lüneberg au NE) et une propagation graduelle de la déformation vers les marges du massif. L'orogénèse brabançonne est le résultat de la convergence des deux micro-cratons par rotation anti-horaire du micro-craton Midlands. Cette rotation pourrait avoir été causée par la subduction de la lithosphère de l'océan Rhéique sous la marge de Laurussia-Avalonia.



Formation de Huccorgne à Robiéwez

Divers

Groupe du Houiller et évocation de la concession de mine de houille de Moha et de la Grande Veine dite de Moha.

Formation de Live (Membre des Awirs) bien exposée dans le rocher surmonté des ruines du château de Moha.

Formations d'Engihoul, de Longpré et de Terwagne exposées dans la falaise de la Roche aux Corneilles.

Formation de Bois de Bordeaux

Formation de Bovesse dans le tunnel de Huccorgne et son niveau à *Disphyllum*

Les Formations de Huccorgne, d'Aisemont et de Famelette n'ont pas été observées faute de temps.

Références

- CHARLIER Joseph, 2010, Fumal au fil du temps, Comité Culturel et Récréatif de Fumal asbl
Collectif, sans date, Patrimoine au Pays Burdinale Mehaine - 65 éléments à découvrir, Maison du Tourisme des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
COMANNE Jean, 1985, Le château de Fumal - Evolution d'un ensemble castral hesbignon du Moyen Age à nos jours
DELCAMBRE B., PINGOT J.-L., 2013, Carte géologique de Wallonie 41/5-6 Wasseiges – Braives
DELOOZ Roger, 2005, Wasseiges et Braives
FUNKEN Didier, LAMBY Christian, 1990, Histoire du chemin de fer Landen - Statte, Groupement Belge pour la Promotion et l'Exploitation Touristique du Transport Ferroviaire
HERBOSCH Alain, VERNIERS Jacques, 2015, Field guide to the geology of the Brabant Massif – The outcrops of the Dyle and Senne basins, Memoirs 62, IRSNB

HERBOSCH Alain, DEBACKER Timothy N., 2018, A new geological map of the outcrop areas of the Brabant Massif (Belgium), *Geologica Belgica* 21/1-2
LACROIX Ch., 1990, Naissance et déclin du comté de Moha
LINNEMANN Ulf et al., 2012, The Cambrian to Devonian odyssey of the Brabant Massif within Avalonia: A review with new zircon ages, geochemistry, Sm–Nd isotopes, stratigraphy and palaeogeography, *Earth-Science Reviews*
PAYE-BOURGOIS Jannine, 1974, Fallais-sur-Mehaigne
PAYE-BOURGOIS Jannine, 1998, Un village hesbignon au temps jadis - Fallais : le passé conjugué au présent
<https://www.railations.net/tunnelhuccorgne.html>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_nationale_des_chemins_de_fer_vicinaux

Inventaires botaniques dans les parcelles Natagora-Famenne « plaine de Behotte » et « Tige d'Eprave »

Mercredi 1^{er} Mai

Marc PAQUAY

Guides : Marc Paquay et Geneviève Adam

Les réserves naturelles font l'objet d'un suivi aussi régulier que possible notamment par des inventaires biologiques permettant d'évaluer la pertinence des gestions. Certaines sont peu documentées, d'autres sont gérées différemment que par le passé. Il est donc utile de récolter et comparer toutes les observations.

Dans cette optique, nous nous sommes rendus ce jour de la « fête du travail » pour faire le nôtre dans la nature et particulièrement sur des prairies érigées en réserve naturelle par Natagora, principalement situées sur le « Tige d'Eprave ». Ces prairies sont intéressantes parce qu'elles montrent un gradient du très sec (type pelouse sur schistes calcaires) au très humide (dans les fonds et aux abords des mares) en passant par un type mésophile. Ce sont surtout des prairies fauchées, parfois anciennement pâturées.

Nous avons examiné trois parcelles différentes. Nos relevés (longues listes !) seront encodés dans la base de données de l'OFFH. (Observatoire de la Flore, de la Faune et des Habitats – Région Wallonne) On relèvera la présence de plantes intéressantes comme le saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*) et *Aster linosyris* (constituant une belle station méconnue sur schistes du Frasnien). Pour le reste, il s'agira de relevés assez classiques en ces prés de Famenne.

Initiation à la b(beau)tanique

« Eléments d'organographie végétale »

Vendredi 3 mai 2019 : exposé

Dimanche 5 mai 2019 : balade guidée d'initiation dans les environs de Sohier

Michel LOUVIAUX

Ces deux événements étaient organisés conjointement avec la ville de Wellin dans le cadre du contrat nous permettant d'avoir un local pour notre association au sein du Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier. C'est ce qui explique la PAF demandée et revenant à la commune de Wellin. Une quinzaine de naturalistes (confirmés ou désireux de se lancer dans la connaissance du monde des plantes) avaient répondu à l'appel.

L'exposé

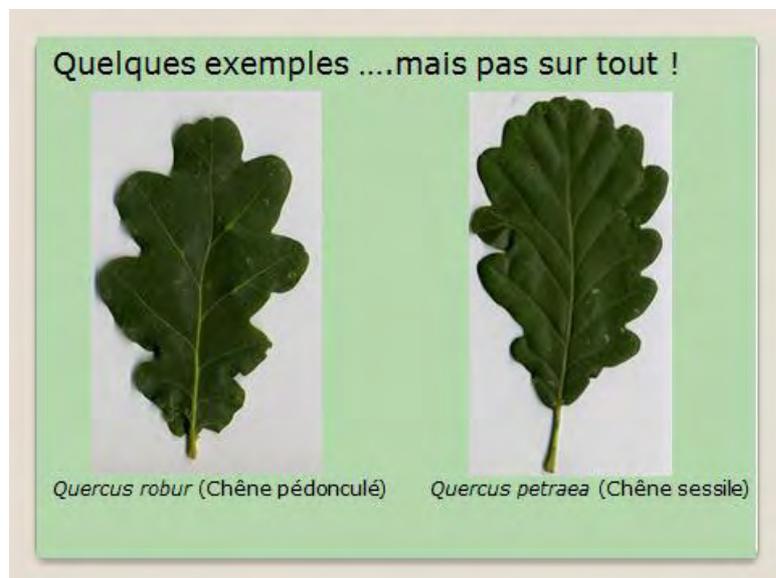
En une heure et demie, c'était bien sûr une gageure de pouvoir faire le tour de l'organographie. Le but était de donner des éléments qui puissent servir à l'identification (la détermination des espèces, diront les botanistes). Un rappel fut d'abord fait sur ce qu'est l'organographie : une science descriptive sur la forme, la texture, le recouvrement...des différents organes des plantes (nous nous en tenons aux plantes dites supérieures, c'est-à-dire les plantes à fleurs ou angiospermes).



Au départ, pour les premiers botanistes, il s'agissait de décrire une plante dans toutes ses parties et de lui donner un nom, de façon à ce que cette description (la diagnose) ne corresponde qu'à une et une seule espèce sans équivoque. Une fois ce travail de base effectué, les botanistes de terrain se servent de tous ces critères pour, grâce à une Flore utilisant des clés dichotomiques, sélectionner le bon caractère (celui présent sur la plante inconnue observée) et arriver au résultat final : le nom recherché.

A l'aide de nombreuses photos de plantes de nos régions, nous avons passé en revue les principaux organes d'une plante : racine, tige, feuille et fleur.

Des comparaisons nous ont illustré comment de petits détails (allant parfois jusqu'à la forme des poils situés sur la plante, loupe de botaniste indispensable !) nous servent à l'identification.



Parmi beaucoup d'autres, l'exemple de la feuille de chêne illustre la façon de déterminer : Un court pétiole, de 0 à 7 mm (importance de la terminologie : il faut évidemment savoir ce qu'est un pétiole) nous amène vers le chêne pédonculé (*Quercus robur*) et un pétiole long de 5 à 25 mm nous conduit au chêne sessile, appelé aussi chêne rouvre (*Quercus petraea*).

Nous avons terminé l'exposé par un exercice pratique de détermination au moyen de la « Flore bleue » du lierre terrestre (*Glechoma*

hederacea). Si la plante nous était déjà connue, l'identifier « de novo » n'a pas été une mince affaire : étamines difficilement visibles ou absentes, critères peu compréhensibles...

La balade

C'est pourquoi, le dimanche suivant, malgré une météo peu engageante mais au final clémente, nous avons parcouru la campagne autour du village de Sohier.

De nombreux milieux : bords de chemin, endroits rudéraux, sous-bois de feuillus et de résineux, lisières forestières, milieux humides, marais, étang... nous ont permis de voir un grand nombre de plantes et d'expliquer et de montrer in vivo les termes décrits l'avant-veille.

En espérant que ces quelques notions un peu rébarbatives mais présentées le plus simplement possible, inciteront à la découverte et à la protection de notre belle région.

Sortie ornithologique à Harchies et botanique sur le terril de Condé-sur-Escaut

Samedi 11 mai
Jacques MERCIER

La nuit de vendredi à samedi 11 mai fut copieusement arrosée et même avant le départ, une pluie fine tombait encore. Malgré cela il fut décidé de maintenir l'excursion et bien nous fit. En effet, dès l'arrivée à Harchies, c'est un soleil radieux qui nous accueille et nous accompagnera toute la journée.

Nous quittons le parking du CRIE et nous engageons dans ce qu'on appelle « L'Allée de chasse » qui nous conduira aux étangs. Là, c'est un rossignol qui nous chante une ritournelle de bienvenue. Cette allée n'est habitée que par une avifaune qui nous est familière : merle, rouge-gorge, fauvette à tête noire...

Mais dès l'arrivée au chemin qui sépare les étangs, nous entendons un concert de nombreux oiseaux où il est bien difficile de reconnaître qui est qui. Après avoir tant bien que mal identifié les différents chanteurs, nous nous dirigeons vers les étangs. A cette époque de l'année, ils ne sont pas particulièrement attractifs du fait que les hivernants nous ont quittés depuis longtemps. Seuls restent quelques canards colvert et chipeau (belle observation d'un unique couple tout proche), des fuligules morillon et milouin, grèbes huppés et castagneux (ce dernier seulement entendu), foulques macroules et cygnes tuberculés.

Arrivés au bout du chemin, après les nombreuses "explosions sonores" de la bouscarle de Cetti, nous aurons l'occasion de différencier les chants de la rousserole effarvate et du phragmite des joncs qui chantent à tour de rôle. Une locustelle luscinoïde viendra se joindre au duo et nous permettra de bien identifier son chant : un trille beaucoup plus rapide que celui de la locustelle tachetée (également présente sur le site). Rare dans le passé, la luscinoïde devient de plus en plus fréquente à Harchies du fait de l'expansion des roselières.

Un petit crochet à droite nous mène alors à un observatoire qui offre une vue à la fois sur un étang et des prairies. Celles-ci nous permettent d'admirer longuement un busard des roseaux que nous avons déjà pu observer en vol : il s'était aimablement posé sur un saule et ne semblait pas du tout impressionné par nos regards inquisiteurs.

Le timing nous oblige à déjà rebrousser chemin mais sur la route du retour, nous aurons la chance d'observer des hérons garde-bœufs "en pleine activité" selon l'expression d'Arlette, c'est à dire s'affairant à nettoyer des vaches harcelées par les moustiques.

Ceci terminera la matinée où en si peu de temps nous avons pu faire de belles observations et (ré)apprendre à reconnaître différents chants.

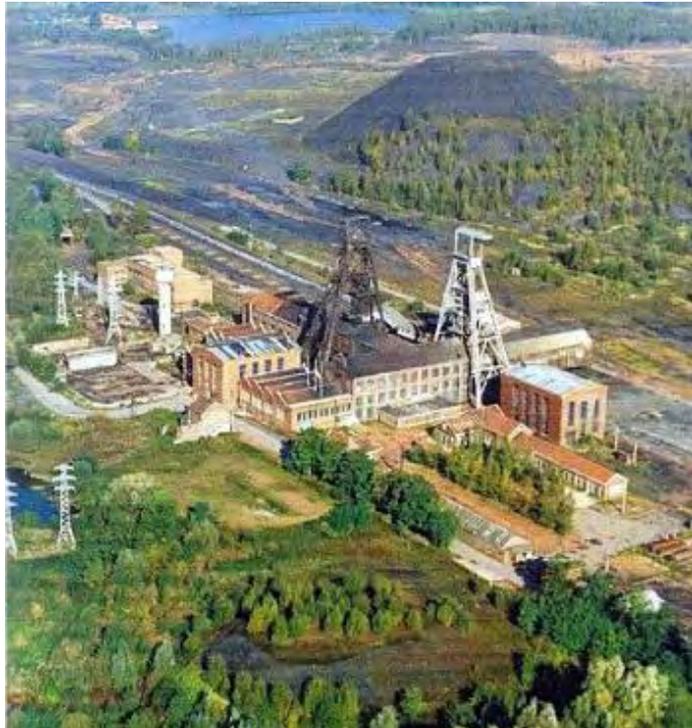
Nous nous rendons ensuite à quelques encablures, juste de l'autre côté de la frontière, à Condé-sur-Escaut, pour y déjeuner à "l'Auberge de la Roselière" avec l'adjoint au maire de Condé, Agostino Populin. Cette auberge est une véritable institution car installée à proximité de l'ancienne fosse Ledoux (charbonnage) qui a été en activité de 1900 à 1988. Elle était l'ancien café des mineurs et conserve de nombreux souvenirs qui rappellent l'époque glorieuse de l'extraction du charbon.

Ce déjeuner convivial s'est un peu éternisé du fait des intéressants échanges avec l'adjoint au maire. Il nous a parlé du passé minier de Condé ainsi que des différents projets que la commune s'efforce de mettre en place pour sauvegarder cet environnement naturel. Celui-ci est constitué des trois terrils, d'une zone humide, ainsi que d'une friche avec son chevalement (ascenseur qui permettait la remontée du charbon et la descente des mineurs) installé sur le carreau de la mine. Le tout a d'ailleurs été classé le 30 juin 2012 au Patrimoine mondial de l'Unesco.

M. Populin devait nous faire découvrir le terril principal mais une cérémonie communale nous privera de sa présence. C'est donc sur ses indications que nous allons découvrir ce terril.

Celui-ci est encore « jeune » car les derniers versements de déchets de l'extraction de la houille (percement des galeries et résidus du lavage des charbons) ont eu lieu en 1988. Il faut en effet 30 à 40 ans pour qu'une végétation importante s'installe et se stabilise sur les pentes.

Il serait trop long d'expliquer ici les différents stades par-lesquels passe une végétation avant de s'installer, d'autant que les flancs d'un terril sont exposés aux quatre coins cardinaux. Le flanc sud par exemple, plus exposé à l'ensoleillement, est évidemment sujet à une plus grande sécheresse, tandis que la face nord, plus froide et humide, permet l'installation d'une flore très différente.



Du fait que le milieu physique des terrils est peu favorable à une colonisation prospère des végétaux, retenons quatre facteurs importants :

- 1) le mouvement continu des matériaux, résultant de la forte pente, qui recouvre les plantes ou les déchausse ;
- 2) le microclimat sec dû à la perméabilité très grande du matériau (aucune rétention d'eau), à sa couleur noire qui favorise un réchauffement intense du sol pendant l'insolation et, dans une certaine mesure, à la plus grande violence du vent résultant de l'altitude ;
- 3) la combustion, les terrils renfermant toujours une fraction combustible (poussières de charbon et schistes carbonneux, ainsi que pyrites) qui permet une combustion spontanée. Dans le Borinage, 80% des terrils brûlent ou ont brûlé. Un terril brûle pendant un siècle environ (combustion itinérante). Le matériau prend alors une teinte rouge brique et a été utilisé comme revêtement pour les terrains de tennis ;
- 4) la pauvreté du substrat : celui-ci est grossier (blocs de grès) ou alors composé d'éléments fins provenant des schistes houillers se délitant. Ce substrat contrarie évidemment la bonne croissance des végétaux, sans pour autant jouer un rôle déterminant.

Soulignons que la végétation qui essaie de s'installer provient de l'environnement immédiat du terril. Si les plantes trouvent là un milieu favorable et sans trop de contraintes physiques, elles finiront par s'installer durablement, sinon elles laisseront la place à d'autres. Depuis les derniers dépôts de résidus de l'extraction, on assiste ainsi à un véritable combat entre différentes plantes pour prendre possession d'un terrain nu et seules celles qui sauront s'adapter y réussiront.

Comme tous les terrils, celui que nous avons visité est un véritable laboratoire de colonisation végétale : il est possible de suivre les étapes de cette colonisation depuis le sol nu jusqu'à la forêt, sur un milieu physique très particulier qu'on qualifierait aujourd'hui de « milieu extrême ». Cette végétation très spécialisée que l'on ne rencontre nulle part ailleurs présente un intérêt scientifique certain, tant du point de vue floristique qu'écologique, et mériterait que les naturalistes s'y intéressent et la découvrent.

Nous avons terminé cette visite bien trop courte du terril au sommet de celui-ci, d'où nous avons pu jouir d'un magnifique panorama à presque 360° sur la région environnante, nous donnant ainsi l'impression de la survoler.

Géomorphologie et botanique Excursion à Bourdon (Hotton) et à Marche-en-Famenne

Samedi 18 mai

Jean-Louis GIOT et Michel LOUVIAUX

Jean-Louis Giot (rédaction du rapport)
Michel Louviaux (Photos et notules de celles-ci)

1. Bourdon – Bois Grosse Haie 2019 (IFBL H6 48 31)

Après un regroupement sur le parking de la chapelle de Bourdon, nous nous dirigeons vers Verdenne puis, obliquant vers le nord-ouest, nous gagnons les abords du bois qui couvre la crête séparant Hotton de Marche.

Situation géologique et géomorphologie

Le paysage se prête à un petit commentaire géomorphologique. En montant vers Verdenne, à mi-côte environ, nous avons quitté le Frasnien à dominante calcaire pour pénétrer sur le Givetien. De notre point d'observation, on aperçoit au loin, vers le sud, la crête boisée du premier contrefort ardennais, constitué par la Formation gréseuse de Hampteau (HAM). Au nord de celle-ci s'étale, quasiment masquée à nos yeux, une dépression constituée par les terrains majoritairement schisteux mais localement carbonatés de l'Eifelien (regroupement des Formations de Saint-Joseph, Eau-Noire et

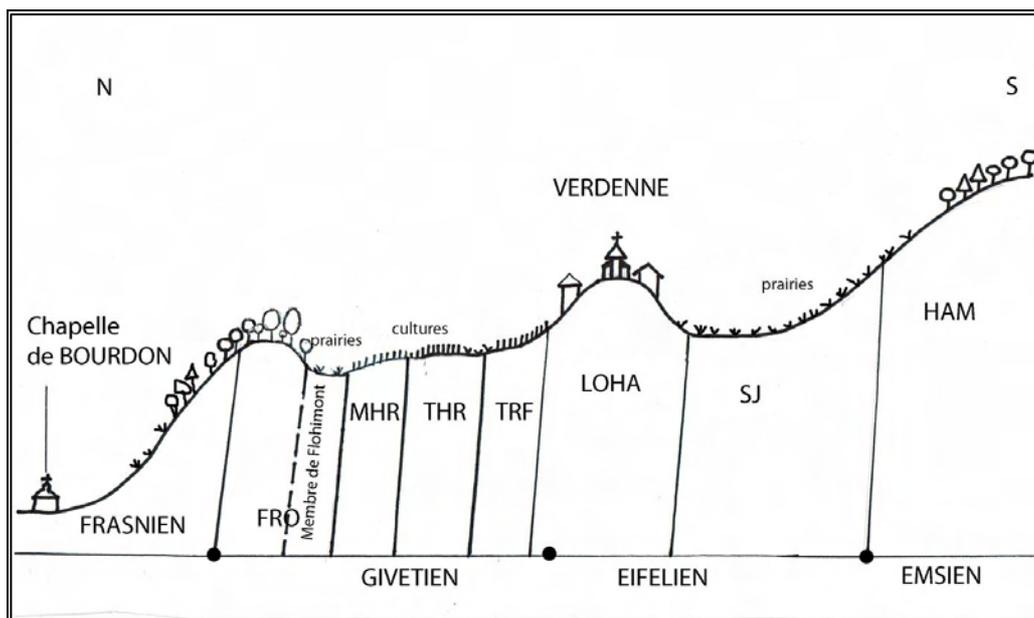


Figure 1. Coupe très schématique nord-sud entre Bourdon et Verdenne.

Jemelle (SJ)). Encore un peu plus vers le nord, cette dépression est surmontée par une crête silto-gréseuse appartenant à la Formation de la Lomme ; le village y est implanté. Cette Formation est bordée au nord, au pied du versant, par celle d'Hanonet, très mince, composée de calcaires argileux. Avec le petit plateau fertile couvert de prairies et de cultures sur lequel nous nous trouvons (*Les Longues Royes*) commencent les calcaires givetiens : Formation de Trois-Fontaines (TRF), des Terres d'Hairs (TRH), du Mont d'Hairs (MHR) puis de Fromelennes (FRO). Cette dernière comporte à la base une zone plus schisteuse, le Membre de Flohimont, qui se traduit souvent dans le paysage par une légère dépression dont le sol plus argileux est généralement occupé par des prairies (voir figure 1).

Le bois que nous allons parcourir est implanté sur la partie supérieure de la Formation de Fromelennes, là où le sol calcaire assez superficiel ne se prête guère à l'agriculture. La partie étudiée du bois s'étend du lieu-dit "*Chaffor*"⁶, où le chemin rentre dans le bois, jusqu'aux abords du quartier du Rossignol, sur la commune de Marche.

Dans la partie occidentale du site, on note de nombreux amoncellements, circulaires ou parfois linéaires, de blocs de calcaire. Trois hypothèses ont été avancées concernant l'origine de ces amas circulaires souvent rencontrés en Calestienne et dénommés marchets : sépultures, vestiges d'habitations ou plus simplement tertres résultant de l'épierrement des champs. En plusieurs endroits, notamment à proximité du "*Chaffor*", le sol a été creusé artificiellement ; il s'agit vraisemblablement là de fosses d'excavation de pierre à bâtir ou de matière première pour la production de chaux. Des fosses plus petites attirent aussi l'attention. Elles sont beaucoup plus récentes ; ce sont des trous individuels de fusiliers ou des positions d'armes lourdes datant des violents combats de décembre 1944. Verdenne, qui fut en grande partie détruit, se situait en effet sur la ligne d'arrêt de l'Offensive des Ardennes.

La végétation

Vers le nord-ouest et sur le versant, le hêtre s'avère abondant et bien développé. Cette forêt peut être rattachée à la forêt climacique des sols bruns fertiles : la hêtraie neutrophile médio-européenne à mélisse et aspérule (*Melico-Fagetum*). Cette hêtraie, bien structurée sur le haut du versant, cède la place vers le sud, sur le plateau, à une forêt de substitution, résultant de l'exploitation en taillis-sous-futaie : la chênaie-charmaie médio-européenne à primevère (*Primulo-Carpinetum*), qui va retenir notre attention durant la matinée. La strate arborescente est dominée sur le plateau par le chêne pédonculé et quelques charmes de belle taille auxquels se mélangent le frêne (avec une abondante régénération), le cerisier des oiseaux, l'érable champêtre, l'érable sycomore et le hêtre.

La végétation s'avère très diversifiée. Elle se présente en mosaïque, l'exploitation de bois de chauffage ayant permis le maintien d'une alternance spatiale de zones denses et de zones un peu plus en lumière. Le cortège végétal occupant ces sols sur roche-mère basique, à humus de type mull, est composé globalement d'espèces affectionnant les sols assez bien pourvus en éléments nutritifs. On peut cependant distinguer au sein des strates arborescente, arbustive et herbacée plusieurs groupes, différenciés en fonction de l'humidité du sol, de sa richesse en éléments nutritifs et du climat stationnel (d'après DULIÈRE *et al.*, 1995). Çà et là, certaines petites dépressions et ornières du sentier montrent des zones un peu plus rétentes en eau.

On relève :

- des espèces des **sols secs à bien drainés, très riches, en station éclairée (mull calcique)**, favorisées ici par de nombreuses lisières internes : *Acer campestre*, *Cornus mas*, *Euonymus europaeus*, *Sorbus torminalis*, bien représenté, *Viburnum lantana* / *Aquilegia vulgaris*, *Bromus ramosus* subsp. *ramosus*, *Carex digitata* (peu abondant sur le parcours), *C. flacca*, omniprésent,

⁶ Ce toponyme rappelle l'existence d'un four à chaux. Il s'agissait cependant d'installations rudimentaires, temporaires, sans infrastructure architecturale, où l'on calcinait sur place la pierre calcaire.

Clematis vitalba, *Helleborus foetidus*, *Mercurialis perennis* (voir photo 1 et 2), *Orchis mascula*, *Viola hirta* ;

- des espèces des **sols moyennement humides, assez pauvres à riches, moyennement ombragés (mull mésotrophe à large amplitude)** : *Acer platanoides*, *A. pseudoplatanus*, *Carpinus betulus*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Fagus sylvatica*, *Quercus robur* / *Anemone nemorosa*, *Campanula trachelium*, *Dryopteris filix-mas*, *Euphorbia amygdaloides*, *Hedera helix*, *Polygonatum multiflorum*, *Scrophularia nodosa*, *Stachys alpina*, *Vicia sepium* ;
- des espèces plus exigeantes, sur **sols moyennement humides également mais moyennement riches à très riches, moyennement ombragés (mull mésotrophe à amplitude étroite)** : *Cornus sanguinea*, *Crataegus laevigata*, *Rosa arvensis*, *Viburnum opulus* / *Ajuga reptans*, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *Galium odoratum*, *Lamium galeobdolon*, *Melica uniflora*, *Neottia nidus-avis*, *Phyteuma nigrum*, *P. spicatum*, *Veronica montana*, *Viola reichenbachiana*⁷ ;
- des espèces des **sols frais à humides, bien drainés, très riches, ombragés (mull polytrophe)** : *Fraxinus excelsior*, *Ulmus glabra* / *Allium ursinum*, *Arum maculatum*, *Paris quadrifolia* (voir photo 3), *Ranunculus auricomus*, *R. ficaria*, *Sanicula europaea* (voir photo 4) (une touffe isolée)⁸ ;
- des espèces héliotropes, sur **sols moyennement humides, plus ou moins vivement éclairés** (lisières internes et externes) **et riches en azote nitrique**: *Sambucus nigra*, *Rubus idaeus* / *Alliaria petiolata*, *Chaerophyllum temulum*, *Galeopsis tetrahit*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Heracleum sphondylium*, *Hypericum hirsutum*, *Mycelis muralis*, *Senecio ovatus*, *Stachys sylvatica*, *Urtica dioica*.



Photo 1 Mercuriale vivace, individu mâle, on distingue les longs épis où se trouvaient les fleurs staminées disposées en petits glomérules espacés.



Photo 2 : Mercuriale vivace, individu femelle, on distingue au bout du pédoncule les fruits (capsules géminées pubescentes)

⁷ Appartenant à ce groupe, *Daphne mezereum* n'a pas été rencontré lors de l'excursion mais bien lors de la préparation. Quant à *Daphne laureola*, thermophile calcicole, il a été trouvé il y a une quinzaine d'années en bordure du chemin et enfoui peu de temps après sous un tas de bois de chauffage. La présence de cette espèce est bien connue au Fond des Vaulx, à Marche (à moins de 2 km à vol d'oiseau), mais son indigénat semble douteux ici étant donné son caractère isolé et la présence d'une zone urbanisée au sud-ouest bois.

⁸ Au sein de ce groupe, *Primula elatior* et *Circaea lutetiana* n'ont pas été observées, vraisemblablement en raison d'un degré d'humidité insuffisant, mis à part au niveau de quelques ornières.



Photo3 : La Parisette, une monocotylée qui ne respecte pas la disposition trimère habituelle. A noter qu'on trouve parfois des exemplaires avec des feuilles verticillées par 5 ou 6 et les pièces florales suivent alors en nombre.



Photo 4 : La Sanicle est une Apiacée très particulière par ses feuilles entières, simplement palmatipartites et non fortement divisées comme chez la plupart des espèces de la famille. Ses inflorescences sont curieuses : des ombelles de glomérules et non des ombelles d'ombellules. Au sein des Apiaceae, elle forme avec les Eryngium et les astrantes la sous-famille des Saniculoideae.

Quelques espèces plus acidiphiles (venant sur mull carbonaté à mull acide ou moder) sont recensées, assez éparpillées pour certaines, comme *Ilex aquifolium*, *Dryopteris carthusiana*, *Potentilla sterilis*, *Viola riviniana*, ou bien présentes tels *Lonicera periclymenum*, *Sorbus aucuparia*, *Fragaria vesca*, *Melampyrum pratense* et *Poa nemoralis*.

Deschampsia cespitosa est rencontré à l'état isolé en omière.

Narcissus pseudonarcissus n'a pas été retrouvé lors de notre prospection. Il n'est présent qu'à l'état de quelques petites plages dispersées dans le bois, contrairement à ce que l'on constate non loin d'ici, en Calestienne rochefortoise.

On mentionnera enfin *Ornithogalum pyrenaicum* (l'asperge des bois) qui vient ici en abondance comme sur toute la crête boisée du bourrelet calcaire entre Marche et Hotton. Cette liliacée occupe l'Europe centro-méridionale jusqu'en Belgique vers le nord, le sud-ouest de l'Asie et l'Afrique du nord. C'est une espèce subatlantique à subméditerranéenne hémisciphile, mésophile, affectionnant les sols argileux et limoneux frais, riches en bases et en azote, de pH basique à légèrement acide (RAMEAU et al., 1989). Rare en Famenne, elle est surtout localisée dans la région de Han, Grupont et Marche, où elle peut s'avérer très abondante dans ses stations, comme c'est le cas dans les bois du bourrelet calcaire entre Marche et Hotton. Les jeunes inflorescences de la plante étaient jadis consommées comme les asperges, prélèvement naturellement interdit à l'heure actuelle !

Le retour aux voitures s'effectue via un chemin agricole longeant la lisière sud-est du bois. On y trouve un ourlet assez intéressant par la diversité de sa flore, même s'il ne recèle pas d'espèce rare.

Un épais manteau arbustif y montre une végétation des lisières calcicoles thermophiles comprenant : *Prunus spinosa*, *Rosa arvensis*, *R. canina*, *Crataegus monogyna*, *C. laevigata*, *Euonymus europaeus*, *Viburnum lantana*, *Acer campestre*, *Rhamnus cathartica*, *Clematis vitalba*, *Cornus mas*, *C. sanguinea* auxquelles s'ajoutent d'autres espèces déjà citées plus haut, au stade arbustif.

On y reconnaît des espèces caractéristiques des ourlets calcicoles à acidiphiles avec *Agrimonia eupatoria*, *Origanum vulgare*, *Trifolium medium*.

Quelques espèces des pelouses calcicoles sont également présentes comme *Bromus erectus*, *Centaurea scabiosa*, *Medicago lupulina*, *Pimpinella saxifraga*, *Plantago media*, *Primula veris*, *Ranunculus bulbosus*, *Sanguisorba minor*.

On relève bien-entendu des espèces prairiales mésophiles en grand nombre, vu la contiguïté avec le plateau agricole : *Achillea millefolium*, *Alopecurus pratensis*, *Anthriscus sylvestris*, *Arrhenatherum elatius*, *Bellis perennis*, *Bromus hordeaceus*, *Centaurea jacea* s.l., *Cerastium fontanum*, *Dactylis glomerata*, *Festuca pratensis*, *F. rubra* subsp. *rubra*, *Galium mollugo*, *Knautia arvensis*, *Lathyrus pratensis*, *Leucanthemum vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Ranunculus acris*, *Rumex acetosa*, *Stellaria graminea*, *Taraxacum* sp., *Trifolium pratense*, *T. repens*, *Veronica chamaedrys*, *Vicia cracca*, *V. hirsuta*, *V. sativa*.

S'y ajoutent des espèces nitrophiles et rudérales : *Aegopodium podagraria*, *Bromus sterilis*, *Capsella bursa-pastoris*, *Cirsium vulgare*, *Cruciata laevipes*, *Daucus carota*, *Geranium dissectum*, *G. molle*, *G. pyrenaicum*, *Geum urbanum*, *Hypericum perforatum*, *Lamium album*, *Lapsana communis*, *Plantago major*, *Poa annua*, *Sisymbrium officinale*, *Veronica arvensis*.

Nous quittons ce petit bois qui constitue un bel exemple de forêt calcicole de Caestienne, avec une forêt de substitution, constituée de taillis et de taillis sous-futaie, comprenant encore quelques fragments de la forêt primaire. Ce site mérite d'être protégé tant pour sa diversité biologique que pour son intérêt paysager et récréatif (le bois est d'ailleurs parcouru par un agréable sentier de promenade relativement discret).

Un fauchage tardif des bernes du chemin longeant la lisière sud-est contribuerait favorablement au réseau écologique.

2. La réserve « Les Brûlés » à Marche-en-Famenne

La réserve des Brûlés, d'une superficie d'une douzaine d'hectares, est située dans le bois de Famenne (site Natura 2000 BE35014) à gauche de la route de Marche vers Waillet 200 m après le rond-point du WEX. Il s'agit d'un site rétrocédé à la Région Wallonne pour un euro symbolique en compensation d'un projet de lotissement. Elle est très récente puisqu'elle a été inaugurée le 21 mai 2017 par le ministre René Collin, ayant en charge notamment la Nature.

Le site était occupé par une plantation de sapins de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*). Des travaux d'abattage et de restauration d'habitats particuliers ont été menés en 2014 par le projet LIFE papillons. Ils avaient pour but de favoriser le retour de certains papillons menacés (par exemple le Damier de la Succise) en mettant en lumière le pré humide oligotrophe. Une dizaine de mares de tailles diverses ont été creusées sur le site (voir photo 5).

La réserve est gérée par le Département Nature et Forêts,



Photo 5 : deux illustres algologues en train de prélever du matériel à fin de détermination.

cantonnement de Marche-en-Famenne. Nous remercions Mr Damien Rouvroy, chef de cantonnement, pour son aimable autorisation de parcours.

La réserve se présente comme un ensemble de grands espaces ouverts, herbeux, en continuité ; au sein de ce complexe prairial hygrophile ont été maintenues des parcelles forestières. Plusieurs mares ont été creusées et des drains subsistent.

Le substrat géologique est constitué de schistes frasniens, appartenant au regroupement des Formations des Valisettes et de Barvaux.

La visite a essentiellement porté sur les espaces ouverts. Quelques espèces ligneuses y ont été relevées : *Betula pendula*, *Carpinus betulus*, *Cytisus scoparius*, *Prunus padus*, *P. spinosa*, *Rubus* sp., *Salix caprea*, *S. ×multinervis*, *S. fragilis*, *S. triandra*, *S. purpurea* var. *lambertiana*.

La strate herbacée montre une grande diversité floristique. La remarque que Sougnez (1978) émettait naguère à propos du tapis herbacé de la chênaie-charmaie de Famenne schisteuse s'applique également à celle de ce milieu ouvert : « un agencement de groupes éco-sociologiques assez particuliers et d'apparence hétéroclite ». L'intérêt particulier de ce type de milieu d'une grande diversité floristique réside en effet dans la coexistence d'espèces neutrophiles, voire franchement basiphiles, et d'espèces acidiphiles.

Son intérêt résulte tout d'abord de la nature du sol, essentiellement composé d'argiles d'altération des shales et schistes ; la présence de carbonates au sein de ces roches se révèle dans la végétation par un agencement de groupes éco-sociologiques assez particuliers et d'apparence hétéroclite. Mais un autre facteur contribue à la spécificité du milieu, c'est la variation spatiale des conditions hydriques qui va influencer la structure de la végétation. On y découvre effectivement un faciès en mosaïque résultant de la juxtaposition de milieux tantôt relativement secs, tantôt humides, voire engorgés à inondés, favorisant la présence, parfois sur quelques mètres carrés, d'espèces mésophiles voire des milieux bien secs, côtoyant des hygrophiles.

Au sein des fossés et des mares ainsi qu'en milieu hygromorphe, les espèces des mégaphorbiaies et des bords des eaux méso-eutrophes sont bien représentées : *Alisma plantago-aquatica*, *Angelica sylvestris*, *Carex acutiformis*, *Epilobium parviflorum*, *Filipendula ulmaria*, *Iris pseudacorus*, *Juncus articulatus*, *Lycopus europaeus*, *Phalaris arundinacea*, *Ranunculus flammula*, *Symphytum officinale*, *Typha angustifolia*, *Valeriana repens*.

Dans ce milieu remis en lumière, les espèces de prairies s'avèrent abondantes, avec une intrication de groupements d'affinités différentes pour le régime hydrique du sol :

- espèces des communautés prairiales hygrophiles : *Ajuga reptans* (voir photo 6), *Cardamine pratensis*, *Galium palustre*, *Hypericum dubium*, *Juncus effusus*, *J. inflexus*, *Lychnis flos-cuculi*, *Lysimachia nummularia*, *Mentha arvensis*, *Myosotis scorpioides*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus repens* ;
- espèces des communautés prairiales mésophiles à mésohygrophiles : *Achillea millefolium*, *Alopecurus pratensis*, *Centaurea*



Photo 6 : *Ajuga reptans*, la bugle rampante, dans une forme inhabituelle hypochrome.

jacea s.l., *Cerastium fontanum*, *Cirsium arvense*, *Colchicum autumnale*, *Festuca rubra* subsp. *rubra*, *Galium mollugo*, *Heracleum sphondylium*, *Lathyrus pratensis*, *Leucanthemum vulgare*, *Luzula campestris*, *Ranunculus acris*, *Rhinanthus minor*, *Taraxacum* sp., *Trifolium dubium*, *Veronica chamaedrys*, *Vicia hirsuta*, *V. sativa* .

L'instabilité du régime hydrique du sol argileux sur une même unité topographique renforce encore cette diversité en créant une alternance de conditions tolérées par des plantes préférant des conditions hydriques très différentes (comme *Carex flacca* et *Succisa pratensis* par exemple). Ainsi, parmi les espèces prairiales, on relève tout particulièrement un groupe d'espèces hygrophiles à méso-hygrophiles, affectionnant les sols non amendés par l'homme (oligo- à mésotrophes) et soumis à des variations du régime hydrique : *Agrostis canina*, *Carex demissa*, *C. flacca*, *C. ovalis*, *Cirsium palustre*, *Deschampsia cespitosa*, *Juncus conglomeratus*, *Lotus pedunculatus*, *Luzula multiflora* subsp. *multiflora*, *Selinum carvifolia*, *Senecio erucifolius*, *Succisa pratensis*.

Le passé forestier du site se manifeste par la présence d'espèces forestières et d'espèces des ourlets :

- espèces forestières : *Brachypodium sylvaticum*, *Cardamine flexuosa*, *Dryopteris filix-mas*, *Platanthera chlorantha*, *Potentilla sterilis*, *Primula elatior*, *Scrophularia nodosa*, *Viola hirta*, *V. riviniana*,
- espèces des ourlets, calcicoles à acidiphiles : *Agrimonia eupatoria*, *Aquilegia vulgaris*, *Euphorbia cyparissias*, *Hypericum hirsutum*, *Origanum vulgare*;
- espèces des pelouses et ourlets sur sols acides : *Carex pallescens*, *Dianthus armeria*, *Potentilla erecta*, *Hieracium laevigatum*, *Hypericum pulchrum*, *Polygala serpyllifolia*, *Veronica officinalis*.



Photo 7 : Une libellule vient de sortir de la mare et se fait sécher (et photographier par les Naturalistes) : exemplaire femelle de *Libellula depressa*.

Bien que de création récente, les mares accueillent déjà une vie intéressante, que ce soit du point de vue entomologique (voir photo 7) ou du point de vue algologique (voir photo 8, schéma 1). Retenons



Photo 8

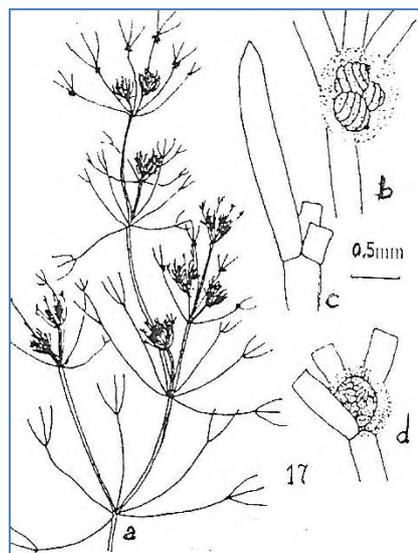


Schéma 1

Nitella capillaris : a. habitus – b. oogones (♀) – c. dactyle (dernier rameau) – d. anthéridie (♂) (Charophytes – Pierre Compère, 1992)

dans ce cas *Nitella capillaris*, une Charophyte, algue verte très évoluée, découverte à l'état fertile (espèce dioïque) dans deux des mares (détermination Marie-Thérèse Romain et Robert Iserentant). Elle accomplit son cycle de développement au printemps et disparaît ensuite, les oospores produites assurant la prochaine germination; sa présence témoigne du caractère oligotrophe de l'eau.

La mise à blanc et le traitement des parcelles ayant facilité la minéralisation de la matière organique ont bien entendu favorisé la croissance d'espèces des coupes forestières comme *Calamagrostis epigeios*, *Epilobium angustifolium*, *Fragaria vesca* ainsi que d'espèces nitrophiles et rudérales telles *Aegopodium podagraria*, *Artemisia vulgaris*, *Barbarea intermedia*, *Cardamine hirsuta*, *Cruciata laevipes*, *Daucus carota*, *Galeopsis tetrahit*, *Galium aparine*, *Geranium dissectum*, *Glechoma hederacea*, *Hypericum perforatum*, *Lamium purpureum*, *Lapsana communis*, *Linaria communis*, *Myosotis arvensis*, *Solidago gigantea*, *Tanacetum vulgare*, *Tussilago farfara*. On mentionnera également la présence d'une importante station de *Hieracium aurantiacum*, une espèce de jardin dont la tendance à se naturaliser est de plus en plus souvent constatée.

Notre visite à la réserve des Brûlés s'est terminée plus ou moins au pas de course, le ciel nous tombant littéralement sur la tête. Cette averse soudaine, bien que prévue par la météo, n'a cependant pas suffi à nous rincer le gosier, aussi nous nous sommes retrouvés au « Resto Pause » le long de la N4 pour une boisson bien méritée, en continuant nos discussions naturalistes.

Références

DULIÈRE J.-F., TANGHE M., MALAISSE F., 1996, Répertoire des groupes écologiques du fichier écologique des essences. Ministère de la Région Wallonne. Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Jambes, 319 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D. & DUMÉ G., 1989, Flore forestière française, Guide écologique illustré. 1. Plaines et collines. Institut pour le développement forestier. Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Paris, 1785 p.

SOUGNEZ N., 1978, Les chênaies-charmaies du district calcaire mosan. *Communications du Centre d'écologie forestière et rurale (I.R.S.I.A.)*, Nouvelle série N° 23, Gembloux 1978, 85 p.

Site consulté : <http://biodiversité.wallonie.be/fr/6556-au-brule.html>

Sortie à Han-sur-Lesse (matin) et à Auffe (après-midi)

Jeudi 30 mai

Marc PAQUAY, Geneviève ADAM

En automne 2018, nous avons visité le site en restauration " Le Poteau " à Han-sur-Lesse, au pied de la route montant vers le Belvédère. La période tardive et le récent passage d'un troupeau de moutons sur la pelouse rendait tout inventaire très difficile voire impossible à ce moment. Nous nous étions promis d'y revenir au printemps pour mieux observer la flore. Ce fut chose faite ce 30 mai. Les moutons étaient de nouveau au pâturage mais seulement depuis la veille. Cela n'a donc pas trop porté préjudice pour nos observations. "Pas trop" mais de justesse quand même car ces ovins ont vite fait de brouter les herbacés les plus tendres !

Globalement, on constate que le site récupère progressivement une flore calcicole intéressante et variée. Néanmoins, on se demande comment il sera possible de gérer les massifs de ronces que les moutons délaissent ...

Les plages herbacées sont les plus riches aux endroits n'ayant pas fait l'objet d'un gyrobroyage ou qui ne contiennent pas d'amas de broyats. C'est clair : là où la végétation herbacée était présente sous les pins et où elle n'a pas été brutalisée, elle se maintient entre les ronciers.

En équipe, nous avons inventorié un maximum d'espèces (environ 80, assez classiques). Nous ne reprendrons pas la liste complète des plantes inventoriées ici (les données seront mises à disposition du DNF pour le suivi biologique du site).

Après le pique-nique, nous nous sommes rendus sur la RND de "Bottons" à Auffe. Ce site est constitué d'un bel ensemble de pelouses sèches à mésophiles et de belles lisières, le tout sur schistes calcarifères (assise du Frasnien). Nous y avons trouvé un bon nombre d'orchidées : *Cephalanthera damasonium* (env. 100), *Platanthera chlorantha* (env. 200), *Himantoglossum hircinum* (env. 50, en pré-floraison), *Ophrys apifera* (3 pieds fleuris, très frais et encore garnis des pollinies), *Listera ovata* (qlq uns, sous-estimés), *Gymnadenia conopsea* (une vingtaine en pré-floraison, sous-estimés car ce n'était que le début), *Orchis anthropophora*, un seul, bien en fleur, à proximité d'un *Epipactis cf muelleri* (en pré-floraison, identifié d'après la forme des feuilles).

Sur le bord du chemin, nous avons examiné des feuilles basales d'une ombellifère qui semble bien être *Bunium bulbocastanum* (la noix-de-terre) une apiacée peu courante à revoir plus tard.

Quelques insectes particuliers ont aussi été identifiés : *Cyphostethus tristriatus* (une punaise vivant sur le genévrier), *Bombus ruderarius* (un bourdon peu fréquent, dispersé aux lisières thermophiles) une dizaine de *Spialia sertorius* (un Rhopalocère de la famille des Hesperidae, chenille sur sanguisorbe et quelques autres rosacées).

Liste des galles découvertes sur les deux sites et déterminées par Marie-Thérèse Romain.

Han-sur-Lesse, I .d. Le Poteau – Pelouse en gestion

- Aceria cf cephalonea (*Acer pseudoplatanus*, feuille)
- Cynips quercusfolii ♀♀ (*Quercus petraea*, feuille)
- Dasineura tiliae (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Diplolepis rosae (*Rosa rubiginosa*, tige)
- Eriophyes tiliae (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Lasioptera rubi (*Rubus* sp., tige)
- Neuroterus albipes ♂♀ (*Quercus petraea*, feuille)
- Pediaspis aceris (*Acer pseudoplatanus*, feuille + pétiole) + *Dichatomus acerinus* (Eulophidae, parasite déformant)
- Phytoptus tetratrichus (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Trioza remota (*Quercus petraea*, feuille)

Auffe, I.d. Les Bottons – Pelouse sur schistes calcarifères

- Acalitus stenaspis (*Fagus sylvatica*, feuille)
- Cynips quercusfolii ♀♀ (*Quercus robur*, feuille)
- Didymomyia tiliacea (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Diplolepis rosae (*Rosa canina*, tige)
- Eriophyes exilis (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Eriophyes prunispinosae (*Prunus spinosa*, feuille)
- Eriophyes pyri (*Pyrus communis* subsp. *pyraster*, feuille)
- Eriophyes pyri (*Pyrus communis* subsp. *pyraster*, feuille)
- Eriophyes tiliae (*Tilia platyphyllos*, feuille)
- Geocrypta galii (*Galium verum*, tige)
- Gymnosporangium clavariiforme (*Juniperus communis*, tige)
- Phyllocoptes goniothorax (*Crataegus monogyna*, feuille)
- Trioza remota (*Quercus robur*, feuille)
- Uromyces pisi (*Euphorbia cyparissias*, tige feuillée)

Chronique de l'Environnement

Destruction de la héronnière de Lessive

Marc PAQUAY

Depuis 1985, une colonie de Héron cendré est établie dans une parcelle d'épicéas d'environ un demi-hectare située dans la plaine alluviale de la Lesse entre Lessive et Villers-sur-Lesse. D'un nid au départ, la héronnière a évolué pour contenir 25 nids en 1991 puis 46 en 1999 et enfin s'est stabilisée autour de 30-35 nids dans les années 2000 (28-32 en 2018 suite au mauvais état de la pessière).

Des démarches d'acquisition, malheureusement sans succès, avaient été entreprises afin d'assurer la protection de cette seule colonie de Famenne occidentale. Le peuplement d'épicéas n'a pratiquement jamais été éclairci et, progressivement, chablis et scolytes aidant, la parcelle a commencé à se déstructurer. Dès lors, il semblait assez évident que le propriétaire allait procéder à une coupe rase des épicéas. En prévision, nous avons averti les propriétaires, et des personnes bien en relation avec elles, que ce travail devait absolument se faire en hiver. En effet, une colonie assez importante comme celle de Lessive est revisitée très tôt en début d'année par les couples : fin janvier, les vieux couples procèdent déjà aux réfections des nids. Vers la mi-février, les premières pontes sont déposées et une majorité des couples nicheurs de la colonie suivent pour faire de même vers la fin du mois (*).

Le drame est que l'opération fut réalisée en fin février-début mars, période très sensible vu que tous les couples commencent la nidification à cette époque ! Le 6 mars, en me rendant sur place pour la première fois de l'année, j'ai constaté la mise à blanc et la présence de 75 Hérons cendrés adultes nuptiaux (**) posés aux alentours dans les prairies et manifestement « perdus » devant leur habitat détruit.

Le permis octroyé mentionnait le 1^{er} mars comme date limite d'exploitation ce qui n'est absolument pas adapté pour un site de nidification de cette espèce protégée. Tout abattage au sein d'une colonie devrait être interdit après le 15 janvier au plus tard. On notera également que le séjour des poussins au nid s'étend largement dans la saison estivale au point qu'il y a parfois encore des jeunes au nid à la mi-juillet. Ces données sont absolument avérées par le fait que j'ai suivi des nids durant toute la saison y compris leur contrôle direct avec baguage des poussins. Conclusion : la période d'intervention devrait s'étendre obligatoirement entre le 1/08 et le 15/01 soit 4 mois et demi sur l'année.

L'action réalisée ce printemps est très dommageable pour la colonie même si environ un tiers des oiseaux a réagi rapidement en reconstruisant des nids dans un alignement d'épicéas proche. Les autres couples ont déserté les lieux. Néanmoins, la perturbation et les pontes de remplacement n'auront qu'un faible résultat par rapport à une nidification normale (moindre productivité, retards dans l'élevage des jeunes, situation des nids moins bonne d'où risques de prédation). Pour preuve, j'ai retrouvé 10 nids abandonnés au début juin et je n'ai vu aucun indice de production de poussins.

Le mal est fait hélas... mais j'espère au moins que mes observations et commentaires pourront servir à éviter pareilles destructions à l'avenir...

() Le 29 mars 2019, lors d'une visite à la colonie la plus proche située sur l'île d'Androssart à Heer-sur-Meuse, j'ai constaté qu'une majorité des femelles présentes sur les nids n'étaient plus couchées en posture de couvain active. J'ai repéré un nid contenant au moins deux poussins dont j'ai estimé l'âge à environ 20 jours. Cette observation permet de retracer la chronologie : éclosion vers le 10 mars moins 26 jours d'incubation environ ce qui rapporte le début de ponte vers le 12 février. En décomptant les préparatifs de réparation des nids, parade nuptiale et accouplement, il est clair que les oiseaux devaient*

être « en phase de reproduction » dès le début février. Ceci démontre que la date d'interdiction d'abattage au 15 janvier est tout juste acceptable pour éviter le dérangement.

(**) 75 hérons adultes nuptiaux le 6 mars près de la colonie signifie clairement un nombre de nicheurs potentiels se situant autour de 35 couples. Il est clair que tous n'arrivent pas nécessairement à s'installer et qu'il y a des rivalités. Néanmoins, ce nombre confirme les estimations des années précédentes dans une fourchette 30-35 nids.

Le bocage de Cobri (Lessive- Ave & Auffe) défiguré

Marc PAQUAY

Sale temps en ce début mars pour le paysage bocager des environs de Lessive ...

Sous le couvert de « la gestion de la nature », le magnifique paysage bocager de « Cobri » et des environs du « Rond Tienne » a été défiguré par la réduction à néant au moyen de lourds engins. C'est d'autant plus déplorable que ces actions ont été réalisées sur une réserve naturelle appartenant à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux : on croit rêver ! Si les associations de protection de la nature se mettent maintenant à détruire l'objet même de leur projet où va-t-on ?

En effet, le charmant paysage visible depuis le Tige du Poteau de Lessive ressemble à une terre de désolation à l'image de ces terrains forestiers passés à la moulinette pour la replantation de résineux. C'est vraiment stupéfiant de voir ce résultat sur un site de grand intérêt biologique. C'est un drame pour la biodiversité bocagère et particulièrement pour une série d'espèces d'oiseaux nicheurs de ces milieux. C'est aussi dramatique pour l'ensemble de la biodiversité car ce site est un refuge important dans un environnement malmené, un peu partout, par son exploitation intensive.

Il faut le savoir, la gestion des milieux naturels est une action délicate. On ne niera pas qu'elle peut être nécessaire, ponctuellement, pour maintenir la diversité des habitats naturels (dans le cas présent pour le maintien de pelouses calcaires semi-ouvertes) mais les méthodes de gestion à caractère « industriel » ne sont pas acceptables à nos yeux. Pour nous, les choses sont claires : ces méthodes sont brutales, polluantes et destructrices. La nature doit être traitée avec respect.

Si des travaux de gestion sont nécessaires, il faut absolument les effectuer de manière douce, en accord avec les rythmes naturels et en préservant des zones refuges dans le cadre de travaux progressifs réalisés en rotation. Nous ne pouvons plus accepter l'utilisation des bulldozers et engins assimilés dans des réserves naturelles, c'est une aberration sans nom, incohérent et bien trop destructif. On notera qu'on ne sait même pas toujours ce que l'on détruit ! Un principe de précaution est, dès lors et selon nous, toujours indispensable ! Pour le cas qui nous occupe, on s'étonnera de la non prise en compte d'une espèce prioritaire Natura 2000 (à l'échelle européenne !), un papillon emblématique de ces milieux et dont la présence est attestée dans le secteur (Eriogaster catax ; la laineuse du prunellier). La question n'est pas de préserver une seule espèce mais bien de la prendre comme « espèce parapluie » indiquant un milieu diversifié contenant une suite de communautés rares en équilibre biologique sous elle.

Et puis, même si le site était de type prairial-pâturé, pourquoi vouloir absolument un retour vers ce mode de gestion alors qu'il avait naturellement évolué vers un style bocager « sauvage » ? Dans nos paysages fortement impactés par les activités humaines, ce genre de milieu de transition vers la forêt est une aubaine rare pour la biodiversité et il faut en préserver des portions en réseau.

Revenons à ce mode de gestion « industrielle » et à ses conséquences :

- Quoiqu'en disent certains, la reprise d'une végétation herbacée du même type que celle qui s'y trouvait initialement sera difficile. En effet, le tassement et les perturbations du sol vont réveiller la dormance des graines d'espèces indésirables qui seront abondantes et provoquer l'explosion d'espèces indésirables comme l'ortie, la ronce ou d'autres espèces ubiquistes. Ces plantes vont

concurrer celles qui ont une plus haute valeur biologique. L'objectif de « restauration » ne sera pas atteint.

- D'un point de vue strictement pratique, l'ampleur des interventions de broyage des ligneux par exemple, occasionne aussi de gros inconvénients : la coupe des épineux sur une surface assez importante va générer des rejets vigoureux qui vont littéralement « exploser » et qu'il faudra à nouveau gérer. Sans gestions ultérieures, le travail sera peine perdue à moyen terme voire parfois à long terme. D'expérience, je vois que les gestions sur de grandes surfaces demandent un suivi mécanique ultérieur car les moutons ne parviennent pas à limiter la croissance des épineux. On en arrive à une gestion très artificielle de nos milieux naturels !
- Et que dire de la destruction des espèces qui s'y trouvaient... Ces méthodes nient complètement l'existence de la faune tant vertébrée qu'invertébrée, trop souvent mise à mal : elle en meurt et/ou elle en souffre et/ou son retour n'est pas toujours aussi évident que pour la flore qui peut éventuellement réagir via la banque de graines du sol.

Il me paraît clair que ces gestions à caractère « industriel » ne sont pas gagnantes tant du point de vue de la sauvegarde de la biodiversité que des aspects pratiques de gestion ultérieure. Et donc que les gestions sur les réserves doivent être beaucoup plus modérées et bien plus réfléchies. La nature est sensible et nous devons absolument modérer et analyser précisément les actions envers elle. Cette idée est d'autant plus vraie que notre environnement naturel est agressé de toutes parts. Pourquoi dès lors l'agresser encore dans les réserves : c'est une aberration !

On regrettera également que les importants subsides, octroyés ponctuellement, à dépenser dans un laps de temps court, sont aussi les sources de ces grandes manœuvres réalisées dans la précipitation, massivement et lourdement pour « tout faire en une fois ». Le cahier des charges doit être précis et la surveillance étroite : quel type d'engin accepte-t-on sur le site, avec quels délais de rotation. (Ce n'est jamais évident parce que les entrepreneurs désignés sont souvent des gens habitués à faire des travaux forestiers dont la finalité n'est pas du tout la même qu'en matière de gestion de la nature !)

Cela peut paraître contraignant mais nos espaces naturels et les espèces qui y vivent n'ont pas de prix.

L'idéal serait certainement, et même si cela coûte cher, de créer un organisme spécialisé dans la gestion des sites naturels et qui puisse répondre exactement aux demandes des conservateurs... c'est un rêve !

Opération stop dérives Chasse : <https://stopderiveschasse.be>

Philippe CORBEEL

Confronté aux dérives de la chasse, à l'inaction du politique et aux positions défendues par les représentants des chasseurs, un collectif de 51 associations d'horizons variés lance une vaste opération de mobilisation et un appel aux citoyens pour réclamer une gestion de notre faune sauvage ouverte à la chasse, respectueuse de la biodiversité, conforme à l'éthique et attentive à la multifonctionnalité de nos espaces ruraux et la multiplicité de ses utilisateurs. La modeste association des NHL, grâce à son expertise très ancienne de la thématique, est un partenaire incontournable de cette action. Nous pouvons être légitimement fiers d'être parmi les 6 associations fondatrices de l'action, à savoir : les CNB, Ardenne et Gaume, la LRBPO, Natagora, IEW et les NHL.

Le constat est simple : depuis des années, les dérives de la chasse affectent gravement la gestion forestière et la biodiversité, jusqu'au cœur des espaces protégés. Ces dérives alimentent également des questions éthiques induites par la souffrance animale inacceptable et inutile liée par certaines pratiques de chasse ou par le rapport à notre faune sauvage qu'elle révèle.

Enfin, l'utilisation socio-récréative de nos espaces ruraux est trop souvent impactée par les dérives que l'on peut observer dans de nombreuses chasses. Très souvent, ces 3 enjeux – biodiversité, éthique et multifonctionnalité – sont cumulatifs et se concentrent dans les trop nombreux territoires de chasse déviants.

Les constats sont tristement connus, la forêt wallonne souffre d'une surdensité de grand gibier. Celle-ci, déjà favorisée par une fructification abondante et par des hivers peu rigoureux, est liée, principalement, à la pratique inutile du nourrissage artificiel, à laquelle s'ajoute une gestion cynégétique qui organise délibérément un déséquilibre des sexes en préservant les meilleures reproductrices afin d'augmenter le capital "gibier" bien au-delà des capacités naturelles. Il en résulte une forte dégradation de l'écosystème forestier et une chute drastique de sa biodiversité. Cet état est flagrant dans certains grands territoires de chasse représentant près de 20 % de la surface de la forêt wallonne.

La surdensité en cervidés qui occasionne des dégâts aux arbres, à la végétation et leur régénération met en danger la diversité sylvicole.

La surabondance des sangliers participe gravement à la disparition ou au déclin de nombreuses espèces sauvages, dont notamment l'avifaune nichant au sol (gélinotte, bécasse, pipits...), les reptiles, les amphibiens et les larves d'insectes vivant dans les sols.

Les conséquences de ces surdensités présentent en outre pour les communes une perte économique avec le risque de perdre la certification des forêts labellisées PEFC comme en ce moment à Wellin.

De nombreuses études scientifiques s'accordent à imputer à la surdensité de sangliers l'arrivée de diverses épizooties et la propagation rapide de la peste porcine qui sévit actuellement dans le sud de la Wallonie.

Cet état de fait exerce donc une pression permanente et insoutenable sur les habitats et les espèces. En finalité la chasse **n'est en aucune manière dans sa forme actuelle une activité de gestion écologique globale et durable des milieux et de sa faune. Elle est devenue pure activité de consommation. (On y "consomme" du sanglier, du perdreau, du faisan ... comme de vulgaires marchandises).**

Nos revendications sont multiples et nous ne pouvons qu'inciter à consulter notre site. Citons brièvement :

1: Un concept sociétal

La faune sauvage ouverte à la chasse constitue un **patrimoine commun** à préserver et gérer pour rencontrer des objectifs communs (biodiversité, gestion forestière et agriculture, accessibilité et tourisme).

2: L'abandon progressif dans un maximum de territoires de la battue "à cors et à cris"

La battue silencieuse et la chasse à l'approche ou à l'affût seront favorisées. En forêt publique nous réclamons l'organisation de la **chasse en régie ou en battue silencieuse**.

3: L'interdiction de la chasse les **dimanches et jours fériés**

La fin de toute restriction de circulation sur les chemins et sentiers ouverts au public pendant les congés scolaires.

4: Réduction des populations de sangliers de 80% Et ceci afin de ramener la population à un niveau naturel

5: L'interdiction de la chasse des espèces utiles au fonctionnement des écosystèmes (renards et mustélidés)

6: L'interdiction de la chasse des espèces rares ou en déclin (bécasse, sarcelle, perdrix)

Enfin une immense perplexité habite le collectif devant l'ambition affirmée du monde de la chasse "de se voir reconnaître officiellement et structurellement comme le premier gestionnaire de l'environnement au niveau pratique mais aussi au niveau de sa mission en matière de sensibilisation et d'éducation des jeunes à l'intérêt de la chasse."

A travers l'action "stop dérives chasse", il est indispensable de se mobiliser.
Consultez le site: <https://stopderiveschasse.be/> .

Il vous fournira des renseignements de qualité, clairs et objectifs dont sont tirés certains éléments de cette publication.

Convaincus ? aidez-nous à mettre fin aux dérives de la chasse en Wallonie : Signez la pétition se trouvant sur ce site.

Merci.

Nouvelles de la formation ornitho

Module" formation débutant "

Rapport de sortie du 10/2/2019

Olivier DUGAILLEZ et Serge RAUCQ

Date (+heure de début et de fin) : 10 février 2019 de 9:00 à 14:00.

Guide : Olivier DUGAILLEZ

Rapporteur : Serge RAUCQ

Lieu : Chêne (commune de Léglise)

Conditions météo : très nuageux, pluie continue et soutenue, vent d'Ouest en rafales de 40 à 60 km/h, 6°C ; visibilité assez bonne, lumière faible.

Milieus rencontrés : Etables, haies, prés ouverts, futaie mixte épicéa/douglas, berges de ruisseau.

Spécificités éventuelles du lieu

Espèces vues ou entendues : (*note* : classement Ordre/Famille selon :

https://www.aerien.ch/articles/1359/Oiseaux_Classe_Aves_Ordres_Familles.php)

Nom	Vu	↓Entendu	Remarque éventuelle
Moineau domestique – <i>Passer domesticus</i>	✓	✓	Dans étable, Passereau/Passéridés
Grive litorne – <i>Turdus pilaris</i>	✓	✗	Passereau/Turdidés
Corneille noire – <i>Corvus corone</i>	✓	✓	Passereau/Corvidés
Mésange charbonnière – <i>Parus major</i>	✓	✓	Imite d'autres espèces de mésange, notamment boréale – taille de la « cravate » du ♂ + grande Passereau/Paridés
Rougegorge familier – <i>Erithacus rubecula</i>	✓	✗	♂&♀semblables Passereau/Muscicapidés
Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i>	✓	✗	Passereau/Paridés
Moineau friquet - <i>Passer montanus</i>	✓	✗	Passereau/Passéridés
Buse variable – <i>Buteo buteo</i>	✓	✗	Falconiformes/Accipitridés
Étourneau sansonnet – <i>Sturnus vulgaris</i>	✓	✗	Passereau/Sturnidés
Pigeon ramier – <i>Columba palumbus</i>	✓	✗	Columbiformes/Columbidés
Pie bavarde – <i>Pica pica</i>	✓	✗	Passereau/Corvidés
Roitelet huppé – <i>Regulus regulus</i>	✓	✓	Entendu dans pessière, vu dans un buisson de symphorine, plus petit oiseau d'Europe, Passereau/Regulidés
Pigeon biset féral – <i>Columba livia f. domestica</i>	✓	✗	Féral = P. Bisets d'élevage revenus à la vie sauvage, Columbiformes/Columbidés
Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i>	✓	✓	Passereau/Fringillidés
Grosbec casse-noyaux – <i>Coccothraustes coccothraustes</i>	✓	✗	Queue très courte, bec massif Passereau/Fringillidés
Sarcelle d'hiver – <i>Anas crecca</i>	✓	✗	Plus petit canard – en vol avec deux couples de Colvert Anseriformes/Anatidés

Nom	Vu	↓Entendu	Remarque éventuelle
Canard colvert – <i>Anas platyrhynchos</i>	✓	✗	Anseriformes/Anatidés
Mésange nonette (ou boréale) – <i>Poecile palustris</i> (ou <i>montanus</i>)	✓	✗	Passereau/Paridés
Grimpereau des jardins	✓	✓	Différencié du Grimpereau des bois par bas des flancs brun sale, ou par la voix Grimpereau/Certhiidés
Bernache du Canada – <i>Branta canadensis</i>	✗	✓	Anseriformes/Anatidés

Rapport de sortie du 31/3/2019

Monique NICOLAS et Sandrine RAUCQ

Date : 31 mars 2019 de 8:00 à 14:00.

Guide : Monique NICOLAS

Rapporteur : Sandrine RAUCQ

Photographe : Benoît NOLLEVAUX

Lieu : Monaville (commune de Bertogne, près de Longchamps)

Conditions météo : Faiblement nuageux à ensoleillé, temps sec, vent très léger à inexistant, 15°C ; bonne visibilité.

Milieus rencontrés :

- Milieu ouvert de prairies
- Milieu forestier de forêts de résineux, de feuillus, mixte
- Milieux humides.

Spécificités éventuelles du lieu:

- A proximité d'une autoroute (E25)
- Abords d'un village
- Chemins forestiers, entre des parcelles pures et mélangées, équiennes et inéquiennes
- Étangs forestiers, berges, ruisseaux

Espèces vues ou entendues : par ordre d'observation

Nom vernaculaire	Nom	Famille	Vu	↓Entendu	Remarque éventuelle
<i>Milieu ouvert</i>					
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Passereau/Muscicapidés	✓	✓	Sur la cime d'un arbre <i>Cri</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Embérizidés	✓	✓	<i>Chant</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passereau/Passéridés	✓	✓	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Passereau/Turdidés	✓	✓	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Passereau/Fringillidés	✓	✓	<i>Chant</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Phylloscopidés	✓	✓	<i>Chant</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Passereau/Turdidés	✓	✓	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Motacillidés	✓	✓	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Ansériformes/Anatidés	✓	✓	Oiseau « exotique »
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardéidés	✓	✓	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Fringillidés	✓	✓	En groupe sur une pessière

Nom vernaculaire	Nom	Famille	Vu	↓Entendu	Remarque éventuelle
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Passereau/Muscicapidés	✓	✓	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Passereau/Muscicapidés	✓	✓	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Passereau/Paridés	✓	✓	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Passereau/Muscicapidés	✓	✓	Chant
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Passereau/Passéridés	✓	✓	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Falconiformes/Accipitridés	✓	✓	Posée sur un conifère
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Turdidés	✓	✓	+ brune, + petite
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Turdidés	✓	✓	+ grise, tâche + visible
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Passereau/Sturnidés	✓	✓	Posés sur les toits
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Passereau/Corvidés	✓	✓	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbidés	✓	✓	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Rapaces/Accipitridés	✓	✓	En vol
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Fringillidés		✓	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Passereau/Corvidés	✓	✓	
Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Echassiers/Ardéidés	✓	✓	
Milieu forestier					
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Paridés	✓	✓	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodytidés	✓	✓	Chant
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Passereau/Regulidés	✓	✓	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Fringillidés	✓	✓	En vol nuptial et posé Chant
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Prunellidés	✓	✓	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Corvidés	✓	✓	
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Sittidés	✓	✓	Chant
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	Passereau/Paridés	✓	✓	
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Rapaces/Accipitridés	✓	✓	En vol
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Passereau/Certhiidés	✓	✓	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Picidés		✓	
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Fringillidés	✓		
Milieu humide					
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Podicipédidés		✓	« Ricane »
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anatidés	✓	✓	
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Anatidés	✓	✓	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Rallidés	✓	✓	
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Anatidés	✓	✓	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Passereau/Fringillidés		✓	
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax</i>	Phalacrocoracidés	✓	✓	En parade nuptiale
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Picidés		✓	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Régulidés	✓	✓	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Fringillidés	✓	✓	

Nom vernaculaire	Nom	Famille	Vu	↓Entendu	Remarque éventuelle
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Ansériformes/Anatidés	✓		Envol
Mésange nonette	<i>Poecile palustris</i>	Passereau/Paridés	✓	✓	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau/Certhiidés		✓	

Chants :

Tarier pâtre	Sur la cime d'un arbre Cri : bruit du velcro détaché rapidement.
Bruant jaune	« Un, deux, trois, quatre, cinq, SIX, seeeept »
Pinson des arbres	Une flèche qui s'envole dans le ciel et retombe en éclats Son chant se termine par « Vi dju »
Pouillot véloce	Son nom en néerlandais : « Tjiftjaf ». Son nom en anglais : « Chiffchaff ».
Rougequeue noir	Papier froissé au milieu de son chant : « ti ti chrw »
Rougegorge familier	Commence très aigu et puis tombe comme de l'eau. Il a des perles ou des sanglots dans la voix.
Troglodyte mignon	Puissant, phrase très longue avec, vers la fin, une trille : « Trrrrrr », il essaie de dire son nom. Trois notes au milieu.
Sitelle torchepot	« 8, 8, 8, 8 »
Tarin des aulnes	lii uuu Assez aigu et perçant, gazouillis musical incessant. Au vol son cri est un "tsi-e"

Autres observations

Herpétologie

Crapaud commun et Grenouille rousse (reproduction).

Entomologie

Lépidoptères : Petite Tortue, Grande Tortue, Paon du jour, Aurore, Citron.

Botanique

Anémone sylvie, Narcisse/Jonquille sauvage, Petite pervenche, Pétasite officinal, Tussilage Pas d'âne... en fleurs !

Autres

- Traces d'écureuil, de Raton-laveur et de Blaireau
- Nombreuses traces du Castor d'Europe autour d'un étang
- Loges de Pic noir occupées par des Pigeons colombins (*Columba oenas*).

Rapport de sortie du 20/4/2019

Philippe BROCARD, Anne AMORY et Marie-Christine VALSCHAERTS

Date : le 20 avril 2019 de 8.30 à 14.30

Guide : Philippe Brocart

Rapporteurs : Anne Amory et Marie-Christine Valschaerts

Lieu : Libin : les Troufferies : Tourbières de Roumont – massif forestier à Ochamps

Météo : Ciel bleu, très ensoleillé, vent léger, 20 à 25°C

Milieus rencontrés : Forêts, tourbières, landes, mares

Spécificités éventuelles du lieu : Troufferies : lieu où l'on extrait la tourbe (patois de « tourbières »)
Site classé « Réserve naturelle domaniale »

1. Avant de démarrer la balade ornithologique à proprement parler, nous allons assister au baguage de jeunes chouettes hulottes par Denis Herman.

Quelques caractéristiques concernant la chouette hulotte :

- Poids : Mâle +/- 300 gr ; Femelle : 100 gr de plus ;
- Nichée de 5 à 7 jeunes ;
- La femelle pond ses œufs successivement (sur plusieurs jours) ; donc, l'éclosion n'est pas simultanée et il y a un décalage de 8 à 9 jours dans la croissance des jeunes, entre le 1^{er} et le dernier ;
- La femelle a une plaque incubatrice au niveau du ventre : au moment de la couvaison, les plumes qui se trouvent au niveau de cette plaque tombent pour permettre à la femelle de couvrir ses œufs. Une fois que la couvaison est terminée, la plaque incubatrice se réemplume.
- Quand les jeunes sont tout petits, la mère reste avec eux mais quand ils deviennent un peu plus grands, il n'y a plus assez de place et la mère s'en va ;
- Les jeunes quittent le nichoir avant de savoir voler car l'odeur des fientes attire les prédateurs ;
- Chances de survie : un ou deux vont survivre ;
- La chouette hulotte est le prédateur de la chevêche et de la chouette de Tengmalm ;
- Pas nécessaire d'augmenter la population de chouettes hulottes ;
- Denis a placé certains mécanismes sur les nichoirs pour décourager les prédateurs.

Que trouve-t-on comme informations sur la bague ?

- Petit anneau fixé sur la patte de l'oiseau ; Différentes tailles pour tenir compte de la taille et du poids de l'espèce sans le blesser ;
- Bague soit en acier, soit en alu, soit un mélange des deux ; ici mélange d'acier et d'alu ;
- Sur la bague, on retrouve en principe le pays d'appartenance du bagueur, le diamètre du baguage, l'année du baguage, le numéro de série de la bague, le code du Musée des Sciences naturelles ainsi que le code du bagueur ;
- Le baguage permet notamment de repérer et d'identifier les oiseaux, de connaître la durée de vie des individus, de suivre les migrations, etc. ;
- Lorsqu'on trouve un oiseau mort bagué, on peut aller sur le site de BeBirds – Centre Belge de Baguage (Musée des Sciences naturelles) et remplir le formulaire « Faire rapport d'un oiseau bagué ».

2. Ensuite, nous retournons aux Troufferies pour démarrer la balade ornithologique. Philippe Brocard nous remet une feuille reprenant une brève description des Troufferies, les espèces d'oiseaux qui y ont déjà été répertoriées ainsi que des informations sur le milieu / l'habitat. Il s'étonne que soit répertorié le martin-pêcheur car il y a de l'eau sur le domaine mais elle est très acide et il signale que la pie-grièche n'est pas encore rentrée de migration. Nous entrons dans un milieu semi-ouvert à fermé ; à gauche du chemin, on trouve surtout des résineux et à droite, surtout des feuillus puis nous parcourons un milieu ouvert.

Espèces	Vu	↓ Entendu	Observations
Chouette hulotte	x		Jeunes de +/- 3 semaines
Pinson des arbres	x	x	Omniprésent en forêt
Sitelle torchepot	X	X	
Rouge-gorge familier	X	x	
Tarin des aulnes	X	X	Mâle – nicheur très probable car en principe, c'est un migrateur (en principe, il retourne en Scandinavie mais certains s'installent chez nous) – queue pas très longue échancrée – bec beaucoup plus petit que le verdier – casquette noire – beaucoup de jaune au niveau des joues, de la gorge et des barres alaires – la femelle a des couleurs plus ternes
Roitelet huppé	X	X	Surtout dans les conifères – chant très aigu « plus petit, plus petit je suis » ou « tout huppé, tout huppé je suis »

Espèces	Vu	↓ Entendu	Observations
Grive draine		X	Souvent au sommet d'un résineux ou d'un feuillus – chant plutôt mélancolique flûté et clair – Rappel : on trouve 4 grives en Belgique : 2 grandes : la draine et la litome et 2 petites : la mauvis et la musicienne. A noter que la grive mauvis est repartie actuellement vers le Nord.
Roitelet triple bandeau		X	Chant « si si si si » - dans les résineux – plus abondant que le r. huppé
Pouillot véloce	X	X	Chant « tchif tchaf » (compteur d'écus) + cris de contact – très présent – cris de contact : 8 lents et réguliers
Pic-épeiche		X	Tambourinement decrescendo très court (max 1 sec.) – tambourinement assez tonique, rapproché, court et qui diminue légèrement
Mésange à longue queue		X	Chant « si trille »
Coucou		X	Très discret, difficile à voir – vu en vol par Olivier
Fauvette à tête noire	X	X	Mâle car tête noire – la femelle a une tête brun-roux – chant flûté = le merle en beaucoup plus rapide
Mésange noire		x	Chant : notes plus liées que celle de la charbonnière
Troglodyte mignon	x	x	Oiseau nerveux – chant tonitruant, longues phrases en plusieurs éléments répétés, trilles
Pouillot fitis	x	x	Ressemble très fort au pouillot véloce mais différences au niveau des pattes qui sont jaunes et du chant : notes qui descendent, ventre plus blanc (mais faut faire attention à l'exposition de l'oiseau, lumière / contre-jour)
Grimpereau des jardins		X	Chant bref aigu « je monte au paradis »
Corneille	X	X	
Mésange charbonnière	X	X	chant : 2 hauteurs de sons : 2 aigües une grave ou 2 graves et une aigüe (« city 2 ou plus vite »)
Mésange nonette		X	chant rapide et énergique « pitchou »
Mésange bleue	X	X	
Pigeon ramier	X	X	En vol
Buse variable	X		Bout des ailes arrondies - Queue courte non échanquée
Geai des chênes	X	X	Sus-caudales (ailes avant la queue) blanches (cf planche ci-dessous)
Bouvreuil pivoine	X	X	Mâle et femelle – se déplacent souvent en couple – dimorphisme : la femelle est grise – forme bien bombée – beaucoup plus gros que le pinson – bec de granivore - chant très doux, sifflement discret
Pic noir	X	X	En vol – cris très caractéristiques – forme d'obus – un peu lourdaud – vol droit, proche du geai (les autres pics ont un vol ondulé)
Grand corbeau	X	X	Cri et vol de parade – vol d'un mâle avec mousse dans le bec – pourquoi un grand corbeau ? car très long et très grand : queue plus longue, plus uniforme, tête plus longue, ailes plus grandes et moins larges
Tarier pâtre	X	X	Dans la fagne, souvent sur un piquet ou au sommet d'un arbuste ou d'un petit sapin – blanc juste au-dessus de la queue – dimorphisme : la femelle a des couleurs plus ternes
Torcol		X	Seul pic qui migre – bien entendu
Locustelle tachetée		x	Chant comme une « machine à coudre »
Pipit farlouse	X	X	Bec noir, grandes lignes sur les ailes – niche dans les tourbières chez nous – parade en vol – chant
Alouette lulu		X	
Faucon crécerelle	X		Sur un chêne, vu de face, de dos et en piqué – pointes des ailes noires – dos roux orangé camel – dimorphisme : queue et tête grise pour le mâle et queue et tête beige pour la femelle – ici c'est un mâle car tête grise
Accenteur mouchet		X	Chant : longues strophes rapides, son grinçant
Pipit des arbres	X	X	

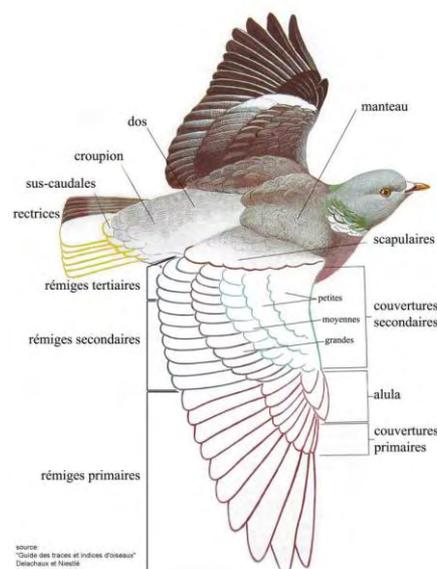
Espèces	Vu	↓ Entendu	Observations
Rouge-queue à front blanc	X	X	Au sol et sur des petits arbustes
Canard colvert	X		
Mésange boréale	X		
Bruant zizi	X		
Autour des palombes		x	Dimorphisme mâle (gris et blanc) et femelle (brun et blanc) – gorge blanche – ventre gris clair strié ou blanc strié de brun – pattes et serres jaunes
Epervier d'Europe	X		Le mâle adulte a les parties supérieures gris bleuâtre et des parties inférieures barrées d'orange ; la femelle et le jeune sont bruns au-dessus et barrés de brun au-dessous
Busard des roseaux	X		Rémiges primaires noires – manteau et couverture secondaire beige et reste du plumage blanc
Bruant jaune	X	X	Chant faisant penser au morse tit tit tit tit tâtât – mâle nuptial
Pie-grièche grise	X		
Mésange huppée		X	
Gros-bec		X	Ressemble à un gros pinson – corps trapu, court de queue, grosse tête avec un gros bec conique – très discret – se laisse repérer par ses cris typiques « tsik..tzik..tsitts » qui claquent durs, brefs et fusants
Merle noir	?	?	
Étourneau	X	x	

Autres espèces observées

- Papillons : notamment grande tortue.
- Mulot sylvestre : différence avec le campagnol : grandes oreilles, groin plus pointu, longue queue.

A noter

- Les oiseaux ne sont pas vraiment sensibles aux bruits que l'on fait mais beaucoup plus à nos mouvements ;
- La bondrée apivore (rapace diurne) revient chez nous à partir du 1^{er} mai (et plutôt le 5 mai)
- Quille (tronc mort) bourrée de trous où nichent étourneaux, mésanges, pics, etc. – la majorité des trous se trouvent sur une même face du tronc ; on peut supposer que c'est le côté par lequel l'arbre a commencé à être malade (tronc plus tendre) ; en plus on trouve souvent des cavités en-dessous de champignons, ce qui protège le nid.
- Où se trouvent les plumes sus-caudales, rémiges, couvertures... :



Rapport de sortie du 25/5/2019

Dany PIERRET, Marie LECOMTE et Andrée DEBONTRIDDER-FRISING.

Date : Samedi 25 mai 2019 de 8h à 13h30.

Guides : Dany Pierret et Marie Lecomte.

Rapporteur : Andrée Debontridder-Frasing.

Lieu : Amberloup

Conditions météo : Temps nuageux, avec éclaircies, pluie en fin de parcours. Vent faible. T°: 11 à 16°.

Milieus rencontrés : Village, prairies, milieu humide, forêt mixte.

Spécificités éventuelles du lieu :

Réserve naturelle située à la confluence de l'Ourthe occidentale et du Laval

Mégaphorbiaie: prairies humides avec de la végétation dense: reine des prés, orties, hautes herbes...

Espèces vues et entendues :

Ordre.	Familles.	Espèces.	Vu.	↓ Entendu.	Commentaire.
Accipitriformes	Accipitridés	Bondrée apivore	X		Caractéristique : queue longue et mince. Plus longue que la largeur de l'aile. Cou étroit, petite tête, ressemble à celle d'un pigeon. En vol plané : ailes en cloche. Habitat : se trouve souvent en lisière de forêt. Se nourrit du couvain des abeilles. Poils au bec et au niveau des yeux pour se protéger des piqûres d'abeille. Parade nuptiale spectaculaire : le mâle réalise une sorte d'applaudissement avec ses ailes en les portant vers le haut. Cris plaintifs, traînants.
		Milan noir	X		Plumage brun assez sombre, uniforme. Queue fourchue mais nettement moins que celle du milan royal.
		Milan royal	X		Plumage châtain-roux, avec une « main » blanche sous les ailes. Queue fortement échancrée.
Ansériformes	Anatidés	Bernache du Canada.	X	X	Espèce invasive.
		Canard colvert	X		
		Ouette d'Égypte	X		Espèce invasive.
Apodiformes	Apodidés	Martinet noir	X		Les adultes entament leur migration sans attendre que leur progéniture soit autonome. Les juvéniles feront leur migration seuls.
Ciconiiformes	Ciconiidés	Cigogne noire	X		
Columbiformes	Columbidés	Pigeon ramier	X	X	Nid en mikado, dans un saule. Migrateur partiel, s'adapte à tous les biotopes. En vol, regarder les barres blanches dans les ailes.
Falconiformes	Falconidés	Faucon hobereau	X		
Passériformes	Acrocéphalidés	Rousserolle verderolle	X	X	Chant : composé uniquement d'imitations, peut imiter le chant de 200 espèces d'oiseaux. En écoutant toutes ces imitations, on peut savoir quels oiseaux elle a rencontrés durant sa migration et ainsi suivre son trajet migratoire. Rousserolle verderolle : change continuellement de séquences. Rousserolle effarvatte : chant répétitif. Habitat : fourrés d'orties et de reines des prés. NB : est une des dernières à revenir de migration.
	Certhiidés	Grimpereau des bois		X	
		Grimpereau des jardins		X	
	Embérizidés	Bruant jaune	X	X	
	Corvidés	Choucas des tours	X	X	côté du cou et nuque grise, œil blanchâtre. En vol : tête saillante et bec pointu. Vit en bande.

Ordre.	Familles.	Espèces.	Vu.	↓ Entendu.	Commentaire.
		Corbeau freux	X	X	Bec gris, base du bec pâle, non recouvert de plume. En vol : petite tête et bec court.
		Corneille noire	X		toute noire, bec noir.
		Geai des chênes	X		
		Pie bavarde	X	X	
	Fringillidés	Bouvreuil pivoine	X		
		Chardonneret élégant	X	X	
		Gros bec casse-noyaux	X		
		Linotte mélodieuse	X	X	Bec de granivore. <u>Femelle</u> : stries sur la calotte et la poitrine.
		Pinson des arbres.	X	X	Commun en Belgique. 2 espèces chez nous : <u>pinson des arbres</u> et <u>pinson du nord</u> , (ce dernier chez nous uniquement en hiver). <u>NB</u> : cri de pluie du pinson, phrase « interrogative », cri plus long. Cri du bruant jaune : phrase « affirmative », cri bref.
		Verdier d'Europe	X		
	Hirundinidés	Hirondelle de fenêtre	X	X	Nid à l' <u>extérieur</u> d'un bâtiment, protégé par une avancée d'au moins 30 cm.
		Hirondelle rustique	X	X	Niche à l' <u>intérieur</u> des bâtiments ; étable, grange etc... Appelée aussi hirondelle de cheminée. Menton rouge.
	Laniidés	Pie-grièche écorcheur	X		
	Motacillidés	Bergeronnette grise	X	X	Vol ondulé.
	Muscicapidés	Rouge-gorge familier		X	
		Rouge-queue noir		X	
	Paridés	Mésange bleue	X	X	
		Mésange boréale	X		Bavette en trapèze, large à la base. Mésange plutôt forestière. Cavernicole.
		Mésange charbonnière	X	X	
		Mésange huppée		X	
		Mésange nonnette	X	X	Bavette plus petite que la boréale, bavette en rectangle. Cavernicole.
	Passéridés	Moineau domestique	X	X	joue grise, bavette noire aux bords diffus.
		Moineau friquet	X		tache noire sur la joue.
	Phylloscopidés	Pouillot fitis		X	<u>Pouillot fitis et véloce</u> : meilleur critère pour les différencier : le chant !.
		Pouillot véloce		X	
	Prunellidés	Accenteur mouchet	X	X	<u>Chant</u> : phrase très courte, aigrette. Ressemble à un moineau mais a un bec fin d'insectivore.

Ordre.	Familles.	Espèces.	Vu.	↓ Entendu.	Commentaire.
	Régulidés	Roitelet huppé		X	<u>Chant</u> : « Tout petit, tout petit, je suis ».
		Roitelet triple bandeau	X	X	<u>Chant</u> : sississi en crescendo.
	Sturnidés	Étourneau sansonnet	X	X	
	Sylviidés	Fauvette à tête noire	X	X	<u>Habitat</u> : les forêts de feuillus, sous-bois... <u>Cris d'alarme</u> : galets que l'on entrechoque.
		Fauvette des jardins		X	<u>Chant</u> : gazouillis long, régulier, monotone avec une « bulle d'eau » au fond de la gorge. <u>Habitat</u> : saule et petits buissons.
		Fauvette grissette	X	X	<u>Habitat</u> : taillis, buissons, bocage. Est tout le temps en mouvement.
	Troglodytidés	Troglodyte mignon	X	X	
	Turdidés	Grive litorne	X	X	3 grives nichent en Wallonie : <u>litorne, musicienne et draine</u> . <u>La mauvis</u> est de passage chez nous lors de la migration. La grive litorne niche chez nous depuis environ 200 ans, vient des pays de l'Est.
		Grive musicienne		X	<u>Chant</u> : répète 3 fois la même phrase.
		Merle noir	X	X	
Péléciformes	Ardéidés	Bihoreau gris	X		Immature, 2e été, plumage dans les tons gris-brun avec fines stries sur la poitrine. Œil « doré ». Oiseau erratique ou en migration ? N'est pas dans son habitat habituel. <u>Habitat</u> : étang, marais, niche dans des arbres peu élevés, aulnes, saules. Affectionne particulièrement les arbres dont les branches retombent au-dessus de l'eau. Niche aux marais d'Harchies.
		Grande aigrette	X		En vol, cou plié comme le héron. Cigogne noire : cou tendu.
		Héron cendré	X		

Module participatif "confirmé"

Rapport de Sortie du 28 AVRIL 2019 à Waulsort.

Guy DENEFF

Ce rapport constitue un compte rendu "exemplatif" d'une des 12 sorties du module participatif "confirmé".

Au départ de l'écluse de Waulsort (rive gauche de la Meuse); nous traversons le fleuve sur le barrage. C'est déjà le moment d'écouter le cri du corbeau freux; (un peu différent de celui de la corneille), qui, en ce moment, est en pleine période de reproduction. Celle-ci se passe en colonie, sur des nids regroupés sur les hauteurs de grands arbres. QUEL TINTAMARRE!

Quelques explications sur la mini-centrale électrique hydraulique installée sur le barrage. A peine sur l'autre rive de la Meuse ; nous avons la chance d'observer un faucon pèlerin sur les rochers de l'autre

rive. Nous le reverrons plus tard, au retour de notre balade.

Nous longeons la Meuse vers l'aval ; des cris de bergeronnette des ruisseaux nous font chercher l'oiseau sur l'ilot, à proximité de l'écluse. Elle virevolte à la recherche d'insectes au-dessus de la Meuse. Tout en observant différentes plantes le long du chemin, nous faisons un peu d'histoire locale en passant à côté d'une ancienne belle villa dont le passé est relaté sur un panneau aux abords de celle-ci.

Nous entamons ensuite la montée vers le plateau de Falmignoul à travers bois et le long d'un ruisseau très connu dans la région, le ruisseau "des CASCATELLES". Cela explique bien le décor que nous pouvons apprécier sur ce chemin "montagneux" avec ce bruit de cascade qui nous accompagne. Nous restons à l'écoute des oiseaux qui, malgré le temps mitigé (il tombe un peu de pluie), chantent et crient pendant toute la montée (on passe de +/- 90 mètres à +/- 220 mètres d'altitude).

Sur le plateau jauni par les fleurs de colza ; nous entendons et voyons les oiseaux de ces surfaces, moitié prairies, moitié cultivées : alouette des champs qui entame son ascension vers le ciel en chantant sans arrêt ; le vol de quelques bergeronnettes printanières sur des terrains de culture juste semés et quelques traquets motteux en migration.

Avant de redescendre vers la Meuse, nous pouvons voir et/ou entendre encore quelques autres oiseaux comme le rouge-queue à front blanc à la sortie du village de Falmignoul, ou autre bruant jaune ainsi que des oiseaux plus proches de l'habitat humain.

Nous sommes en vue de la Meuse quand, dans la descente, là où la tempête de 2018 a couché ou cassé de nombreux arbres (paysage un peu dantesque), nous avons le plaisir d'observer un grosbec à l'approche de son nid. Voilà une belle observation !

C'est alors l'arrêt aux abords du port de plaisance de Waulsort pour casser la croûte autour d'une table de pique-nique, sous de magnifiques hêtres pourpres. Une nouvelle surprise nous y attend : le passage d'un balbuzard pêcheur sur la Meuse. On le suivra aux jumelles pendant un bon bout de temps.

Nous retraversons la Meuse sur le dernier bac existant en Wallonie pour rejoindre rive gauche, le petit village de Waulsort, que nous traversons en lisant les panneaux explicatifs sur l'histoire du village : son château, son église, ses villas entre-deux-guerres...

Nous avons l'intention de retrouver le faucon pèlerin sur les hauteurs. Après avoir traversé des bosquets remarquables, uniquement composés de buis, nous atteignons un panorama sur les hauteurs de la Meuse, juste à côté des rochers observés en début de balade. Nous avons de nouveau la chance de voir le faucon pèlerin posé ; observé pendant de longues minutes aux jumelles et à la longue-vue.

Quel spectacle pour une fin de balade ! Enfin, pas tout à fait, puisque nous terminons notre journée à la VILLA 1900, petit établissement où nous buvons un bon verre, tout en refaisant la liste de tous les oiseaux observés durant cette agréable sortie, malgré le temps un peu maussade.

Pas de regrets d'être venu dans un paysage mosan hors de l'ordinaire.

Travaux de nos membres

Vient de paraître :

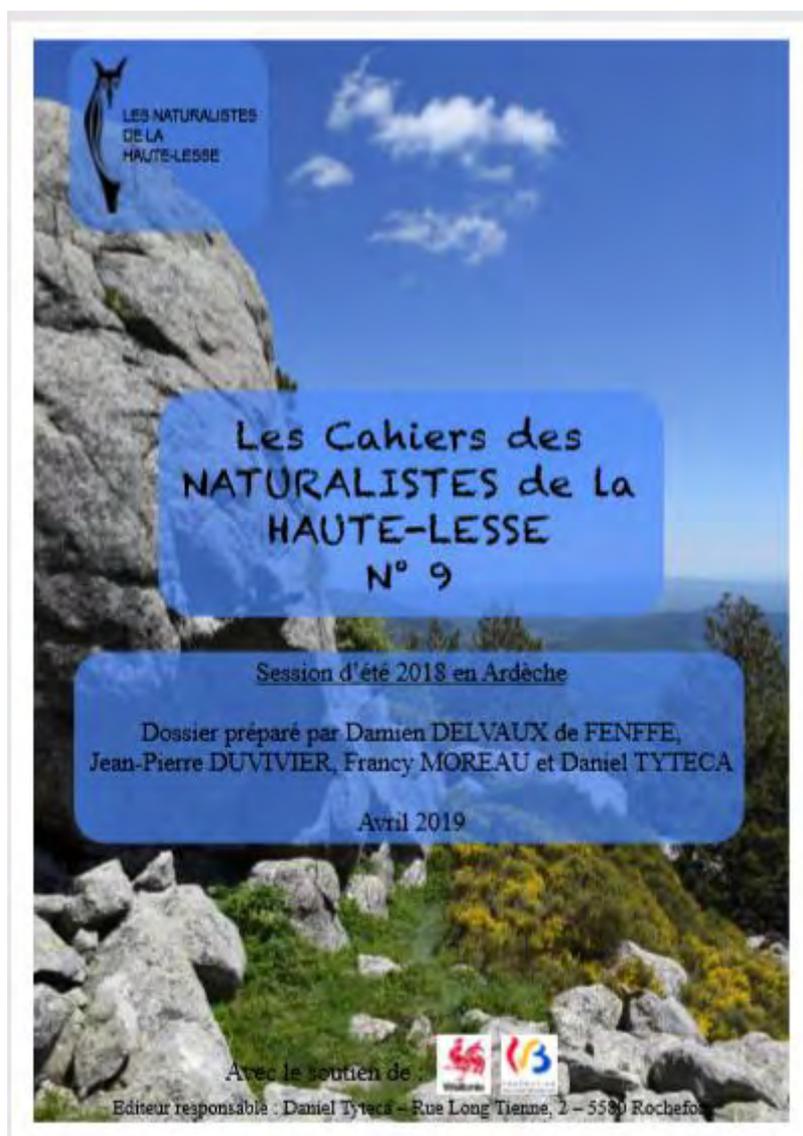
Cahier n° 9 des Naturalistes de la Haute-Lesse Session d'été 2018 en Ardèche

Avril 2019

Damien DELVAUX, Jean-Pierre DUVIVIER, Francy MOREAU et Daniel TYTECA

Cahier de 37 pages, richement illustré, avec des sections sur (1) Présentation générale; (2) Cadre géologique de la région parcourue; (3) Cartographie et brève description des balades; (4) Listes floristiques; (5) Orchidées observées en Ardèche.

Ce Cahier peut être téléchargé à partir de notre site. Les personnes souhaitant en obtenir un exemplaire imprimé peuvent en faire la demande au Comité, par courrier, téléphone ou e-mail à Véronique Lemerrier (voir coordonnées en fin de numéro).



La Forêt subnaturelle : Définition

Clément CRISPIELS

La forêt subnaturelle est un néologisme dont une définition rigoureuse, scientifique et internationale, n'existe pas dans la littérature forestière actuelle. Pour tenter d'entrer directement dans le sujet, il serait utile de se positionner dans le schéma évolutif suivant :

Forêt primaire > Forêt ancienne > Forêt jardinée > Forêt artificielle.

La FORET PRIMAIRE est une couverture ligneuse ininterrompue, vierge de toute intervention humaine, de mémoire d'homme. Il n'en existe plus en Europe si ce n'est quelques bribes peu démonstratives sur des pentes montagneuses inaccessibles ou, mieux, en forêt de plaine, la célèbre et unique forêt de Bialowieża, en Pologne. Il s'agit d'un massif important, d'environ 100.000 ha, qui chevauche la frontière Pologne-Biélorussie. Il est probablement pareil à lui-même depuis des millénaires. Cette forêt a une canopée très irrégulière, comme les forêts équatoriales les plus vierges. Elle est très encombrée d'arbres morts, debout et, au sol, à tous les stades de décomposition. Elle abrite de grands troupeaux de bisons d'Europe, des élans, des lynx etc... Les plantes indicatrices et les associations végétales, ligneuses ou herbacées, font référence indiscutable en phytosociologie.

La FORET ARTIFICIELLE typique, très fréquente chez nous, est la forêt plantée, équienne et monospécifique. Elle est exploitée à « révolution » souvent très courte, sous forme de mise à blanc. Elle occupe environ 50% de nos forêts communales et masque au maximum le cortège floristique naturel. Elle ne survit pas comme telle, sans l'homme. Elle a une vocation de production industrielle, la plus standardisée possible. Elle est le plus souvent résineuse mais les taillis historiques des XVe au XIXe siècles peuvent se raccrocher à cette définition. En futaie, la forêt artificielle est récente partout en Ardenne (moins de deux siècles).

La forêt subnaturelle est, on s'en doute, entre les modèles précités, parmi les deux modèles de forêt gérée ci-après. Mais où ?

La FORET ANCIENNE a reçu une définition conventionnelle en Wallonie : forêt feuillue cartographiée en 1775/77 par le comte de Ferraris, à la demande de l'autorité autrichienne. Cette définition a le mérite de la clarté, sans ambiguïté apparente. Toutefois, elle a la faiblesse de ne s'appliquer que chez nous. De plus elle est imprécise dans la distinction classique des trois régimes de futaie, taillis et taillis sous futaie. La carte de Ferraris, malgré ses grandes qualités, surtout pour le bâti, a circonscrit des forêts dont la nature, et surtout la densité, est très variable.

Il faut se rappeler que la futaie actuelle est très différente de celle – probablement rare - que virent les cartographes du XVIIIe siècle. Elle est dorénavant beaucoup plus dense et plus riche en hêtres. Le chêne était l'essence miracle incontestée, qu'il fallait sauvegarder sans souci de monoculture. Il fournissait le matériau le plus noble et se reproduisait commodément par rejet de souche, gratuitement. Il fournissait l'écorce pour les tanneurs. Bref, le régime idéal était probablement le taillis sous futaie. Sa gestion actuelle est conservatrice, sans introduction d'espèces, compatible avec une productivité minimum en qualité et quantité. De façon un peu expédiée, le bois de la Héronnerie à Lessive peut être rangé dans cette catégorie.

La FORET JARDINEE est une curieuse expression des forestiers. Il serait préférable, dans son aboutissement idéal, de l'appeler forêt mixte d'âges multiples. Expliquons-nous. Dès le début du XXe siècle, les « Eaux et Forêts » ont pris de l'autorité, spécialement dans la gestion des forêts domaniales, avec une préférence pour les forêts anciennes. Profitant du capital sauvegardé, l'administration a voulu donner une orientation plus qualitative du matériel sur pied. Car elle héritait d'un stock génétique dégradé par des exploitations à « génétique inversée », surtout en forêt communale : pendant des siècles, les beaux arbres étaient les premiers condamnés à mort, pour satisfaire les besoins primaires des populations rurales pauvres. Donc, pas de bons semenciers... Il fallait inverser la tendance, favoriser la régénération naturelle des élites, et enrichir la forêt d'autres espèces nobles, en

commençant par le hêtre. Puis l'épicéa, puis d'autres résineux. C'était donc, et c'est actuellement, une diversification écologique et économique. Le concept d'âges multiples s'y ajoute, tendant à la suppression maximale des mises à blanc. La plupart des forêts domaniales et une part des grandes forêts communales se rangent actuellement dans cette catégorie. Elles sont incompatibles avec des surdensités de gibier. La récente sylviculture Pro Sylva se rapproche de cette formule en l'affinant.

La FORET SUBNATURELLE, pour autant que ce néologisme se justifie, doit se situer entre les deux dernières descriptions. C'est une forêt ancienne, composée de plusieurs essences indigènes, d'âges variés et de haute futaie. Elle se reproduit depuis longtemps par régénération naturelle spontanée. Sa canopée est irrégulière et parfois interrompue. Elle comprend au moins 3 étages de végétation, dont une strate herbacée. Elle peut se survivre telle quelle, sans intervention humaine et ne tolère aucune insularité artificielle contraire à la phytogéographie et à la phytosociologie reconnue par les scientifiques. La définition mériterait de comprendre les qualificatifs « historique » et « patrimonial ».

Ouf ! Il s'agit bien sûr d'une définition martyre d'un vieux forestier local, soumise à votre réflexion. Elle mérite beaucoup de développements après d'autres essais peu aboutis et peu consacrés ou peut aussi paraître vaine. Merci de relire ces réflexions si vous renâchez, avec l'âge, aux sorties par mauvais temps, ou si vous souffrez d'insomnie.

L'orchis singe fleurit à nouveau au Cobri

Daniel TYTECA

En 2015, pour la première fois dans l'histoire des Naturalistes, nous devenions propriétaires d'une réserve naturelle, en un lieu situé au nord d'Ave-et-Auffe, que nous avons appelé le « Cobri », improprement puisque ce nom désigne plutôt des prairies situées environ 1 km plus au nord. Le site devrait en principe s'appeler « Aux Sapins », voire même « Les Sapins de Noufosse » d'après la carte IGN, mais l'appellation « Cobri » nous était devenue tellement familière et plus sympathique que les autres dénominations ; de plus, le site est traversé par le ruisseau du Cobri (affluent de la Wimbe, qui se jette dans la Lesse à Villers-sur-Lesse), dont il constitue pratiquement la source.

Nous avons relaté dans *Les Barbouillons* la découverte, les prospections et les activités de gestion de notre réserve. Pas moins de onze articles y ont été consacrés (voir tableau ci-dessous) !

Découverte et inventaire	Gestion	
BB 283, pp. 4-9 (2015)	BB 283, p. 10 (2015)	BB 294, p. 22 (2017)
BB 285, pp. 7-8 (2015)	BB 287, pp. 27-28 (2016)	BB 300, p. 25 (2018)
BB 286, p. 6 (2015)	BB 289, p. 5 (2016)	BB 305, p. 45 (2019)
BB 302, p. 29 (2018)	BB 293, p. 10 (2017)	

La partie de la réserve qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui est la pelouse calcicole qui couronne le sommet du site, au nord-ouest de celui-ci. Dans les années 1990 et au début des années 2000, cette pelouse était encore entretenue par fauchage et débroussaillage ; elle abritait à cette époque une flore riche et variée, au sein de laquelle nous dénombriions des orchidées. Je suis retourné dans mes notes de l'époque, et voici ce que je notais le 16 mai 1998 :

« Réserve « Michel David » d'Auffe [Michel David en était le propriétaire à l'époque].

La gestion a cessé depuis la visite précédente (vers 1992) → embroussaillage

Orchis simia 17 individus

Platanthera chlorantha 1 individu (en boutons)

Ophrys fuciflora 1 individu (2 fleurs ouvertes, la première fanée ; sommet de l'inflorescence avorté ; feuilles noircies : la sécheresse et la chaleur font des ravages ! (30°C les jours précédents, pendant 3-4 jours !) »

C'était, pour autant que je puisse m'en rappeler, mon dernier « inventaire » au site du Cobri. Il doit encore y avoir eu une gestion au début des années 2000, car l'aspect de la pelouse était encore bien dégagé comme le montre une photo prise en 2004 (publiée dans l'Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme de 2008 et reprise dans les BB 283, page 7).

En 2015, après l'acquisition du site, nous découvrons un site bien embroussaillé, boisé même par endroits, à un point tel qu'il était devenu inaccessible depuis la route, point d'entrée habituel il y a une vingtaine d'années. Nous avons repris les choses en main et entamé de sérieuses activités de débroussaillage, fauchage et coupe, pour essayer de récupérer et dégager ce qui pouvait l'être. Au début, des orchidées notées en 1998, seul semblait subsister le platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*), en une population significative d'une trentaine d'individus. Plus tolérant à un ombrage léger, il avait pu survivre sous les buissons épineux et les arbustes qui occupaient le site. Qu'en était-il de l'orchis singe (*Orchis simia*) et de l'ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), espèces plus exigeantes en lumière ? Les premières années (2015 – 2018), apparemment rien.

Aussi est-ce avec une émotion non dissimulée (mais personne pour le constater) que, ce 16 mai 2019 (21 ans exactement, jour pour jour, après la dernière observation relatée plus haut !), je découvrais, d'abord, deux individus de l'orchis singe sur la pelouse de la pente sud, près du sommet du site ! Les trouvailles ne s'arrêtaient pas là : quatre autres individus étaient découverts sous les jeunes chênes en bordure de la pente sud, juste au-dessus.



Le premier orchis singe observé le 16 mai 2019 au Cobri



Inflorescence de l'orchis singe observées le 16 mai 2019 au Cobri



Fleurs de l'orchis singe observées le 16 mai 2019 au Cobri



Plante d'orchis singe croissant sous un jeune chêne au Cobri, 16 mai 2019

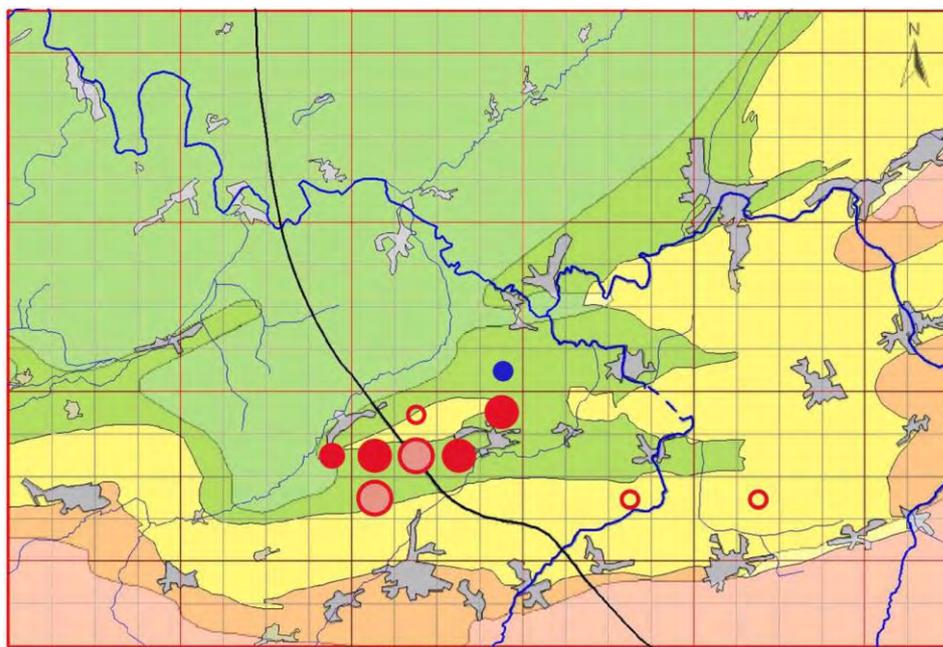
Donc, au moins six individus avaient survécu à l'envahissement du site par les arbustes, buissons épineux, et tapis denses de végétation herbacée. Il s'agit certainement d'individus anciennement implantés, et non de nouvelles plantes apparues suite à la dissémination de graines, étant donné les caractéristiques de la biologie de l'espèce. Ce cas n'est d'ailleurs pas unique, l'orchis singe montrant un

comportement très « volontaire » lorsque les conditions de l'habitat lui redeviennent plus favorables, comme de nombreuses situations analogues l'ont déjà montré. Nos efforts de débroussaillage et de mise en lumière étaient donc couronnés de succès !

Cette redécouverte d'une espèce particulièrement emblématique de notre région revêt une grande importance, étant donné la situation critique de l'orchis singe dans notre pays, et plus largement en Europe. La carte ci-dessous reflète la situation de l'espèce en Lesse et Lomme. On voit que certaines populations marginales ont déjà disparu, et que l'ensemble des populations se concentre désormais autour des localités de Lavaux-Ste-Anne et Ave-et-Auffe, deux d'entre elles étant d'ailleurs en sursis. Les populations en bon état de conservation (grands cercles pleins) sont celles du Gros Tienne, de Pesire et du Roptai, trois sites heureusement érigés en Réserves naturelles domaniales.

Quand on examine une carte de répartition à l'échelle de la Région wallonne⁹, on voit que notre région constitue un noyau de répartition en limite d'aire de distribution, comme c'est le cas pour la région de Dinant et, toute proche, celle de Givet. Au niveau européen en effet, nous sommes bien en limite d'aire, et il s'agit là d'un argument qui milite en faveur de la poursuite d'efforts de conservation pour sauvegarder l'ensemble des populations. Comme on l'a vu avec le cas du Cobri, les efforts à mener ne sont pas insurmontables, étant donné la grande vigueur, la souplesse d'adaptation et, somme toute, la résilience de notre orchis singe face à la principale menace qui pèse sur le maintien de ses populations, à savoir la recolonisation arbustive et forestière de ses habitats laissés à l'abandon...

Dans le cas particulier du Cobri, nous sommes donc face à une responsabilité qui nous incombe : continuons à effectuer toutes les opérations de gestion qui ont permis d'assister à la réapparition de l'orchidée ! Ceci implique bien entendu la poursuite du fauchage tardif de la pelouse. Quant aux plantes (malencontreusement ou non ?) piégées par la croissance de jeunes chênes, il faudra examiner s'il convient de maintenir cette sauvegarde bien temporaire (au moins vis-à-vis du pillage par les sangliers !), ou s'il faut au contraire procéder à l'élimination des arbustes et traiter à l'avenir cette surface comme partie de la pelouse.



Répartition de l'orchis singe (*Orchis simia*) en Lesse et Lomme. La taille des cercles indique l'importance de la population : grand cercle, au moins 25 individus ; cercle moyen, entre 10 et 24 individus ; petit cercle, moins de 10 individus. Les cercles évidés indiquent des populations probablement éteintes au cours

des années récentes (de gauche à droite : Genimont, Tienne des Vignes et Corai à Bure) ; les cercles à fond clair indiquent des populations en sursis (à gauche, Bois de Hart ; à droite, Donation royale). Le petit cercle bleu, en haut, indique notre population du Cobri.

⁹ Voir <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/fiche2.aspx?id=517>

Informations diverses

L'Abbaye Saint-Remy et Ardenne et Gaume Une longue histoire commune, interrompue le 23 mai 2019

Daniel TYTECA

Le 23 mai 2019, les représentants de l'Abbaye Saint-Remy de Rochefort nous faisaient savoir qu'ils ne souhaitent pas renouveler la convention qui nous liait depuis tant d'années. A l'origine de cette rupture, une prétendue incompatibilité entre les notions de propriété privée et de patrimoine commun. A nos demandes de rétablir le contact par une réunion de concertation, les représentants nous ont adressé une fin de non-recevoir.

Avant de revenir sur le fond de ce désaccord, nous voudrions évoquer quelques jalons de la longue histoire qui lie les deux institutions. Précisons aussi d'emblée que certains d'entre nous, Naturalistes de la Haute-Lesse, sommes membres actifs d'Ardenne et Gaume, association amie, et c'est à ce titre-là que nous intervenons aujourd'hui.

L'association Ardenne et Gaume a été créée en décembre 1941. « Elle s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité des sites les plus beaux et les plus remarquables en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes, par la création de Parcs nationaux et de Réserves naturelles » (Ardenne et Gaume 1970). Le même ouvrage jubilaire (publié à l'occasion des 25 ans de l'association) énumère les territoires faisant partie à l'époque du réseau d'Ardenne et Gaume. Parmi ceux-ci, figure la « Réserve naturelle Abbaye St-Remy – Léon Lhoist à Rochefort », réserve privée s'étendant sur 20 ha, établie par baux emphytéotiques pour une période de 29 ans, passés entre A&G, l'Abbaye et M. Léon Lhoist, le 13 juin 1964.

Depuis cette époque, diverses monographies et publications d'Ardenne et Gaume ont été consacrées à la réserve, dont celle d'A. THILL (1975) sur la flore et la végétation. Cette même publication inclut une liste de références consacrées à divers aspects, naturels et historiques, de la réserve. Une mise à jour synthétique a été proposée par D. TYTECA (2013), à l'occasion d'une visite de prospection menée dans le cadre des activités des Naturalistes de la Haute-Lesse.

L'histoire de la réserve subit une première rupture en 1993, au terme des premiers baux. Une nouvelle convention prend le relais en 1996, avec comme seuls partenaires Ardenne et Gaume et l'Abbaye Saint-Remy. La superficie couverte est de 19,8 ha, mais n'inclut plus que des propriétés de l'Abbaye. Avant le terme de cette convention, en 2010, est établie encore une nouvelle convention pour une période de neuf ans, ne couvrant plus que 2 ha du territoire initial. Cette convention prenait fin le 31 décembre 2018 ; elle ne sera donc pas prolongée ou renouvelée suite à la décision de l'Abbaye.

Comme partout, après la mise en place des réserves, les préoccupations de gestion se sont progressivement fait jour, et interviennent bien évidemment dans le texte des conventions. Ceci permettait à Ardenne et Gaume de jouer un rôle prépondérant dans la gestion des pelouses faisant partie de la réserve, épaulée par des associations telles que les Naturalistes de la Haute-Lesse. L'intervention d'A&G n'est désormais plus possible du fait de la non reconduction de la convention, pour des raisons d'assurances et d'affectation de budgets. L'Abbaye se propose de gérer ces territoires par elle-même, en « bon père de famille », et en toute connaissance de cause.

Tout ceci soulève deux types de questions. D'une part, la réserve naturelle de l'Abbaye Saint-Remy faisait partie d'un réseau d'espaces naturels gérés par Ardenne et Gaume¹⁰, lui-même inclus dans un plus vaste réseau de parcs, sites et réserves à l'échelle de la Région wallonne. La réserve de l'Abbaye complétait admirablement le « Parc de Lesse et Lomme » au sein duquel A&G assure une action prépondérante. La gestion de la réserve est évidemment liée de près à celle de ce réseau et doit se concevoir en cohérence avec celle-ci.

¹⁰ Voir <https://www.ardenne-et-gaume.be/liste-espaces-naturels/>

Mais plus fondamentalement, il est apparu une divergence, entre d'une part les préoccupations de l'Abbaye, soucieuse de la quiétude des lieux et de la confidentialité de leur approche, et d'autre part la nécessité, que nous venons d'évoquer, de penser la gestion de la réserve dans un cadre plus global. Notre action est de plus en plus perçue comme une intrusion indésirable, un « changement de philosophie » dans les termes de notre partenaire de l'Abbaye.

Nous ne pensons nullement qu'il y a eu un changement de philosophie : notre approche a toujours été et reste la même. Nous respectons bien évidemment les soucis de l'Abbaye quant à la quiétude et à la confidentialité. Il y a seulement eu un changement de styles et de personnes... Il y a toujours eu, aussi, les biens communs : la biodiversité dont nous bénéficions, l'air que nous respirons, *l'eau que nous buvons...* sont tous des biens communs, qu'il convient de gérer dans l'intérêt de tous, dans le respect de la propriété privée.

Gageons que l'Abbaye reviendra sur sa décision de ne plus vouloir discuter avec nous, après de si longues années d'histoire commune, de collaborations fructueuses, et d'investissement d'Ardenne et Gaume dans la préservation et la gestion de la réserve de l'Abbaye.

Références

ARDENNE ET GAUME, 1970. Volume Jubilaire. Fonds Mercator, Anvers : 251 pp.

THILL, A., 1975. Flore et végétation de la réserve Abbaye de Saint-Remy et Léon Lhoist. *Cercle Culturel et Historique de Rochefort*, monographie n° 25 : 11 pp. *Parcs Nationaux* 30 (1) : 10-20.

TYTECA, D., 2013. Samedi 5 octobre – Prospection de la Réserve de Saint-Rémy à Rochefort. *Les Barbouillons* n° 274 : 14-22.

Recours contre la proposition de retrait de la reconnaissance des NHL comme association d'Education permanente

D. DELVAUX

Rapport de la réunion de concertation à l'Inspection de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Jambes, le 20/05/2019 pour le recours contre la suppression de la reconnaissance des NHL comme association d'Education permanente

Par Damien Delvaux

Woluwé-saint-Lambert, le 24/05/2019

Suite à notre demande dans la lettre de recours du 2 mai 2019, Monsieur Quentin Poncelet du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles a invité les représentants des Naturalistes de la Haute-Lesse (NHL) pour nous entendre sur ce dossier. Pour rappel, nous avons obtenu auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles la reconnaissance dans le cadre d'un Contrat-Programme 2014-2018 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente. Notre association a été évaluée au cours de la cinquième année de ce Contrat-Programme et, malgré deux avertissements, nos rapports d'activités ont été jugés insuffisants. En date du 5 mars 2019, nous avons reçu le rapport d'évaluation avec un avis défavorable au renouvellement de notre Contrat-Programme, avec proposition de retrait de reconnaissance. Nous avons demandé un recours par lettre motivée datée du 3 mai 2019 et avons aussi demandé d'être entendus. Ce qui suit est le rapport de cette réunion de concertation.

La réunion s'est tenue le lundi 20 mai 2019 de 14h à 15h30 dans les locaux de l'Inspection de la culture à Jambes, en présence de :

- Quentin Poncelet (Service de l'Education permanente)
- Raphaël Göbbels (Service de l'Inspection)
- Damien Delvaux (NHL, Président)
- Véronique Lemerrier (NHL, Secrétaire)

- Philippe Corbeel (NHL, Administrateur)

Dans un premier temps, nous avons appuyé et complété les arguments présentés par écrit dans le dossier de recours du 2 mai 2019. Nous avons transmis une lettre écrite de Jean-Claude Lebrun et avons demandé qu'elle soit versée au dossier.

Monsieur Poncelet a alors pris la parole pour nous dire que nos arguments en réalité l'ont conforté dans son évaluation générale, à savoir que notre association ne fait pas de l'Education permanente (EP) au sens donné par son service. Il reconnaît et respecte tout à fait les spécificités et compétences de notre association et de ses membres et en connaît la bonne réputation. Il nous fait remarquer que, même si certaines de nos activités rentrent dans le champ de l'EP, notre association n'est pas structurée de manière spécifique pour cela et n'a pas de stratégie clairement définie en matière d'EP.

Selon le décret définissant l'EP, Il faut une stratégie claire, avec un processus de réflexion collective suivi de processus d'action. Il y a une confusion entre formation continue pour adultes (le genre d'activités que nous faisons) et l'EP qui cherche à débattre de questions de société. De manière tout à fait générale, pour faire de l'EP, il faut décider collectivement d'une action pour transformer le monde. Pour cela, il faut une discussion méthodologique, animer le débat et ensuite faire une action collective à destination d'un public général de non-initiés.

Si l'on souhaite se positionner dans ce domaine, il faut donc définir une stratégie générale et préparer une méthodologie d'action. Il s'agit d'une dynamique associative qui doit être structurée pour faire place à un débat. Monsieur Poncelet insiste sur la nécessité d'avoir un débat interne à l'association, qui doit se « regarder travailler » pour s'améliorer continuellement.

L'EP telle que nous la pratiquons avec les NHL est évaluée comme fort théorique, manquant de concret et non structurée. On n'utilise pas de méthodologie d'EP, si ce n'est de manière intuitive. Les activités que nous cherchons à valider comme EP ne sont pas le fruit d'une stratégie bien établie.

Messieurs Poncelet et Göbbels feront donc un rapport négatif qui sera soumis pour avis au Ministre. Ils nous ont aussi expliqué qu'après la décision du Ministre, il sera encore possible de faire un recours. Tant que la procédure n'est pas terminée et la décision définitive prise, nous gardons notre reconnaissance comme association d'EP et le financement qui l'accompagne. Mais, pour ma part, je ne suis pas en faveur de faire traîner le dossier juste pour obtenir une année de financement complémentaire.

Entre temps, il est possible de retrouver la reconnaissance en rentrant un nouveau dossier bien argumenté, avec une vision et une vraie action structurée. Cela demandera une bonne préparation, dont des contacts avec d'autres associations de bénévoles qui pratiquent l'EP. Messieurs Poncelet et Göbbels sont disposés à nous accompagner dans ce processus. La question est de savoir si les NHL veulent s'engager dans cette voie et de faire l'effort nécessaire. Il faudrait créer une commission spéciale pour l'EP qui mènerait ce débat, proposerait et réaliserait des actions concrètes. Une fois la reconnaissance retrouvée, il doit être aussi clair que l'argent des subsides devra être utilisé en priorité à ces actions d'EP et non plus pour l'impression des Barbouillons en couleur.

Il est évident que nous allons perdre cette reconnaissance. Pour envisager de la retrouver, il faut d'abord que les membres expriment clairement une volonté de s'engager dans un nouveau processus pour réobtenir cette reconnaissance et réaliser effectivement de l'éducation permanente à l'attention du grand public. Ceux qui le souhaitent peuvent donc m'écrire et exprimer leur point de vue.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts]:

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2019 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est demandé pour ceux qui souhaitent pour recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 6920 Chanly

IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- «Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt : le 2 mars 2019

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: P.MANNAERT rue de l'Europe 25 5081 Bovesse

081 56 73 90 p.mannaert@skynet.be

Le Comité

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Rue Crocq, 67, 1200 Woluwé-saint-Lambert / Rue du Sourd d'Ave, 3, 5580 Ave-et-Auffe - 0471 97 84 10 damien.delvaux@skynet.be, damien.delvaux@africamuseum.be

Jacques MERCIER, Vice-Président et Bibliothécaire, Rue de Rochamps 44, 5580 Han-sur-Lesse - 084 389 851 jacquesmercier@skynet.be

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Rue des Chenays, 123A, 6921 Chanly - 0495 893 974 veronique.lmercier@gmail.com

Sophie DRICOT, Commission permanente de l'environnement, rue de Charleville, 41, 5580 Han-sur-Lesse - 0496 42 24 05 sophiedricot@gmail.com

Philippe CORBEEL, Administrateur, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly, 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. C'est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.



A.S.B.L., Société fondée en 1968 || N° d'entreprise : 412936225 || Siège social: 6921 Chanly